

PORTRAIT MÉDIATIQUE DE L'INTÉGRATION ÉCONOMIQUE DES IMMIGRANTS DANS LA MÉTROPOLE

L'immigration n'est pas un problème mais une richesse.



Montréal 

MEMBRES DU COMITÉ AVIS ET RECHERCHE

Belgacem Rahmani, responsable
Jean-Louis Fozin
Bogidar Pérucich
Saïd Boucheneb
Nikowe Amoni

MEMBRES DU CONSEIL INTERCULTUREL DE MONTRÉAL

Nikowe G. Amoni, président
Bogidar Pérucich, 1^{er} vice-président
Belgacem Rahmani, 2^e vice-président
Nacira Adem
Saïd Boucheneb
Jean-Louis Fozin
Martin Liu
Orly Nahmias
Marie-Aline Vadius
Alexandra Laliberté
Jean-Emmanuel Pierre

RECHERCHE ET RÉDACTION

Marc-André Desrochers

COORDINATION

Edwige Noza

SECRETARIAT

Christine De Kinder

CONCEPTION ET RÉALISATION GRAPHIQUES

RouleauPaquin.com

POUR PLUS D'INFORMATION

Conseil interculturel de Montréal (CiM)

1550, rue Metcalfe,
14^e étage, bureau 1424
Montréal (Québec) H3A 1X6

Téléphone : 514 868-5809
Télécopieur : 514 868-5810

cim@ville.montreal.qc.ca
www.ville.montreal.qc.ca/cim

DÉPÔT LÉGAL

Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2014

ISBN

Version imprimée : 978-2-7647-1297-9
Version PDF : 978-2-7647-1298-6

LISTE DES INTERVENANTS CONSULTÉS DANS LE CADRE DU PRÉSENT AVIS

Christian Agbobli

Professeur au Département de communication sociale et publique de l'UQÀM et cofondateur du Groupe d'études et de recherches axées sur la communication internationale et interculturelle (GERACII).

El-Hadji Diaw

Conseiller en emploi au CARI Saint-Laurent (Centre d'accueil et de référence sociale et économique pour immigrants).

Guy Drudi

Fondateur et président du conseil d'administration de la Maisonnée, service d'aide et de liaison pour immigrants, ancien membre du CiM (2005-2006) et à ce titre, auteur de *l'Avis sur la problématique du profilage racial à Montréal* et de *l'Avis sur le programme d'accès à l'égalité en emploi de la Ville de Montréal*.

Rima Elkouri

Journaliste et chroniqueuse à *La Presse* depuis 1998.

Michel Leblanc

Président et chef de la direction de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain.

Kerlande Mibel

Présidente de Zwart, agence de communication et marketing multiculturel.

Marie Stabler

Chargée du développement et des partenariats à la CDEC-Lasalle-Lachine (Corporation de développement économique et communautaire).

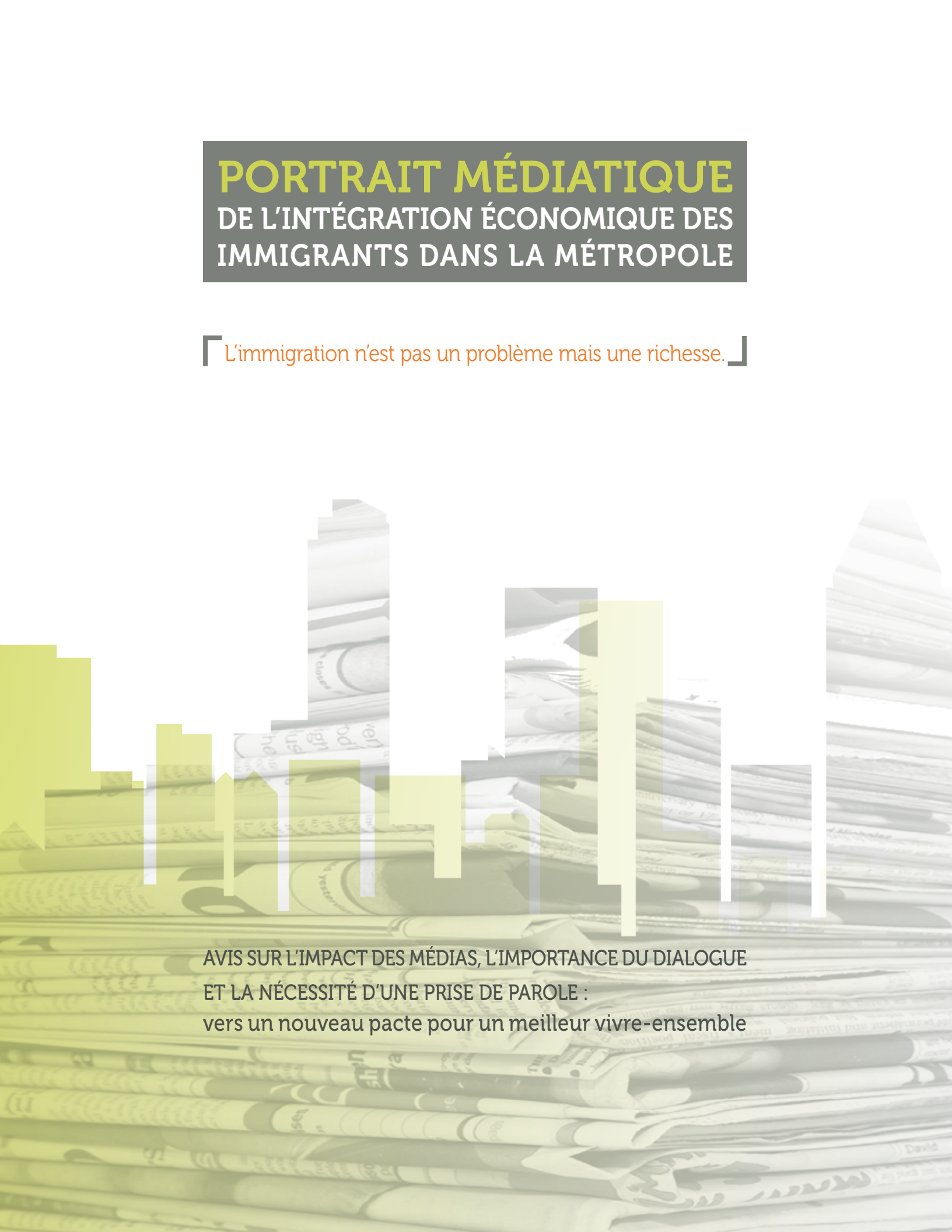
Nous tenons à remercier chaleureusement tous les intervenants qui ont participé à l'élaboration de cette étude : votre apport a été précieux.

Le présent avis a été adopté à l'unanimité lors de l'assemblée générale du conseil du 23 septembre 2014.

Prenez note que l'utilisation du genre masculin a été adoptée afin de faciliter la lecture et ne comporte aucune intention discriminatoire.

PORTRAIT MÉDIATIQUE DE L'INTÉGRATION ÉCONOMIQUE DES IMMIGRANTS DANS LA MÉTROPOLE

「 L'immigration n'est pas un problème mais une richesse. 」



AVIS SUR L'IMPACT DES MÉDIAS, L'IMPORTANCE DU DIALOGUE
ET LA NÉCESSITÉ D'UNE PRISE DE PAROLE :
vers un nouveau pacte pour un meilleur vivre-ensemble

TABLE DES MATIÈRES

LE CONSEIL INTERCULTUREL DE MONTRÉAL	4
AVANT-PROPOS	6
Le rôle des médias	6
Le rôle de la Ville de Montréal	7
Présentation de l'étude	8
INTRODUCTION	10
Entre perception et réalité	10
Responsabilité : celle des médias?	12
Responsabilité : celle de la Ville?	13
Que devons-nous faire <i>maintenant</i> ?	15
Un nouveau pacte pour l'avenir	16
1 ANALYSE DE PRESSE, 1^{RE} PARTIE : LES ASPECTS MÉTHODOLOGIQUES ET THÉORIQUES	18
1.1 L'orientation : on en parle <i>comment</i> ?	18
1.2 Qu'est-ce qui est positif, négatif ou neutre?	18
1.3 Bonne nouvelle, pas de nouvelle?	20
1.4 L'impact des médias	21
1.5 Corpus : mots-clés et période soumise à l'analyse	22
2 ANALYSE DE PRESSE, 2^E PARTIE : LE CONTEXTE SOCIO-ÉCONOMIQUE	24
2.1 Point de départ de la réflexion	24
2.2 Les facteurs : multiples, complexes et transversaux	25
2.3 À chacun son discours	27
3 ANALYSE DE PRESSE, 3^E PARTIE : LES RÉSULTATS	30
3.1 L'intégration économique des immigrants : un traitement négatif	30
3.2 Sujets et dossiers : permettre une analyse exhaustive	30
3.3 Le sujet le plus médiatisé : les politiques de sélection des immigrants	32
3.4 Un seul sujet positif : les politiques d'intégration socio-économiques	33
3.5 À chacun son discours (bis)	33
3.6 Le dossier le plus médiatisé : le taux de chômage des immigrants au Québec	34
3.7 L'immigration : entre préjugés et nécessité démographique et économique	35
3.8 Entre <i>immigration</i> et <i>immigrants</i> , un monde	36
3.9 Racisme ou ignorance : l'influence des médias?	38
3.10 Qui <i>intervient</i> dans la presse écrite?	39
3.11 La visibilité médiatique des intervenants : un peloton de tête et des négligés	40
3.12 Ville de Montréal : une invisibilité médiatique	43
3.13 « Montréal doit donner l'exemple »	44
3.14 Le casse-tête de la sélection des immigrants	45
3.15 L'origine de l'immigration : des immigrants...	47

3.16	... et des Maghrébins	49
3.17	Les autres minorités	50
3.18	Les journaux montréalais : trois contre un	50
3.19	La visibilité dans la longue durée	51
3.20	L'attention médiatique : des hauts mais surtout des bas	52
3.21	Qui parle au nom des immigrants?	54
4	PRINCIPALES CONCLUSIONS DE L'ÉTUDE	56
5	PISTES DE RÉFLEXION : VERS UN NOUVEAU PACTE POUR UN MEILLEUR VIVRE-ENSEMBLE	58
5.1	Nouvelle gouvernance : élargir les responsabilités de la Ville	58
5.2	Montréal contre Toronto	58
5.3	Nouvelles responsabilités, nouvelle communication	60
5.4	L'immigration n'est pas un problème mais une richesse	60
5.5	Un déficit de communication?	61
6	RECOMMANDATIONS : LE DIALOGUE ET LA PRISE DE PAROLE	62
6.1	Devenir un modèle d'intégration	62
6.2	Organiser un Sommet	63
6.3	Développer un guichet unique	64
6.4	Désigner un porte-parole	65
6.5	Élaborer une campagne de sensibilisation	66
7	LES PRIORITÉS DU CONSEIL INTERCULTUREL DE MONTRÉAL	68
8	CONCLUSION	70
	BIBLIOGRAPHIE	72
	ANNEXES	74
	Annexe 1 : Exemple de questionnaire pour les entretiens	74
	Annexe 2 : Communiqué conjoint des maires de Québec et de Montréal	76
	Annexe 3 : <i>Déclaration de Montréal pour la diversité culturelle et l'inclusion</i>	78
	Annexe 4 : Rapports d'unités par catégorie d'analyse	80
	LISTE DES GRAPHIQUES	
	Graphique 1 : Proportion en pourcentage des sujets analysés dans la presse écrite montréalaise	32
	Graphique 2 : Proportion en pourcentage des dix principaux dossiers répertoriés dans la presse écrite montréalaise	34
	Graphique 3 : Proportion en pourcentage des intervenants cités dans la presse écrite montréalaise	40
	Graphique 4 : Proportion en pourcentage de la mention des origines des immigrants dans la presse écrite montréalaise	48
	Graphique 5 : Couverture du thème sur les quatre périodes analysées dans la presse écrite montréalaise	53

LE CONSEIL INTERCULTUREL DE MONTRÉAL

Composé de quinze personnes issues de la société civile et nommées par le Conseil municipal de la Ville de Montréal, le Conseil interculturel de Montréal (ci-après le CiM) a été institué en vertu de la section X de la Charte de la Ville de Montréal.

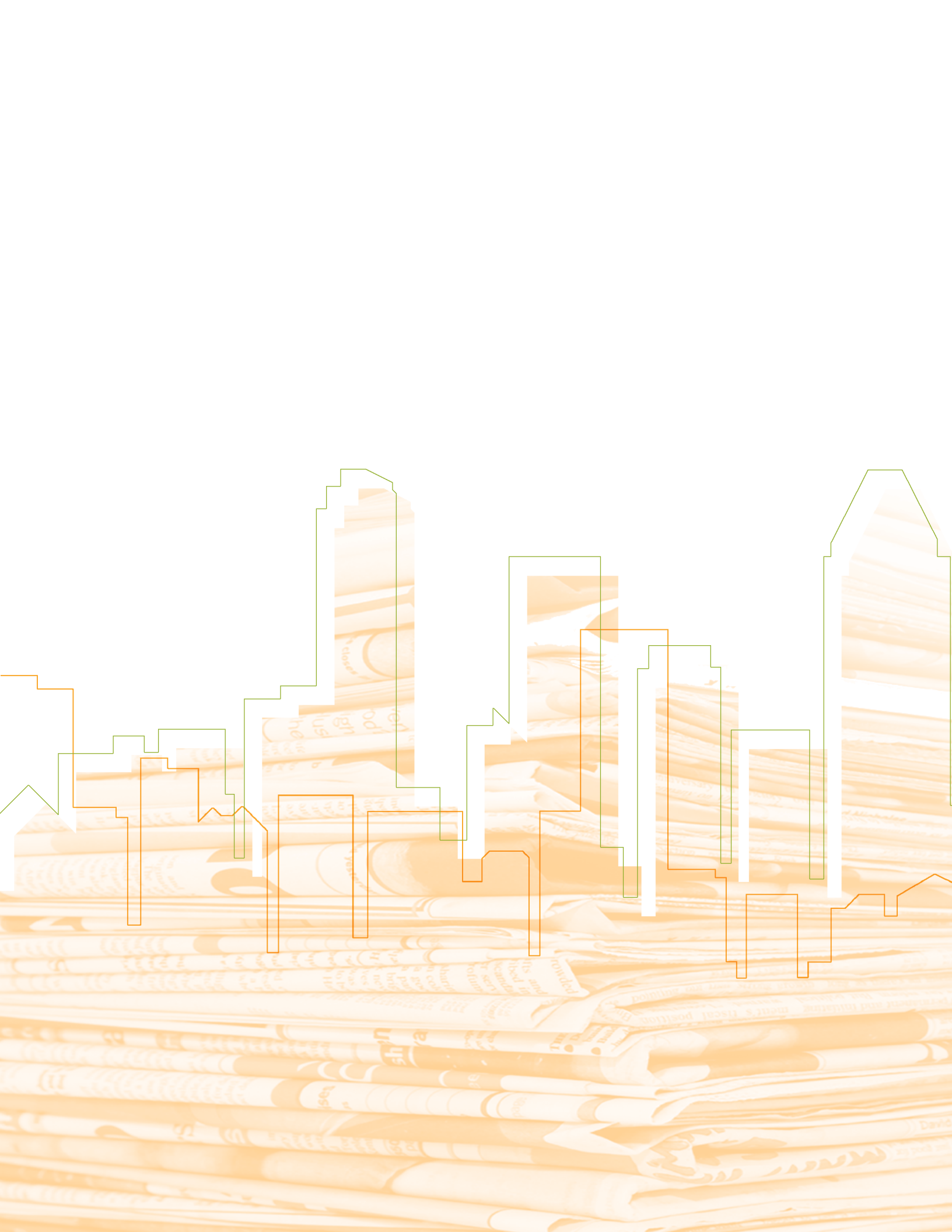
SON MANDAT

- > Le CiM conseille et donne son avis au conseil municipal de la Ville et au comité exécutif sur les politiques municipales à mettre en œuvre pour favoriser l'intégration et la participation des membres des communautés ethnoculturelles à la vie politique, économique, sociale et culturelle de la Ville;
- > Le CiM fournit, de sa propre initiative ou à la demande du conseil de la Ville ou du comité exécutif, des avis sur toute question d'intérêt pour les communautés ou sur toute autre question relative aux relations interculturelles dans le domaine des compétences municipales et soumet des recommandations;
- > Le CiM sollicite des opinions, reçoit et entend des requêtes et suggestions de toute personne ou tout groupe sur les questions relatives aux relations interculturelles;
- > Le CiM effectue ou fait effectuer les études et les recherches qu'il juge utiles ou nécessaires à l'exercice de ses fonctions.
- > La Ville de Montréal adapte ses différents services à la diversité ethnoculturelle afin de les rendre plus accessibles et plus efficaces auprès des citoyens issus des communautés ethnoculturelles;
- > La Ville de Montréal s'enrichit de fonctionnaires possédant des compétences culturelles et qu'elle s'investisse dans la sensibilisation interculturelle de son personnel;
- > La Ville de Montréal joue un rôle de chef de file dans le domaine de la lutte contre toutes les formes de racisme et d'exclusion;
- > La Ville de Montréal s'attache à promouvoir et à défendre l'inclusion sociale comme un principe qui favorise pour chaque citoyen la disponibilité des moyens d'agir et de participer de façon démocratique à la vie publique.

Les principaux enjeux identifiés par le CiM sont les suivants :

Conscients de leur mandat, les membres du CiM se sont donc engagés à ce que :

- > La Ville de Montréal ressemble à l'ensemble de ses citoyens et reflète leur diversité ethnoculturelle à tous les niveaux, dont celui de l'embauche. Le CiM s'attend à ce que la Ville adopte une politique d'embauche et de gestion du personnel qui assure une équité en emploi dans la fonction publique municipale;
- > L'employabilité comme clé d'une intégration réussie et partant de la pleine réalisation du Programme d'accès à l'égalité en emploi au sein de l'administration municipale à tous les échelons;
- > La lutte contre la discrimination sous toutes ses formes (exclusion, racisme, profilage racial, etc.);
- > La participation civique des membres des communautés ethnoculturelles, incluant notamment la sensibilisation aux enjeux électoraux;
- > La cohésion des interventions et des pratiques dans la gestion de la diversité ethnoculturelle par les services municipaux.



« *Lorsqu'une jeune femme insiste pour porter le niqab dans son cours de français, le Québec entier s'en scandalise, forçant le gouvernement à présenter un projet de loi. Lorsque sont publiées des données illustrant les graves difficultés d'intégration des immigrants au Québec, elles sont accueillies par une indifférence généralisée. C'est alors la majorité qui porte un voile intégral, refusant de voir une réalité pourtant bien plus préoccupante que le comportement de quelques exaltés religieux.* »

« Le Vrai voile », André Pratte, dans *La Presse* du 8 avril 2010

Cet extrait d'un éditorial publié dans l'un des quatre grands quotidiens de la Métropole reflète à notre sens la complexité des enjeux liés à la question de la représentation des nouveaux arrivants dans l'espace médiatique québécois, et plus spécifiquement montréalais. Paru dans *La Presse* au lendemain de la publication d'un rapport accablant du Centre interuniversitaire de recherche en analyse des organisations (CIRANO) sur les difficultés des immigrants à intégrer le marché de l'emploi au Québec, l'article dénonce la propension des médias, *reflet* de la société québécoise, à ne s'intéresser qu'aux dimensions plus controversées ou plus sensationnalistes de l'immigration, contribuant ainsi à forger une perception négative des immigrants.

LE RÔLE DES MÉDIAS

Selon la politicologue Maryse Potvin, auteure de *Crise des accommodements raisonnables : une fiction médiatique?* et membre du Conseil interculturel de Montréal de 2009 à 2011, les médias « associent les immigrants aux problèmes sociaux, soit comme causes ou comme victimes. Les personnes issues de l'immigration ne seraient donc pas présentées ou perçues comme des participants à part entière dans la société » (Potvin, 2008, p. 42). Pour Christian Agbobli, professeur au Département de communication sociale et publique de l'UQÀM, avec qui nous nous sommes entretenus dans le cadre de cet avis, un lien très fort peut être établi entre l'image des communautés ethnoculturelles véhiculée par les médias et la perception par la majorité des minorités issues de l'immigration dans la société québécoise car les sujets en lien avec l'immigration, souvent controversés, ont tendance à être orientés négativement et à influencer dans le même sens la perception des lecteurs ou des téléspectateurs :

« Les médias, pour qu'ils vendent, il faut qu'il y ait quelque chose qui frappe, qui marque, tant pour la presse écrite que pour l'audiovisuel. Pour parler d'intégration sans montrer un Noir ou une femme voilée, ça ne marche pas en fait car il faut quand même montrer ce qui est différent. Donc on sait très bien qu'aujourd'hui la presse écrite est en perte de vitesse, donc il faut nourrir le contenu de la presse. Maintenant, qu'est-ce qui marche en général? C'est la controverse, et donc la controverse faisant vendre, effectivement, les médias vont embarquer dans n'importe quel type de controverse. »

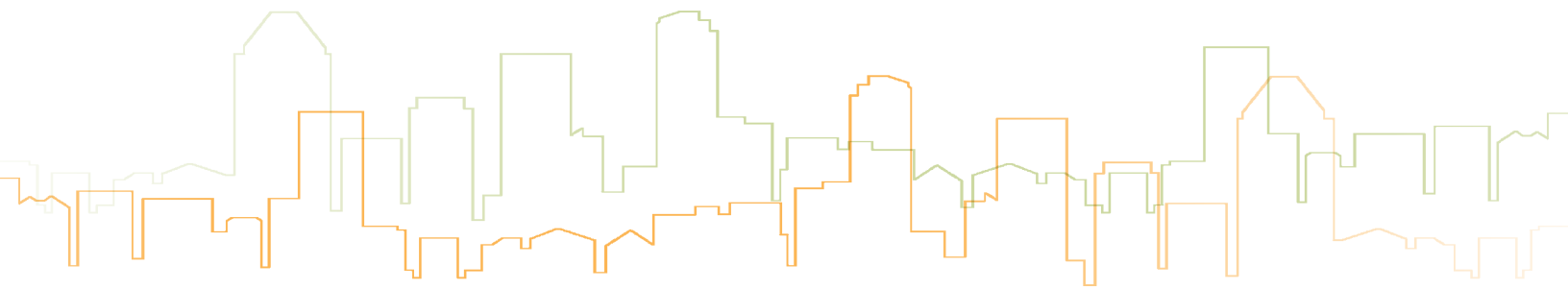
C'est pourquoi nous pensons au CiM que c'est important de se pencher non seulement sur les aspects social et économique des relations interculturelles à Montréal mais aussi de considérer la dimension médiatique de cet enjeu en analysant, dans le cadre du présent avis, le traitement journalistique d'un thème lié à l'immigration dans la presse écrite montréalaise. Pourquoi? Parce que les médias, notamment au moment des différentes crises identitaires qui traversent périodiquement la société québécoise (la crise des accommodements ou la plus récente crise entourant la Charte des valeurs, par exemple) contribuent à modeler les représentations sociales des immigrants en mettant l'accent sur une polarisation entre un *Nous* majoritaire et les *Autres*, nouveaux arrivants et immigrants plus ou moins récents qui composent la minorité (Henry et Tator, dans *ibid.*, 2008, p. 43). Cela affecte nécessairement leur intégration à la société d'accueil et donc plus largement, notre capacité collective à *vivre ensemble*. Et dans le contexte démographique propre à Montréal où, selon les plus récentes données du Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion (MIDI), 35 954 des 51 959 nouveaux arrivants au Québec (70,6 %) projetaient s'établir en 2013 (MIDI, 2014, p. 10), le « vivre ensemble » revêt un caractère particulier à l'échelle de la province : l'immigration au Québec demeure en grande partie un phénomène montréalais.

LE RÔLE DE LA VILLE DE MONTRÉAL

« *Le problème [...] c'est que la Métropole n'est pas véritablement partie prenante aux discussions liées à ce dossier névralgique pour leur développement. "On discute toujours de l'immigration au niveau de l'ensemble du Québec ou du Canada. Mais l'immigration n'est pas au Québec ou au Canada, elle est à Montréal, à Toronto ou à Vancouver. C'est là que ça se passe."* »

« L'immigration, une réponse partielle à la pénurie de main-d'œuvre », Alexandre Shields, dans *Le Devoir* du 12 mai 2010

Face à ce constat de la recherche qui attribue aux médias cette capacité à orienter les perceptions du public et à marginaliser les groupes minoritaires, pouvons-nous déterminer une corrélation entre l'image médiatique des immigrants et leurs difficultés d'intégration au marché du travail? Les médias, lorsqu'ils évoquent le taux de chômage comparativement important des immigrants, en parlent *comment*? Ils parlent de *quoi*? De *qui*? L'analyse du traitement du thème de l'intégration économique des immigrants par la presse écrite montréalaise nous permet donc de dégager un certain portrait des relations interculturelles à Montréal. En ce sens, nous répondons au mandat qui nous a été donné par M. Dimitrios (Jim) Beis, responsable des communautés d'origines diverses au Comité exécutif. En optant pour une analyse de la presse écrite montréalaise du thème de l'intégration économique des immigrants, le CiM souhaite par le fait même contribuer à la nécessaire réflexion sur le rôle que jouera l'Administration municipale, notamment aux plans médiatique et communicationnel, dans le cadre d'une future entente sur le statut de Montréal comme Métropole du Québec et de la reconnaissance par la province de la compétence de notre ville en matière d'intégration des nouveaux arrivants.

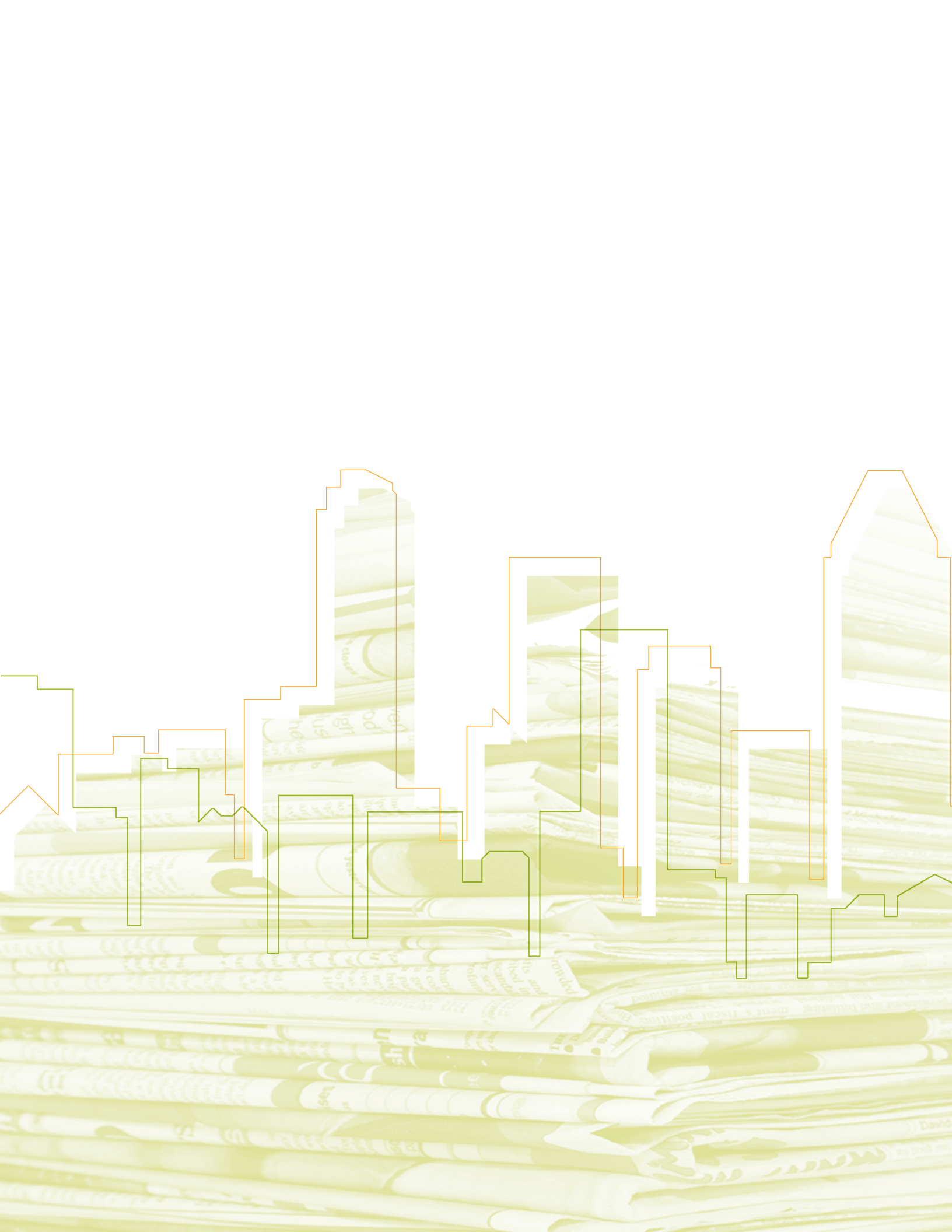


Il ne fait aucun doute que l'apport de l'immigration est essentiel au développement démographique, social et économique de Montréal. Cependant, la Ville constate que certains groupes de population immigrante, surtout ceux appartenant aux minorités visibles, éprouvent des difficultés d'intégration à l'emploi bien qu'une part importante d'entre eux ait une scolarité égale ou supérieure à l'ensemble de la population montréalaise (cette information est tirée du portail officiel de la Ville). De loin le principal pôle d'attraction des immigrants au Québec, la Ville de Montréal « souhaite voir son rôle d'acteur privilégié de l'accueil et de l'intégration des immigrantes et immigrants au Québec mieux reconnu et ses efforts davantage considérés ». Cet extrait du *Mémoire sur la planification de l'immigration au Québec pour la période 2012-2015*, présenté par la Ville de Montréal en mai 2011, démontre la ferme volonté de l'Administration municipale dans son exigence d'une pleine reconnaissance par le gouvernement du Québec des « spécificités de la Métropole et [de] la particularité de ses besoins, ce qui permettra aux immigrantes et immigrants d'assurer leur pleine contribution à la société québécoise et de bénéficier ainsi d'une citoyenneté complète » (Ville de Montréal, 2001, p. 7).

PRÉSENTATION DE L'ÉTUDE

Notre *Portrait médiatique de l'intégration économique des immigrants dans la Métropole* a été effectué en deux phases distinctes. Dans la première phase, nous avons soumis les quatre principaux quotidiens montréalais (*La Presse*, *Le Devoir*, *Le Journal de Montréal* et *The Gazette*) à une analyse systématique des articles portant sur l'intégration économique des immigrants afin de déterminer l'orientation donnée à la nouvelle, ce qui nous a aussi permis de dégager des tendances et d'établir certains constats sur le traitement donné à ce thème par la presse écrite. Dans une deuxième phase, une série d'entrevues avec des intervenants des milieux journalistiques, médiatiques, universitaires, communautaires et économiques montréalais ont permis de compléter ce portrait médiatique des relations interculturelles à Montréal.

Nous sommes convaincus que les recommandations qui sont mises de l'avant dans la dernière partie de l'avis et qui sont essentiellement d'ordre médiatique et communicationnel, sauront répondre aux besoins actuels et futurs des immigrants, aux attentes des différents intervenants sur le terrain et donneront les outils nécessaires aux décideurs en vue d'améliorer l'intégration économique des immigrants dans la Métropole, l'emploi étant l'une des clés fondamentales de l'intégration des communautés ethnoculturelles au sein de la société d'accueil. Notre avis propose cependant de voir au-delà : c'est un nouveau pacte pour un meilleur vivre-ensemble qui est aujourd'hui à l'ordre du jour.



INTRODUCTION

« Le fait qu'on en ait moins parlé depuis 2010 [du taux de chômage élevé des immigrants au Québec], cela concorde avec ma perception des choses, que tout ce qui est "accommodements" occupe beaucoup l'espace médiatique et qu'on a moins accordé d'espace médiatique aux autres questions liées à l'immigration, comme si c'était ça le sujet le plus important. Tout le reste a pris un peu le bord. »

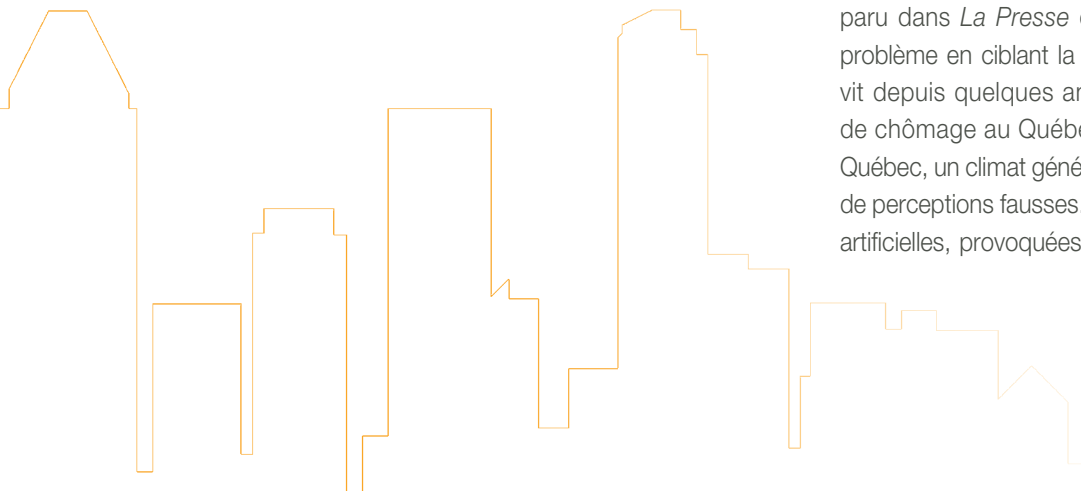
Cette remarque de la chroniqueuse de *La Presse* Rima Elkouri, qui a contribué à notre réflexion sur les médias et leur impact sur les enjeux de société, a été exprimée à la suite de notre exposé des principales conclusions de l'analyse de presse dans le cadre des entretiens réalisés dans la deuxième phase de l'étude. Cet extrait de l'entrevue s'accorde avec la perception que nous avons au CiM des sujets en lien avec l'immigration traités dans les principaux médias du Québec et qui font écho aux propos tenus par André Pratte et au constat établi par Christian Agbobli cités ci-haut : les médias n'évoquent que les thèmes controversés de l'immigration au Québec, délaissant au passage des sujets sans doute plus en lien avec les réels problèmes vécus par les immigrants, comme le fait de subir certaines discriminations à l'emploi.

ENTRE PERCEPTION ET RÉALITÉ

Mais qu'en est-il vraiment? Laissant de côté nos perceptions individuelles et collectives, il nous est nécessaire d'établir notre recherche sur des bases empiriques solides. Les études sur le sujet sont malheureusement éloquentes : non seulement les thèmes en lien avec l'immigration et les nouveaux arrivants ne sont-ils que peu abordés, mais lorsqu'ils le sont, ce n'est pas pour dresser un portrait particulièrement flatteur des immigrants. La chercheuse Maryse Potvin est catégorique à ce sujet :

« Plusieurs études confirment le maintien d'un écart considérable entre la réalité pluraliste et l'image donnée par les médias, notamment par une sous-représentation des minorités dans la presse, la radio et la télé. [...] Par ailleurs, diverses études empiriques menées sur la couverture médiatique des minorités dans différents pays occidentaux constatent un traitement très négatif des membres des minorités ethniques et visibles. » (Ibid., p. 40)

Quel impact peut donc avoir cette image négative de l'immigration et des immigrants véhiculée par les médias de la presse écrite et de l'audiovisuel à Montréal et au Québec sur l'intégration économique des immigrants? Cet extrait d'un article de Lysianne Gagnon, paru dans *La Presse* du 24 avril 2010, évoque ce problème en ciblant la communauté maghrébine qui vit depuis quelques années avec le plus haut taux de chômage au Québec : « C'est donc qu'il y a au Québec, un climat général qui encourage la circulation de perceptions fausses. Les grandes crises, la plupart artificielles, provoquées par les médias à sensation à



propos des “accommodements” ont posé la toile de fond et laissé croire aux gens qu’*immigrant* (surtout musulman) était synonyme de *trouble*. »

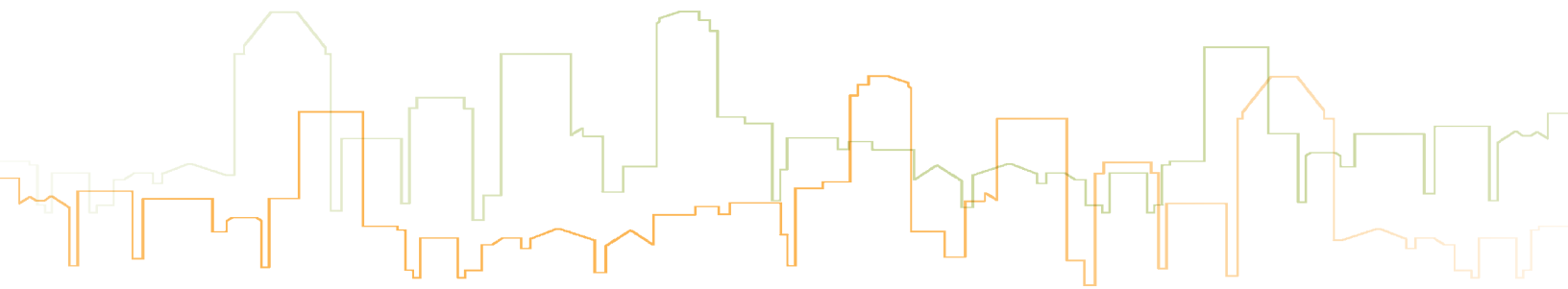
Rima Elkouri abonde dans le même sens : « Je pense qu’ultimement le battage médiatique qu’il y a eu autour des accommodements a créé une perception extrêmement négative de l’étranger, en particulier du Musulman. Donc je pense qu’il y a une réticence encore plus grande à offrir un emploi à quelqu’un qui a un nom maghrébin ou musulman. » Observation confirmée par ailleurs dans une étude de 2012 dirigée par Paul Eid, « Mesurer la discrimination à l’embauche subie par les minorités racisées : résultats d’un testing mené dans le Grand Montréal ». Conclusions de l’enquête? Nous cédon la parole à la chroniqueuse qui le 1^{er} juin 2012 en faisait le sujet d’un article intitulé « Mieux vaut s’appeler Bélanger » :

« À Montréal, mieux vaut s’appeler Bélanger que Traoré pour trouver un emploi. Avec un même CV, les candidats avec un nom de famille québécois francophone ont 60 % plus de chances d’être convoqués à un entretien d’embauche que ceux qui portent un nom à consonance africaine, arabe ou latino-américaine, a révélé la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse (CDPDJ) dans une étude parue mardi. »

Pour le philosophe Charles Taylor (qui a été avec Gérard Bouchard coprésident de la Commission de consultation sur les pratiques d’accommodements reliés aux différences culturelles), « une personne ou un groupe de personnes peuvent subir un dommage ou

une déformation réelle si les gens ou la société qui les entourent leur renvoient une image limitée, avilissante ou méprisante d’eux-mêmes » (Taylor, 1994, p. 41). L’impact des médias est donc double car non seulement l’image qu’ils véhiculent des immigrants nuit à leur pleine intégration dans la société d’accueil en contribuant à forger chez la majorité une perception négative mais participe par une espèce d’effet miroir à l’ancrage chez ces populations d’une image négative *d’elles-mêmes* et de leur contribution à la société. Marie Stabler, chargée du développement et des partenariats à la CDEC-Lasalle-Lachine (Corporation de développement économique communautaire), nous a fait cette remarque dans le cadre de nos entretiens :

« Je crois que pour revenir à l’histoire des médias [...], ils devraient maximiser nos messages médiatiques sur la portion qui fonctionne bien, sur toutes ces mesures positives [...] Et ça, ça ferait du bien aux Québécois d’origine d’entendre ça [...] et ça ferait aussi du bien à entendre aux immigrants qui arrivent et qui souvent vont dire : “Ils ne nous embauchent pas!” Parce qu’aussi cette [orientation négative] des médias qui disent “les employeurs n’embauchent pas”, ça a un impact qui est grave sur cette population-là et qui finit par être persuadée de ce qu’on balance systématiquement dans les médias quand on dit : “C’est un Musulman, il est Maghrébin et il ne travaille pas!” Et il se mettra de plus en plus en opposition à la société parce qu’il se dit que c’est comme ça que la société parle de son groupe ethno-culturel. »



RESPONSABILITÉ : CELLE DES MÉDIAS?

Dans la présente étude, nous nous penchons uniquement sur les médias d'information, et plus spécifiquement sur la presse écrite montréalaise. Il ne s'agit donc pas de faire l'inventaire de la visibilité et du traitement réservés aux communautés culturelles dans le paysage médiatique global de la province. Il s'agit d'analyser dans les grands quotidiens de la Métropole le thème de l'intégration économique des immigrants, tel que rapporté essentiellement par des journalistes et à partir d'informations diffusées par des sources. Le mandat des journalistes n'est pas celui de divertir, il s'agit d'informer le public sur des sujets d'actualité et l'information qu'ils livrent doit être (idéalement) objective. La politologue Pipa Norris, comme en réponse à Taylor et à l'observation partagée par Marie Stabler, identifie trois grandes fonctions politiques assignées aux médias d'information (Norris, dans Potvin, 2008, p. 24) :

- > pourvoir un espace de débat pluraliste;
- > veiller au respect des droits et libertés des minorités et protéger ces derniers des abus du pouvoir (le 4^e pouvoir);
- > finalement, mobiliser et informer le public.

Qu'en est-il donc de la responsabilité des médias au plan des relations interculturelles à Montréal et au Québec? Pourvoient-ils un espace de débat pluraliste, mobilisent-ils le public? La crise des accommodements (2007), ce que Maryse Potvin qualifie de « *fiction médiatique* », nous a effectivement démontré que les médias d'information n'ont sans doute pas toujours à cœur l'intérêt public, du moins l'intérêt des minorités. Si pour Christian Agbobli « les médias ont cette

responsabilité et quand ils voient que ça va trop loin, ils essayent de rééquilibrer un peu l'image qu'ils avaient projetée et qui faisait vendre », pour Kerlande Mibel, présidente d'une entreprise de communication et de marketing multiculturel, rencontrée aussi lors de la deuxième phase de notre recherche, « La presse étant la presse, elle a un pouvoir extraordinaire. La crise des accommodements raisonnables a été ce qu'elle a été à cause de la presse, dans la façon qu'ils ont eu de magnifier cet enjeu-là. [...] Il n'y pas d'objectif sociétal derrière la presse, c'est une *business*, il faut trouver une façon pour que ça vende. »

Il ne s'agit pas ici de rendre responsable la presse d'information, consciente par ailleurs de ses travers, pour les difficultés vécues par les immigrants à intégrer le marché du travail. Nous pouvons nous entendre sur le fait que les facteurs sont multiples, transversaux et complexes. Nous y revenons ci-après. Au plan des solutions à ce problème particulier, nous sommes d'avis au CiM qu'il s'agit d'une responsabilité qui doit être partagée entre tous les acteurs sociaux : politiciens et fonctionnaires publics; entreprises privées et organismes communautaires; jusqu'aux immigrants eux-mêmes. Cependant, les médias dans leur ensemble, pour faire écho aux propos de Kerlande Mibel, sont une force incontournable dont on peut faire un outil efficace et positif de changement social. Le constat d'El-Hadji Diaw, conseiller en employabilité au CARI Saint-Laurent interviewé dans le cadre de notre recherche, reflète tout à fait cette fonction attribuée aux médias :

« On dit que la presse, qu'on le veuille ou pas, que c'est une force, le 4^e pouvoir. Et je vous donne un exemple. Pas loin du CARI Saint-Laurent, dans un quartier qu'on appelle North Gate, juste ici à côté, il y a eu des logements vétustes, avec des problèmes de coquerelles, de punaises de lit, d'insalubrité. En fait, c'est un problème qui existe depuis longtemps. Pourtant, avec le comité de logement, il y a eu beaucoup d'initiatives, des plaintes de la part des locataires, et ça n'a pas avancé. Nous par exemple, on est intervenus, et ce n'est pas notre mandat mais on a beaucoup de clients qui sont issus de ce quartier-là. On a fait de la médiation, on a essayé d'aider le comité de logement, etc. **Mais il a fallu que récemment, ça se traduise en problème médiatique**, pour qu'on voie le président de cette société immobilière de Toronto donner son numéro de téléphone dans les médias! C'est là que l'on voit la force des médias. »

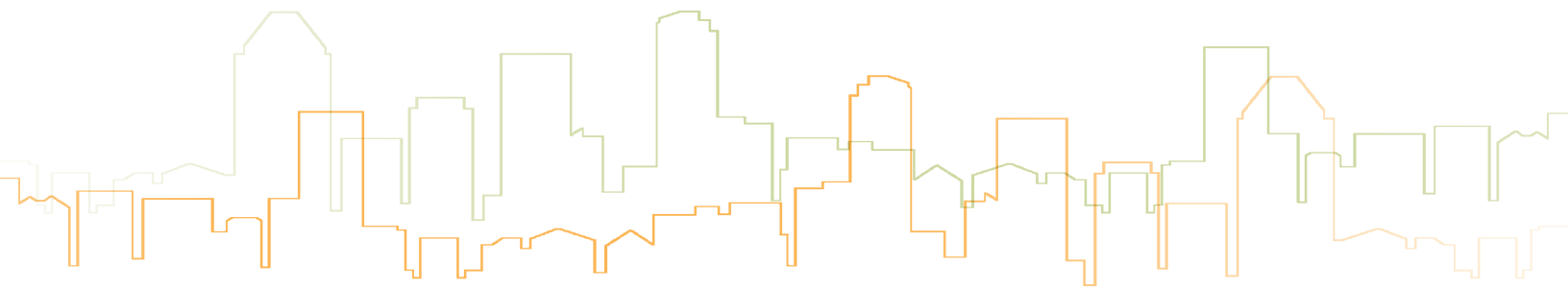
RESPONSABILITÉ : CELLE DE LA VILLE?

« Je pense que c'est une responsabilité partagée mais je pense que c'est d'abord une responsabilité du gouvernement ou des autorités municipales lorsqu'on constate qu'il y a un problème. C'est à eux de s'en soucier lorsque c'est d'intérêt public et que ça touche une grande partie de la population, c'est à eux de mettre de l'avant des solutions. » Cette affirmation de Rima Elkouri correspond pour l'essentiel à la position que nous au CiM souhaitons mettre de l'avant dans cet avis. Avec les responsabilités nouvelles réclamées par l'Administration municipale en matière d'immigration dans le cadre des négociations sur le statut de

Métropole, ce sera non seulement à la Ville d'apporter, en concertation avec les acteurs du milieu, des solutions concrètes à un problème réel vécu par une partie significative de sa population mais ce sera aussi à elle d'intervenir sur la place publique et de réagir sur le front médiatique en imposant son agenda, en étant porteur d'un discours positif, en donnant le ton lorsqu'émergeront des problématiques en lien avec l'immigration à Montréal.

Michel Leblanc, président et chef de la direction de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain, qui a également contribué à notre réflexion sur l'intégration économique des immigrants à Montréal, estime que la Ville doit exercer son pouvoir et son influence dans le champ de compétence qui est le sien : « Les élus peuvent émettre des messages sur l'intégration communautaire afin de contribuer au bien vivre ensemble. Néanmoins, en matière d'intégration en emploi, ce n'est pas nécessairement de la compétence de la Ville. Il faut prendre en compte la dynamique métropolitaine. Le meilleur emploi pour un immigrant peut se trouver à l'extérieur de Montréal. »

Nous sommes forcément en accord avec la vision de Michel Leblanc si l'on tient compte du cadre actuel des compétences municipales en matière d'immigration et d'intégration socio-économique des immigrants. Le mandat du CiM consiste en effet à fournir, de sa propre initiative ou à la demande du conseil de la Ville ou du comité exécutif, des avis sur toute question d'intérêt pour les communautés ou sur toute autre question relative aux relations interculturelles **dans le domaine des compétences municipales**, et soumettre des recommandations. En juin 2011, dans sa « Présentation générale des actions de la Ville de Montréal en relations interculturelles », rédigée à l'intention du Conseil de l'Europe en vue de sa candidature en



tant que Ville interculturelle, statut qu'elle a obtenu, la Ville établissait clairement le partage actuel des responsabilités. Nous nous permettons d'en citer les principaux points (p. 5) :

- > L'action de la Ville de Montréal en matière interculturelle est balisée par les lois du gouvernement du Québec et enchâssée dans la *Charte de la Ville de Montréal*. Sauf les articles concernant le Conseil interculturel de Montréal, cette dernière ne prévoit aucune autre délégation de compétence en matière de gestion de la diversité, de relations interculturelles ou d'accueil et d'établissement des nouveaux arrivants.
- > Les politiques et les programmes en matière d'immigration et d'intégration pour les immigrants de la catégorie économique, de la famille et des réfugiés sont principalement de la compétence du gouvernement du Québec tandis que les demandeurs d'asile, quant à eux, sont de la compétence du gouvernement du Canada. **Malgré ce partage des compétences, comme la grande majorité de l'immigration internationale du Québec s'établit à Montréal, la municipalité est devenue un acteur de premier plan dans le domaine.**
- > La Ville est l'entité politique la plus proche des citoyennes et des citoyens. Les interventions de Montréal comme employeur, comme administrateur public, notamment par le développement d'ententes partenariales entre la Ville et les organismes sans but lucratif et d'ententes spécifiques avec le gouvernement du Québec lui assurent un rôle important dans l'intégration sociale des immigrants et contribuent à une meilleure cohésion sociale à l'échelle locale.

Mais qu'en est-il des responsabilités élargies souhaitées et soutenues par l'Administration présentement en poste à l'Hôtel de Ville? Le 19 mars 2014, en pleine campagne électorale provinciale, les maires de Montréal

et de Québec publient un communiqué conjoint intitulé *Redéfinition de la mission des grandes villes – Un nouveau pacte pour la Capitale et la Métropole*, dans lequel ils réaffirment une volonté commune « de repenser le partage des responsabilités entre les grandes villes et le gouvernement ». Dans ce document de réflexion, les maires exigent « une redéfinition de la mission des grandes villes, de leurs besoins et de leurs outils » car « le rôle des villes a changé radicalement et le partage formel des responsabilités ne correspond plus à la réalité et encore moins aux besoins futurs ». Le maire de Montréal Denis Coderre y déclare :

« Avec la mondialisation, le monde se définit aujourd'hui autour des grandes villes, qui sont devenues de véritables cités-État, ou ce qu'on appelle parfois des cités globales. Faisant face à des réalités uniques, Montréal doit faire face à de nombreux enjeux et dossiers sur lesquels elle n'a pas de prise décisionnelle quant aux solutions à apporter. Cela doit cesser. Nous demandons aux partis politiques de s'engager à donner un véritable statut de Métropole et de Capitale à Montréal et Québec afin que les deux grandes villes québécoises puissent jouer leur rôle de moteur économique. »

Ce nouveau pacte entre les trois niveaux de gouvernement doit, selon eux, « s'inscrire dans une réflexion sur la gouvernance ainsi que sur la reconnaissance des compétences des villes dans les domaines du développement économique, de la culture et des loisirs, **de l'immigration**, du développement social, de la sécurité publique, de l'éducation, des infrastructures et de l'environnement ». En ce sens, les revendications de la Ville de Montréal en matière d'immigration correspondent aux pouvoirs obtenus par la Ville de Toronto en 2006. Nous y revenons en détail dans la dernière partie de notre étude.

QUE DEVONS-NOUS FAIRE MAINTENANT?

« Une fois sortis du boulot, Québécois de souche et nouveaux arrivants, à quelques exceptions près, s'ignorent superbement. Qui en parle? Qui prend à bras-le-corps la méfiance des gens d'ici et "l'entre-soi" de ceux qui arrivent? »

« Immigration : le fond du débat », Josée Boileau, dans *Le Devoir* du 6 septembre 2011

Les membres du CiM considèrent l'emploi comme étant l'une des clés fondamentales de l'intégration des communautés ethnoculturelles à la société d'accueil. Nous estimons que les difficultés vécues par les nouveaux arrivants à intégrer le marché de l'emploi dans la Métropole, principal lieu d'établissement des immigrants au Québec, exigent une intervention de la Ville sur cette question. D'ailleurs à ce chapitre, la Ville reste pleinement consciente de sa responsabilité morale, comme nous le rappelle cet article de la *Déclaration de Montréal pour la diversité culturelle et l'inclusion*, adoptée il y a aujourd'hui dix ans, par laquelle l'Administration municipale s'engage :

- À prendre des mesures afin d'assurer l'égalité en dignité et en droits des individus et des groupes humains partout où cela est nécessaire sur son territoire. À cet égard, une attention particulière est accordée aux groupes vulnérables socialement ou économiquement défavorisés.

De nombreuses initiatives, tant provinciales que municipales, sont déjà en place afin de relever les défis que pose l'intégration socio-économique des immigrants. Cependant, nous pensons au CiM que le défi le plus important est sans doute aussi celui qui est le plus difficile à cerner : celui des préjugés à l'égard des immigrants. Et nous croyons, à l'instar de nombreux chercheurs, que les médias, tous confondus, sont en partie responsables de ces perceptions négatives parce qu'ils disent *ce à quoi il faut penser* : « les médias

jouent le rôle de maître de cérémonie, en orientant les problèmes (et les aspects de ces questions) qui méritent de faire l'objet d'un débat dans une société » (Potvin, 2003, p. 31). Nous reproduisons ici un large extrait d'un article récent de Vanessa Georgescu-Paquin traitant notamment de l'impact des médias sur la construction des préjugés dans la société et qui résume bien les fondements théoriques de notre raisonnement :

« Le fait d'entretenir un préjugé sur l'autre modifie notre comportement et notre ouverture avant même d'avoir échangé avec lui. Par ailleurs, les représentations sociales culturelles sont des représentations que les cultures se font les unes des autres; elles sont dites sociales puisqu'elles ne résultent pas seulement de la perception et des projections individuelles, mais elles s'ancrent dans un imaginaire social" (Ladmiral et Lipiansky, 1989, p. 199). [...] Ces obstacles à la communication interculturelle forment des opinions préconçues et sont implicites, à l'image d'une barrière à la compréhension de l'autre empêchant l'accès **à ce qu'il est vraiment**. Cela provoque une attitude négative ou une prédisposition à adopter un comportement négatif envers les membres d'un groupe (Bourhis et Leyens, 1999). » (Georgescu-Paquin, 2014, p. 13-14)

En ce sens, l'analyse du traitement médiatique du thème de l'intégration économique des immigrants dans la presse écrite montréalaise est révélatrice de ces choix éditoriaux qu'effectuent les médias et les journalistes, orientant nos perceptions des différents enjeux de société, dont bien entendu l'immigration. L'analyse nous permet de déterminer la fréquence de l'apparition du thème dans la presse écrite, ce qui

est indicatif de l'intérêt des journalistes (et donc de la société?) pour ce thème en lien avec l'immigration. Nous pouvons aussi relever certaines tendances et associations établies par la presse écrite montréalaise lorsqu'elle évoque le taux de chômage élevé des immigrants, entre autres sujets. Notre analyse se penche également sur la présence médiatique des différents intervenants et nous sommes donc en mesure de démontrer non seulement quels acteurs sociaux interviennent dans la presse sur cette question mais aussi révéler la teneur des propos qui sont retenus par les journalistes. Finalement, nous cherchons par le présent avis à démontrer le lien entre la nécessité de l'établissement d'un dialogue interculturel harmonieux et l'intégration économique réussie des immigrants dans la société d'*accueil*; de ce dialogue, on en trouve un écho dans les médias. C'est pourquoi nous pensons que cette analyse de presse dresse un portrait utile des relations interculturelles à Montréal.

UN NOUVEAU PACTE POUR L'AVENIR

« Une fois sortis du boulot, Québécois de souche « Une simple juxtaposition de diverses cultures ne suffit pas à créer les interconnexions et le dialogue. Il est de la responsabilité de toute la société civile de réfléchir et d'agir afin de créer des chantiers où la diversité est en dialogue. »

Koïchiro Matsuura, directeur de l'UNESCO de 1999 à 2009

La publication en 2010 du rapport du CIRANO sert de point de départ à notre réflexion sur les interventions de la Ville dans l'espace médiatique sur des questions en lien avec l'immigration et les immigrants. Afin de pallier les difficultés vécues par une partie de nos concitoyens, nous souhaitons voir se mettre en place le

chantier d'un véritable dialogue interculturel. Il s'agit non seulement d'un enjeu fondamental dans la vie communautaire des Montréalaises et des Montréalais mais aussi pour la société québécoise tout entière. Le CiM propose donc, en conclusion de l'étude, une série de recommandations à caractère médiatique et communicationnel, réalisables dans le cadre des compétences actuelles de l'Administration municipale mais qui tiennent compte du contexte politique favorable qui permettra à terme, nous l'espérons, l'élargissement de la capacité d'action de la Ville en matière d'immigration et d'intégration socio-économique des nouveaux arrivants.

Nous croyons fermement au Conseil interculturel de Montréal que la Ville de Montréal doit prendre « à bras-le-corps » la responsabilité qui est la sienne de réaliser la pleine intégration, au sens de bien vivre *ensemble*, de ses citoyens des communautés d'origines diverses. Nous pensons que la Ville de Montréal, par son statut de Ville interculturelle et son cosmopolitisme, doit prendre les devants et devenir le porteur, à l'échelle de la province, du discours positif sur la diversité culturelle. Selon la *Déclaration de Montréal pour la diversité culturelle et l'inclusion*, c'est à notre Ville de :

- > Prendre toutes les mesures en son pouvoir pour promouvoir le rapprochement interculturel, le dialogue des cultures et à favoriser une meilleure gestion de la diversité culturelle.

Nous espérons que cet avis saura orienter les actions de la Ville de Montréal en matière de communication interculturelle pour la décennie à venir, années qui seront indéniablement riches en transformations de toutes sortes, tant aux plans social et économique mais aussi en ce qui a trait à la gouvernance de la Métropole du Québec. C'est pourquoi nous proposons aujourd'hui un nouveau pacte pour un meilleur vivre-ensemble.



1 ANALYSE DE PRESSE, 1^{RE} PARTIE : les aspects méthodologiques et théoriques

« Maintenant, le problème, c'est comment ils [les médias] vont traiter [le sujet]. Prenons votre exemple. S'ils traitent le sujet toujours de manière négative en disant : "C'est pas bien que ces immigrants aient des difficultés d'insertion en emploi", le problème, c'est quand ils n'en parlent pas souvent et que lorsqu'ils en parlent, c'est ce genre de contenu qui arrive, le lecteur qui est assidu va dire : "Mais non, pas encore ça!" Parce qu'ils en parlent toujours négativement. [...] La personne se retire alors un peu du discours qui est tenu [...]. Ça signifie peut-être que la thématique de l'immigration devrait être traitée sous différents angles... »

surtout, la fréquence de l'apparition du thème et des sujets qui lui sont associés dans les différents médias de la presse écrite.

Les journalistes qui traitent l'information doivent par principe s'en tenir aux faits et demeurer impartiaux, quoique l'objectivité en la matière soit source de débat dans les milieux de l'information et parmi les chercheurs. La rigueur journalistique exige tout de même une certaine **neutralité**. Cependant, les éditorialistes et les chroniqueurs en sont dispensés : c'est le point de vue de la rédaction ou celui du journaliste qui est mis en évidence dans ce type d'article journalistique.

1.1 L'ORIENTATION : ON EN PARLE COMMENT?

Quelle orientation se dégage du thème de l'intégration économique des immigrants lorsqu'il est abordé dans les médias de la presse écrite? On en parle *comment*? On parle de *qui*, de *quoi*? Christian Agbobli, dans l'extrait d'entrevue précédent, parle des réactions des lecteurs et des conséquences probables que le traitement médiatique réservé à certains sujets peut avoir sur nos perceptions. L'objectif principal visé par notre analyse du contenu médiatique de l'intégration économique des immigrants est de déterminer si cette orientation est positive, négative ou neutre. Cette « technique de recherche développée pour la description objective, systématique et quantitative du contenu manifeste d'une communication » (Berelson, cité dans L'Écuyer, dans Deslauriers, 1987, p. 50), nous révèle par ailleurs une foule d'informations pertinentes qui se trouvent dans le sillage du thème à l'étude : différenciation du traitement dans les quotidiens analysés, identification des acteurs en présence et des sujets abordés en lien avec l'intégration, identification des sources mobilisées, associations entre notre thème et certaines communautés d'origines diverses et

1.2 QU'EST-CE QUI EST POSITIF, NÉGATIF OU NEUTRE?

« Une hausse de l'immigration est "essentielle", disait-il la semaine dernière, pour contrer le vieillissement, la pénurie de main-d'œuvre et assurer notre prospérité. »

« La Grande illusion », Joseph Facal,
dans *Le Journal de Montréal* du 21 septembre 2011

Ce court extrait d'une chronique de Joseph Facal correspond à une « unité d'information », c'est-à-dire à une information journalistique soumise à l'étude dans le cadre d'une analyse de presse. Il s'agit d'une phrase, d'un paragraphe ou d'une citation exprimant *une idée et un sujet en lien direct avec le thème analysé*. Dans l'extrait cité, il s'agit du sujet des politiques québécoises de sélection des immigrants. Si certains articles ne comportent qu'une ou deux unités d'information, d'autres articles, qui correspondent le plus souvent à des articles de fond ou des chroniques n'abordant qu'un thème spécifique, peuvent en contenir une dizaine, voire plus de vingt. Nous avons identifié un total de 949 unités d'information dans les articles répertoriés dans les quatre principaux quotidiens montréalais. Chacune des unités est alors soumise à la question suivante :

Est-ce que ce qu'on dit à propos de [sujet] est positif, négatif ou neutre par rapport à l'intégration économique des immigrants?

Abordons, par exemple, une unité qui traite du sujet suivant : le taux de chômage ou le taux d'emploi des immigrants au Québec. Posons-nous la question : « Est-ce que ce qu'on dit à propos du taux de chômage ou du taux d'emploi des immigrants au Québec est positif, négatif ou neutre par rapport à l'intégration économique des immigrants? » Si cette unité d'information nous apprend que ce taux est plus élevé au Québec qu'ailleurs au Canada, l'unité est donc négative par rapport au thème analysé. Il faut toujours se demander : l'unité d'information est négative, positive ou neutre pour qui ou pour quoi? Comme l'analyse porte sur l'intégration économique des immigrants, ces informations sur le taux de chômage, même présentées de façon factuelle, sont négatives. Il en aurait été autrement si le sujet d'analyse avait été le maire de Montréal ou un parti politique montréalais, par exemple, où le lien entre l'information communiquée et l'effet négatif de celle-ci sur le sujet d'analyse est plus indirect. Afin d'illustrer notre démarche, voici trois extraits qui comprennent des unités soient neutres, positives ou négatives (le symbole / sert à séparer les différentes unités, le cas échéant) :

Exemple de trois unités neutres :

« Par contre, les candidats à l'immigration devront venir avec une offre d'emploi ou un certificat de compétence, / ainsi que démontrer une connaissance de base du français ou de l'anglais. / Ils doivent compter au moins deux ans d'expérience dans leur métier au cours des cinq dernières années. »

« La Porte est ouverte », Michel Munger,
dans *Le Journal de Montréal* du 14 janvier 2013

Exemple d'une unité positive :

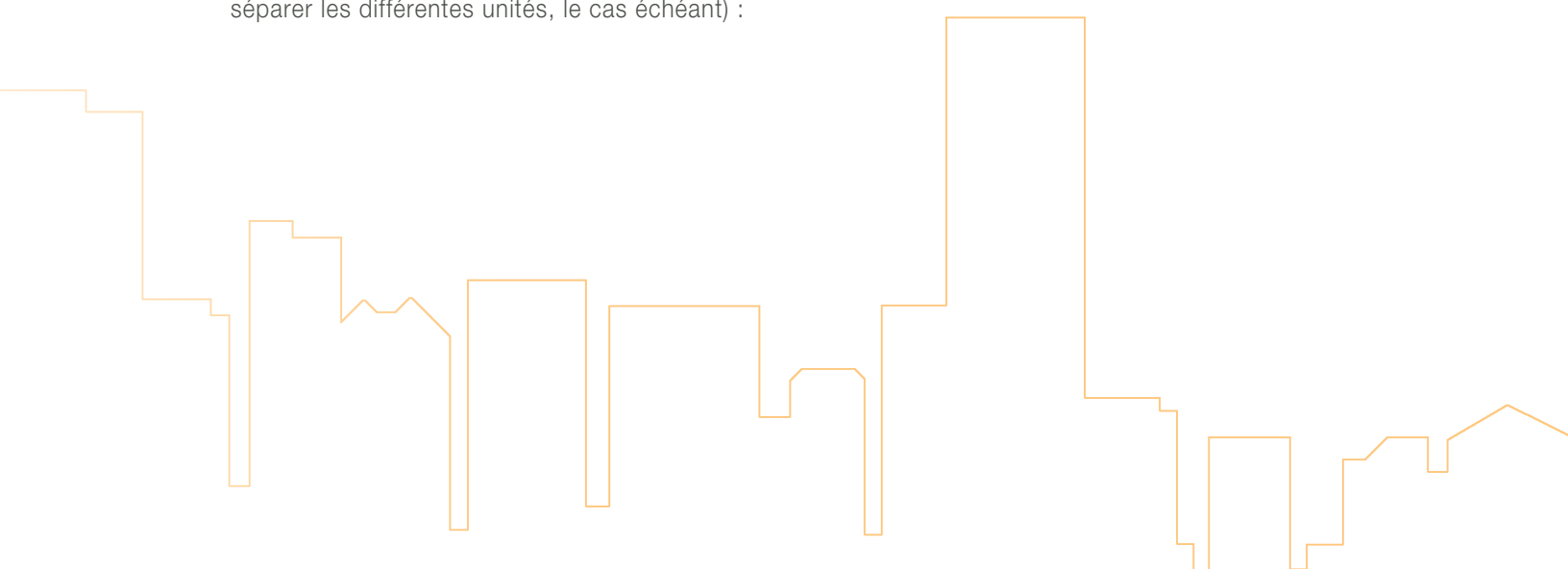
« Il a été démontré que les immigrants qui viennent de finir leur formation à l'étranger, qui n'ont pas commencé leur carrière, sont plus flexibles quand ils arrivent ici », selon M. Boudarbat. »

« Salariés de deuxième classe? », Jean-Sébastien Marsan,
dans *Le Journal de Montréal* du 21 mars 2013

Exemple d'une unité négative :

« An Arabic teacher from Tunisia is making a living teaching Arabic and working for a grocery store even though he has a master's in business administration. »

« Shut out of jobs », Sheila McLeod Anopoulos,
dans *The Gazette* du 4 février 2014



1.3 BONNE NOUVELLE, PAS DE NOUVELLE?

Le fait qu'un journaliste *dénonce* les difficultés vécues par les immigrants n'est pas négatif en soi car imaginons le tollé si un journaliste écrivait : « Les immigrants sont au chômage, tant mieux! » Mais c'est important de préciser que l'information véhiculée demeure effectivement une information orientée négativement si la réponse à la question « Est-ce que ce qu'on dit à propos du taux de chômage des immigrants au Québec? » est négatif *par rapport* à l'intégration économique des immigrants. La perception d'ensemble, celle que retient le lecteur, celle qui gagnera les esprits, est que le sujet de l'intégration économique des immigrants est un sujet *négatif* : nous retiendrons le fait qu'« immigrant » égale « négatif ». Rima Elkouri a évoqué avec nous cet apparent paradoxe : « Pourquoi on parle négativement des communautés? Il faut comprendre qu'un journal, ce n'est pas un journal paroissial où on va parler des bonnes idées de l'un ou de l'autre. Dans un journal, on parle essentiellement de ce qui ne va pas. » La citation suivante, tirée d'un article analysé, illustre bien le constat fait par la chroniqueuse :

« *“Les 35 % de chômeurs chez les Maghrébins, ce n'est pas parce qu'il n'y a pas de jobs. C'est rendu qu'ils sont obligés de changer leur nom pour être convoqués aux entrevues. Ils finissent par se décourager et rentrent chez eux. C'est triste à mourir.”* »

« La grande séduction du maire Gendron », Karim Benessaïh, dans *La Presse* du 11 mars 2011

Les propos de la chroniqueuse à *La Presse* font écho à ceux tenus lors d'un entretien par Guy Drudi, ancien membre du CiM, fondateur et président du conseil

d'administration de la Maisonnée, un service d'aide et de liaison pour immigrants : « La reconnaissance des acquis, la reconnaissance des diplômes est assez limitée et souvent, on va parler dans les journaux de cette reconnaissance-là comme étant négative. Par exemple, on va parler des médecins chauffeurs de taxi, on va parler de l'avocate en CPE ou des gens qui ont des compétences professionnelles mais qui ont été déclassifiés. » Les deux extraits d'entrevues précédents font écho aux propos tenus par Christian Agbobli en introduction de cette partie de l'étude : il voyait dans l'orientation négative de sujets en lien avec l'immigration la possibilité d'un désintéressement des lecteurs pour cette question. Mais un désintéressement des lecteurs signifiera-t-il nécessairement un désintéressement des journalistes vis-à-vis les nouvelles traitées négativement? L'exemple de la couverture médiatique de sujets plus controversés ou sensationnalistes nous démontre le contraire, comme nous le rappelle encore une fois Christian Agbobli :

« C'est pas vraiment un intérêt personnel de savoir qu'un Maghrébin a une *job* ou pas, à moins d'en connaître un dans son environnement. Cela rejaille aussi sur la couverture médiatique puisque les médias vivent, en tout cas les journalistes vivent dans la société comme vous et moi et voient aussi quels sont les sujets porteurs. S'il n'y a pas de débats sur la charte ou sur les accommodements raisonnables, à Noël, qui se dit : “Le taux de chômage des immigrants...”? Ce n'est pas ça qui *pogne!* »

1.4 L'IMPACT DES MÉDIAS

« Aujourd'hui, on découvre des compressions supplémentaires dans le Fonds de développement du marché du travail. Les timides réactions à ces nouvelles positions gouvernementales ne permettent pas de faire voir la vraie nature du problème : **de brefs commentaires dans les médias**, quelques centaines de personnes à une marche de protestation, une modeste pétition circule sur Internet, sans plus. »

« Franciser les nouveaux arrivants est un investissement », André Jacob, dans *Le Devoir* du 27 avril 2010

Le sociologue André Jacob, coordonnateur de l'Observatoire international sur le racisme et les discriminations de l'UQÀM, en faisant paraître sa lettre dans les pages d'opinion du *Devoir*, évoque cette capacité de rétention et de mobilisation limitée des médias pour des sujets moins « médiatiques ». Les médias d'information, en effectuant quotidiennement des choix éditoriaux, ont une influence indéniable sur les sujets mis à l'avant-plan dans la société. Pour la chercheuse Maryse Potvin, il existe une correspondance entre l'ordre du jour des médias et l'ordre du jour public, c'est-à-dire « entre l'importance que les médias donnent à une question et l'importance que le public va lui donner » (Potvin, 2008, p. 30). C'est pourquoi nous nous interrogeons aujourd'hui sur les manières de faire nôtre le pouvoir des médias sur les questions en lien avec l'immigration. En effet, *qui parle au nom des immigrants*, qui se fait le champion à Montréal de « notre » cause?

Nous trouvons essentiel au CiM de nous pencher non seulement sur les aspects social et économique des relations interculturelles à Montréal mais aussi de

considérer la dimension médiatique de cet enjeu. Les médias influencent tous les jours les relations interculturelles à Montréal et au Québec en nous disant quels sujets en lien avec l'immigration sont importants et lesquels le sont moins. Nous espérons que le temps est venu où les sujets abordés par les médias ne seront ni controversés, ni sensationnalistes mais adresseront les problèmes vécus concrètement par nos concitoyens des communautés d'origines diverses, telles leurs difficultés à intégrer le marché de l'emploi de la Métropole économique du Québec. Les Montréalaises et les Montréalais issus de l'immigration y verront alors la reconnaissance de leur volonté à contribuer à cette société qui, après les avoir invités, a su les accueillir. Il ne faut pas que l'observation d'El-Hadji Diaw se confirme à chacune de nos campagnes électorales, sorte de baromètre de l'opinion publique :

« Dernièrement, je m'interroge car il y a eu les élections municipales et les élections provinciales et le thème de l'immigration n'est apparu nulle part [dans les médias]. Pourtant, le Québec chaque année reçoit en moyenne 50 000 nouveaux arrivants. 50 000 c'est beaucoup. Dans les justifications qu'on donne à l'immigration, on dit : défi démographique, défendre le fait français et puis participer à l'essor socio-économique du Québec. Donc l'immigration, c'est une question importante, pourquoi ce n'est pas un sujet sexy? Pourquoi ce n'est pas un sujet de débat lors des élections municipales? Et aux élections provinciales? »

1.5 CORPUS : MOTS-CLÉS ET PÉRIODE SOUMISE À L'ANALYSE

Comme mentionné précédemment, le point de départ de notre étude est la publication du rapport du CIRANO dans les premiers jours d'avril 2010. Nous avons donc établi quatre périodes de douze mois : avril 2010 à mars 2011, avril 2011 à mars 2012, avril 2012 à mars 2013 et avril 2013 à mars 2014. Comme le rapport mettait surtout en lumière le taux de chômage comparativement élevé des immigrants au Québec, les médias ont largement fait allusion, dans les semaines et les mois qui ont suivi sa publication, au taux de chômage de ces derniers afin d'illustrer les difficultés d'intégration économique des immigrants. En effectuant nos premiers tests, c'est devenu évident que les médias d'information employaient l'expression « intégration économique » pour désigner presque exclusivement une entente à caractère international du type ALÉNA, allant dans le sens « d'intégration des marchés ». C'est pourquoi, dans nos recherches par mots-clés dans les banques de données Eureka et ProQuest, nous avons privilégié les termes « taux de chômage », « immigrants » et « Québec » (traduits en anglais par « unemployment », « immigrants » et « Quebec ») à l'ensemble des articles publiés entre avril 2010 et mars 2014 dans les quatre principaux quotidiens montréalais. Ces articles, reportages, chroniques, éditoriaux ou lettres de lecteurs, devaient contenir **à la fois les trois termes recherchés**.

Ce choix de mots-clés a-t-il pu teinter de manière indûment négative la sélection de notre corpus? Un article ayant comme sujet l'intégration économique réussie d'un nouvel arrivant comporte-t-il nécessairement

des informations sur le taux de chômage des immigrants au Québec? Un journaliste qui traite un sujet plus positif en lien avec l'intégration économique des immigrants, rédigera probablement son article ou sa chronique en réaction à une information négative sur le taux de chômage comparativement élevé des immigrants, par une sorte d'effet de balancier, comme l'a souligné Christian Agbobli ci-haut (p. 11). Il aura donc à cœur de mettre en contexte cette nouvelle plus réjouissante en l'opposant aux difficultés d'intégration économique des immigrants, difficultés illustrées par le taux de chômage. Nous sommes donc confiants que notre corpus reflète l'ensemble du traitement journalistique de la presse montréalaise réservé au thème à l'étude. Nous concédons cependant que certains articles aient pu ne pas être identifiés par notre choix de mots-clés. Au final, nous avons répertorié 129 articles : 40 dans *La Presse*, 40 dans *Le Devoir*, 37 dans *The Gazette* et 12 dans *Le Journal de Montréal*.

Nous avons ensuite construit une grille d'analyse qui nous permettrait de décortiquer, en fonction de catégories bien précises, l'information contenue dans chacune des 949 unités identifiées. Les résultats de l'analyse du contenu de la presse s'appuient pour l'essentiel sur des croisements effectués entre les données ainsi recueillies. Nous avons établi six catégories d'analyse : selon le sujet, le dossier (une catégorie plus précise de sujet), l'intervenant, l'origine des immigrants, le média (le journal) et la période (mois). Nous définissons chacune de ces catégories dans la section « Analyse de presse, 3^e partie : les résultats ».

PORTRAIT MÉDIATIQUE DE L'INTÉGRATION ÉCONOMIQUE DES IMMIGRANTS DANS LA MÉTROPOLE

« Il y a aussi une question de rectitude politique », croit [Benoît Dubreuil, auteur du Remède imaginaire]. « Les chercheurs n'ont pas tendance à intervenir dans le débat. **C'est un sujet sensible.** »

« Le miracle de l'immigration n'aura pas lieu »,
Robert Dutrisac, dans *Le Devoir* du 26 février 2011

2 ANALYSE DE PRESSE, 2^E PARTIE : le contexte socio-économique

2.1 POINT DE DÉPART DE LA RÉFLEXION

L'analyse dans la presse montréalaise du thème de l'intégration économique des immigrants au Québec a comme point de départ la publication du rapport « Immigration au Québec : politiques et intégration au marché du travail » du CIRANO, paru en avril 2010 et rédigé par deux chercheurs associés, Brahim Boudarbat et Maude Boulet. Pourquoi? Parce que le rapport, dont les résultats sont diffusés simultanément dans *La Presse* et *Le Devoir* le 8 avril 2010, présente pour la première fois avec autant d'acuité les statistiques alarmantes sur la situation économique des immigrants récents au Québec, notamment le taux de chômage élevé des nouveaux arrivants en comparaison des natifs¹. Et aussi parce que les conclusions du rapport reçoivent une attention médiatique importante comme tendent à le démontrer les nombreux articles parus dans la presse écrite montréalaise aux mois d'avril et de mai 2010. Notre analyse démontre que près de 23 % de la couverture totale dédiée à ce thème dans la presse écrite montréalaise entre avril 2010 et mars 2014 est comprise dans ces deux mois de l'année 2010 : le rapport et ses conclusions font donc l'effet d'une véritable bombe dans les médias, toutes proportions gardées. Voici les principales conclusions de cette étude effectuée à partir des données obtenues lors du recensement de 2006 par Statistiques Canada :

- > Les réformes successives survenues depuis le milieu des années 1990 ont fait en sorte que les nouveaux arrivants au Québec sont plus scolarisés, ils font partie de la tranche d'âge la plus active sur le marché de l'emploi et ils maîtrisent mieux le français. Pourtant, ils peinent plus à s'intégrer au marché de l'emploi que les immigrants qui vivent dans les autres provinces canadiennes. Cette situation survient malgré l'implication importante du Québec dans les politiques d'immigration. (P. i)
- > Ainsi, le taux de chômage des immigrants québécois est 6 points de pourcentage plus élevé que celui des natifs. Cet écart est considérablement supérieur à celui observé dans les autres provinces. Par exemple, il est de 1,8 point de pourcentage en Ontario, de 0,7 point de pourcentage en Colombie-Britannique et de 1,4 point de pourcentage dans l'ensemble du pays. (P. ii)
- > En 2006, le taux d'emploi de la population native du Québec était de 11,4 points de pourcentage supérieur à celui des immigrants. (P. ii)

¹ Précisons que le terme « natifs » employé par les chercheurs fait référence aux individus nés au pays, par opposition à ceux nés à l'étranger, que l'on désigne donc comme « immigrants ».

- > De fait, les immigrants venant des États-Unis et d'Europe de l'Ouest (y compris l'Europe septentrionale et méridionale) ont un taux d'emploi supérieur et un taux de chômage inférieur aux immigrants venant d'autres régions. Inversement, les immigrants originaires d'Afrique du Nord connaissent un taux de chômage très élevé en 2006 au Québec avec 18,8 %. Pourtant, ce groupe est de plus en plus dominant dans l'immigration au Québec. (P. iv)
- > Par ailleurs, les employeurs du Québec pourraient exercer davantage de discrimination à l'égard des immigrants ayant des compétences professionnelles étrangères que ceux des autres provinces canadiennes. (P. vi)
- > Les gouvernements du Québec et du Canada s'accordent pour dire que l'immigration est nécessaire pour faire face au vieillissement de la population et pour améliorer les perspectives économiques. (P. 11)
- > Ces données portent à croire que la situation sur le marché du travail des immigrants du Québec est plus problématique que dans les autres provinces canadiennes. Pourtant, cette province se démarque par son implication en matière d'immigration. Il devient donc pertinent de se questionner sur les causes de ce désavantage. (P. 53)

2.2 LES FACTEURS : MULTIPLES, COMPLEXES ET TRANSVERSAUX

Le rapport du CIRANO illustre les disparités frappantes entre les natifs et les immigrants et suscitent de vives réactions dans les médias, parfois assez fortes, comme on peut le constater avec cet extrait d'un éditorial d'André Pratte de *La Presse* publié au lendemain de la publication du rapport et que nous avons déjà présenté dans l'avant-propos : « Lorsque sont publiées des données illustrant les graves difficultés d'intégration des immigrants au Québec, elles sont accueillies par une indifférence généralisée. C'est alors la majorité qui porte un voile intégral, **refusant de voir une réalité** pourtant bien plus préoccupante que le comportement de quelques exaltés religieux. » Parce qu'il existe, nous l'avons vu, une correspondance entre l'importance que les médias donnent à une question et l'importance que le public va lui attribuer, la diffusion par la presse écrite des résultats de l'étude rend possible, dans l'espace public montréalais, cette conversation utile et nécessaire sur le sort réservé aux immigrants, loin des sujets plus controversés ou sensationnalistes, souvent associés à l'immigration. L'économiste feu Marcel Côté, alors président de Secor et futur candidat à la mairie de Montréal, dans une lettre à *La Presse* qui présente les principaux défis économiques auxquels est confrontée la société québécoise, évoque à son tour les conclusions de l'étude :

« La même posture de déni s'observe face à l'immigration, perçue dans le discours comme la solution de notre crise démographique. Mais le taux de chômage chez les immigrants est deux fois plus élevé qu'en Ontario. **Comment réconcilions-nous le fait que nous faisons plus d'efforts que toute autre province pour attirer des immigrants ici, alors que nous sommes parmi les pires pour les intégrer sur le marché du travail?** »

« Repenser notre futur », Marcel Côté, dans *La Presse* du 28 avril 2010

« Selon le MESS [ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale], la crise économique de 2008 a donné lieu à un contexte défavorable en ce qui a trait à l'emploi, et ce, "particulièrement en ce qui concerne les personnes immigrantes ou membres de minorités visibles, qui sont plus vulnérables en période de ralentissement économique" ». (MESS, dans IRIS, 2012, p. 7) Ce constat émis par le gouvernement dans son *Rapport annuel de gestion 2010-2011* est tiré de l'étude socio-économique de l'Institut de recherche et de développement sur l'intégration et la société (IRIS), parue en mars 2012 et intitulée « L'Intégration des immigrants et des immigrantes au Québec ». Toutefois, les données qui ont servi à dresser le portrait de l'intégration économique des immigrants dans le rapport du CIRANO sont celles du recensement de 2006, soit avant la crise financière de 2008 et la récession qu'elle a engendrée.

Les phases du cycle économique ne peuvent donc expliquer à elles seules les difficultés que subissent les immigrants au Québec à intégrer le marché de l'emploi. Michel Leblanc de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain, rencontré dans le cadre du présent avis, estime avec raison que les difficultés particulières vécues par les immigrants doivent être considérées en vertu du contexte sociohistorique propre à notre province :

« Historiquement, le taux de chômage de la métropole québécoise est plus élevé qu'à Toronto ou Vancouver. Dans une économie à taux de chômage plus élevé, il y a un bassin de travailleurs disponibles natifs d'ici qui a potentiellement une expérience de travail déjà réalisée ici, un réseau local, une formation qui est immédiatement évaluable et reconnaissable par des employeurs potentiels. [...] Si on est à Vancouver ou à Toronto où les taux de chômage sont plus faibles, la probabilité d'accéder au bassin d'immigrants pour répondre aux besoins du marché du travail est beaucoup plus grande. C'est donc normal qu'ils soient intégrés un peu plus rapidement dans ces villes. »

2.3 À CHACUN SON DISCOURS

« *Pourtant, les immigrants sélectionnés par le Québec sont de plus en plus instruits et qualifiés professionnellement. En plus, comme le plus gros contingent provient du Maghreb, nombre d'entre eux parlent déjà bien français. Serait-ce bien que pour ceux-là, le manque de connaissances en anglais constitue un obstacle? Mais alors, comment expliquer que les immigrants maghrébins chôment dans une proportion de 18,8 % au Québec... mais de seulement 7,1 % en Ontario?* »

« Immigrants au chômage », Lysiane Gagnon, dans *La Presse* du 24 avril 2010

Cet extrait d'un article de Lysiane Gagnon, paru dans la foulée du rapport CIRANO, semble confirmer l'argument des économistes mais n'explique qu'en partie les facteurs qui contribuent à exclure les immigrants du Québec du marché de l'emploi. Nous revenons en détail sur ces facteurs dans la prochaine partie de l'étude; notre analyse du contenu de la presse en lien avec le thème de l'intégration économique nous révèle lesquels de ces facteurs trouvent écho dans les médias de la presse écrite montréalaise. Mais ce qui ressort clairement de nos rencontres avec divers intervenants sur le terrain, c'est qu'il existe un facteur moins explicite, plus difficile à cerner, qui fait peu l'objet d'étude (celle menée par Paul Eid pour le compte de la CDPDJ en est un rare exemple) : la discrimination basée sur des critères ethnoculturels.

Kerlande Mibel a été catégorique à ce sujet lors de notre rencontre : « Si on parle de racisme, carrément, tu viens de te fermer plein de portes. Moi je peux te le dire, je ne cherche pas de subventions. Je n'ai pas ce besoin-là de subventions, moi je peux te le dire mais lui [l'intervenant communautaire] il ne peut pas te le dire. [...] Les gens ne veulent pas entendre ça. Or, il faut en parler pour faire éclater les choses. » Rima Elkouri abonde dans le même sens :

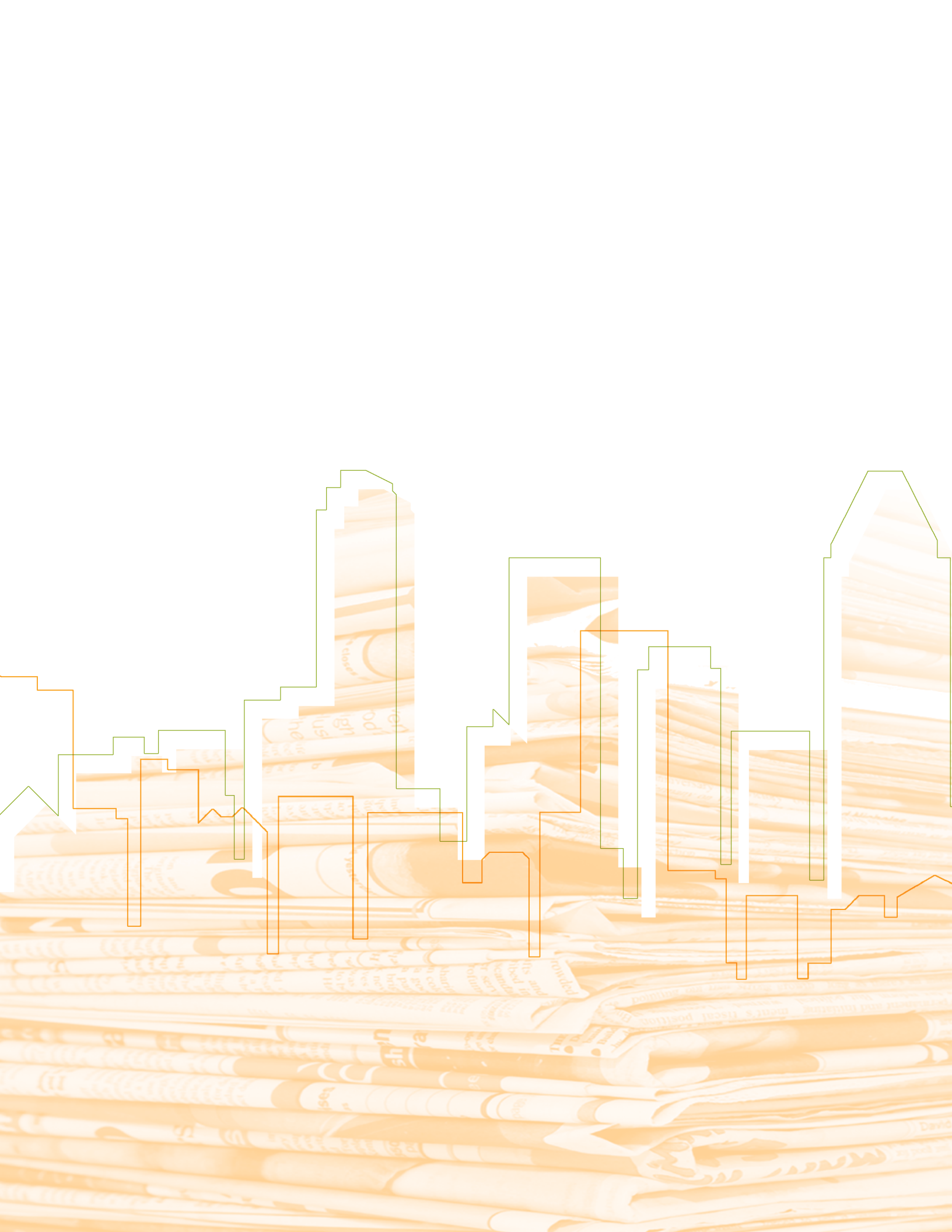
Le problème du racisme, c'est qu'il est difficile à documenter, c'est dans le non-dit. Personne ne va dire : « Je ne t'embauche pas parce que tu es Musulman. » [...] Donc, est-ce que c'est ça d'abord? Je pense qu'on ne peut pas le nier. Mais le racisme c'est une question qui est extrêmement taboue. Moi quand je l'aborde dans des textes, surtout quand je l'aborde sous le prisme des accommodements, les gens disent : "S'ils n'ont pas un emploi, c'est juste qu'ils ne le méritent pas. C'est de leur faute." [...] Est-ce que c'est principalement le racisme qui l'explique? »

Sur la question de l'intégration économique des immigrants, nous le voyons, les explications varient parce que non seulement les facteurs sont multiples, transversaux et complexes mais aussi parce que les acteurs des milieux économique et communautaire ont chacun des points de vue parfois irréconciliables

sur cet enjeu de société. Une observation de Marie Stabler, qui œuvre au sein d'une CDEC à établir des ponts entre les organismes en employabilité et les entreprises, est éloquente sur la question et illustre par le fait même certains blocages qui surviennent dès lors que ces acteurs aux profils différents souhaitent trouver une solution d'ensemble au problème de l'intégration économique des immigrants :

« Disons que chaque acteur va réagir et va avoir une position sous son angle d'expertise mais aussi sous son angle de pratique. Donc effectivement, une personne qui vient du privé et qui est purement dans la sphère économique et entrepreneuriale ne se soucie pas ou à peu près pas de l'état de santé de la population issue de l'immigration qui a de la difficulté à s'intégrer, de l'état psychologique de cette même population, des impacts transversaux sur la 2^e et la 3^e génération de cette même population qui connaît une difficulté à l'intégration. [...] Mais si tu parles à une intervenante du milieu de la santé ou même à une intervenante en employabilité du communautaire, elle ou lui va être beaucoup plus axé [sur cette dimension] mais ne va pas tenir compte des contraintes et des obligations du milieu des affaires. **Chacun va avoir un discours.** »

Les chercheurs du CIRANO, en prenant clairement position en faveur de l'immigration, essentiellement comprise comme un besoin vital pour la société québécoise, tant au plan économique que démographique, s'inscrivent dans un débat plus large sur la place qu'occupe l'immigration et, par conséquent, les immigrants au Québec. Du *Remède imaginaire* du philosophe Benoît Dubreuil et du démographe Guillaume Marois, publié le 1^{er} mars 2011, un ouvrage qui tente de défaire le « mythe » de l'immigration perçue comme nécessaire au développement économique de la province, et jusqu'aux plus récentes études socio-économiques de l'IRIS et de la CDPDJ, le thème de l'intégration économique des immigrants au Québec revient ponctuellement dans l'actualité montréalaise et québécoise. Notre analyse de presse, par ses résultats, dresse le portrait de ce débat tel qu'il est présenté dans les médias de la presse écrite de la Métropole.



3

ANALYSE DE PRESSE, 3^E PARTIE : les résultats

3.1 L'INTÉGRATION ÉCONOMIQUE DES IMMIGRANTS : UN TRAITEMENT NÉGATIF

L'orientation dans une analyse du contenu de la presse « révèle dans quelle mesure l'ensemble d'une couverture de presse présente les aspects favorables ou négatifs du sujet à l'étude. L'orientation précise avec laquelle conviction la presse s'est appliquée à traiter d'un sujet » (Chartier, 2003, p. 115). C'est le premier indice qu'il faut chercher et c'est pourquoi, en analysant individuellement chacune des 949 unités d'information identifiées, nous nous posons la question : « Est-ce que ce qu'on dit à propos de [sujet] est positif, négatif ou neutre *par rapport à l'intégration économique des immigrants?* » Est donc positif ce qui supporte et ce qui confirme l'intégration économique réussie des immigrants. Au contraire, ce qui la défavorise, la réfute ou s'y oppose est négatif. L'indice global de l'orientation du contenu de l'information précise, pour l'ensemble d'une analyse, « le pourcentage par lequel les unités positives ou négatives l'emportent sur toutes les autres. Si le nombre des unités positives est égal à celui des négatives, l'orientation globale est égale à zéro » (Ibid., p. 109). L'analyse dans la presse écrite du thème de l'intégration économique des immigrants a donc révélé **une orientation très négative de -39,5 %** pour l'ensemble du corpus.

Une fois ce constat établi, nous devons nous demander s'il y a une place dans les médias pour une information plus positive? Doit-on, peut-on traiter de manière plus positive le thème de l'intégration économique des immigrants au Québec? En effet, comment traiter positivement une mauvaise nouvelle? De récentes données encourageantes sur le taux de revenu des immigrants sont certes rapportées par les journalistes, tout comme des profils d'immigrants ayant connu du succès sur le marché de l'emploi apparaissent

de temps à autre dans les médias durant la période soumise à l'analyse. Mais de toute évidence, ces articles ne font pas le poids. Peut-être serait-il temps qu'il y ait rééquilibrage de la couverture médiatique des thèmes en lien avec l'immigration? Comme le soulignait en ouverture Christian Agbobli, en abordant le sujet de l'immigration sous des angles différents, les médias mettraient nécessairement de l'avant des sujets plus positifs. La chroniqueuse Rima Elkouri estime que le public est tout à fait disposé à entendre des nouvelles plus positives :

« Moi je note que chez les lecteurs il y a un grand besoin de nouvelles positives. À chaque fois que je fais une chronique ou juste une histoire beaucoup plus positive, les gens disent : "On aime ça, on manque de bonnes nouvelles." Alors je pense qu'il y a un besoin chez les lecteurs mais en même temps, en chronique on peut le faire mais en nouvelle, c'est plus difficile. Ce n'est pas que ce n'est pas vendeur mais c'est "Bonne nouvelle, pas de nouvelle".

3.2 SUJETS ET DOSSIERS : PERMETTRE UNE ANALYSE EXHAUSTIVE

Nous avons porté notre analyse sur cinq sujets précis. Ces sujets ont été choisis parce qu'ils correspondent soient aux principaux facteurs socio-économiques mis de l'avant par les recherches et qui expliqueraient les données sur les difficultés d'intégration économique des immigrants au Québec, soient parce qu'ils illustrent des phénomènes en lien direct avec l'intégration des nouveaux arrivants au marché de l'emploi. Il s'agit

d'un choix sans doute « subjectif » de notre part mais ce choix se base sur notre connaissance des enjeux liés à l'immigration tels qu'abordés dans la presse écrite et identifiés dans le rapport du CIRANO. Nous avons établi une catégorie « Autres sujets » lorsqu'il nous apparaissait que le sujet traité ne correspondait à aucun des cinq sujets identifiés. Nous avons ensuite constitué pour chacun des cinq sujets différents dossiers, 22 au total (avec un dossier « autres », pour les mêmes raisons que celles mentionnées ci-haut), ce qui a rendu plus exhaustive encore l'analyse du thème de l'intégration économique des immigrants dans les différents médias d'information. Voici les cinq sujets que nous avons explorés ainsi que les dossiers qui leur sont consacrés :

> **Le taux de chômage ou le taux d'emploi des immigrants** (nous avons regroupé ces taux parce que nous les estimons complémentaires) :

- Le taux de chômage ou le taux d'emploi des immigrants *du Québec*
- Le taux de chômage ou le taux d'emploi des immigrants au Québec *en comparaison des natifs au Québec*
- Le taux de chômage ou le taux d'emploi des immigrants au Québec *en comparaison des immigrants ailleurs au Canada.*

> **Le taux de revenu des immigrants :**

- Le taux de revenu des immigrants au Québec
- Le taux de revenu des immigrants au Québec en comparaison des natifs au Québec
- Le taux de revenu des immigrants au Québec en comparaison des immigrants ailleurs au Canada.

> **Les politiques québécoises de sélection des immigrants :**

- L'immigration perçue comme un besoin démographique et économique
- La grille de sélection des immigrants au Québec
- Le nombre d'immigrants admis au Québec
- La langue des immigrants admis au Québec
- La formation (scolarité et/ou expérience de travail) des immigrants admis
- L'âge des immigrants admis au Québec.

> **Les politiques d'intégration socio-économique de l'État ou du secteur privé :**

- Les programmes d'insertion en emploi pour les immigrants
- Le programme de francisation des immigrants
- Les campagnes de recrutement d'immigrants au Québec et à l'extérieur de la province par l'État et les employeurs
- Les mesures pour la reconnaissance des acquis et des compétences ou les programmes de requalification des immigrants
- Les mesures de rétention des immigrants économiques et des étudiants étrangers.

> **Les facteurs de discrimination à l'égard des immigrants sur le marché de l'emploi :**

- Les préjugés raciaux et la discrimination ethnoculturelle
- La discrimination à caractère linguistique
- La non-reconnaissance des diplômes ou des acquis professionnels
- Le corporatisme des ordres professionnels ou d'origine syndicale
- La surqualification (ou la déqualification) des immigrants.

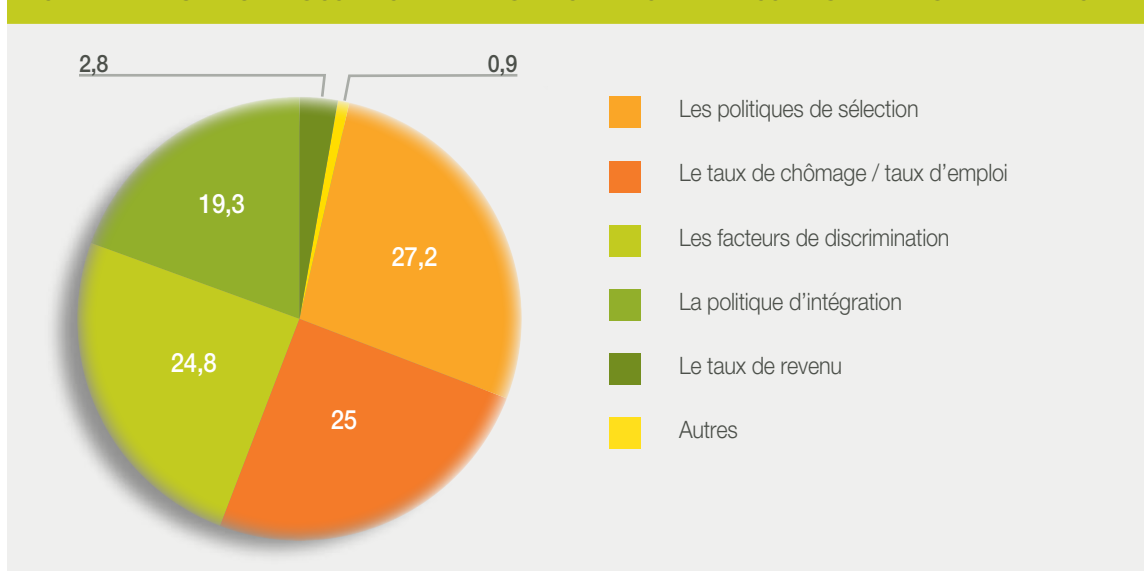
3.3 LE SUJET LE PLUS MÉDIATISÉ : LES POLITIQUES DE SÉLECTION DES IMMIGRANTS

Il s'agit maintenant de savoir dans quelle mesure chacun des sujets a été abordé dans la presse écrite lorsqu'il était question de l'intégration économique des immigrants. Pour cela, nous déterminons la fréquence (ou la visibilité médiatique), un indicateur qui « révèle clairement, par un pourcentage, quelle a été la *fréquence* d'apparition de toute catégorie d'unités » (ibid., p. 115). Les résultats démontrent que trois sujets ont un indice de fréquence comparable dans les principaux quotidiens montréalais. **Le sujet des politiques de sélection des immigrants** représente 27,2 % de toute la couverture médiatique de sujets en lien avec notre thème. Les sujets du taux de chômage ou du taux d'emploi, avec 25 %, et celui des facteurs de discrimination, avec 24,8 % de la couverture médiatique, suivent de

près. Le sujet des politiques d'intégration n'est pas en reste : 19,3 % de la couverture est dédiée à ce sujet. De toute évidence, avec un maigre 2,8 % de fréquence d'apparition, le sujet du taux de revenu n'est pas exploité par les journalistes dans leur illustration de l'intégration des immigrants au marché de l'emploi. Même si le taux de revenu peut être indicatif d'une certaine déqualification des immigrants au moment d'accepter un emploi, il constitue probablement, dans l'esprit des journalistes ou des intervenants cités dans la presse écrite, une donnée extérieure à leur intégration au marché du travail; ces immigrants occupent un emploi, même s'ils y sont sous-payés par rapport à leur scolarité ou à leur expérience professionnelle antérieure.

GRAPHIQUE 1

PROPORTION EN POURCENTAGE
DES DIX PRINCIPAUX DOSSIERS RÉPERTORIÉS DANS LA PRESSE ÉCRITE MONTRÉLAISE²



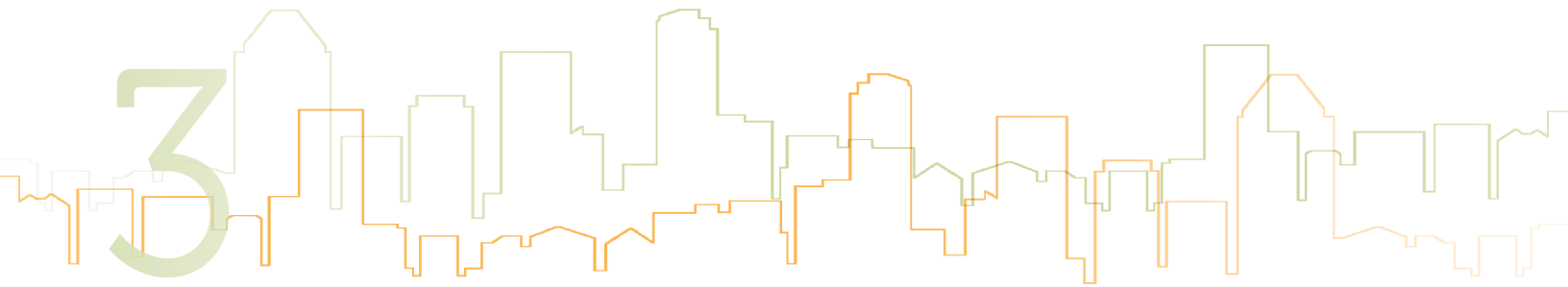
² Vous trouvez en annexe les tableaux détaillés des résultats pour chacune des six catégories analysées.

3.4 UN SEUL SUJET POSITIF : LES POLITIQUES D'INTÉGRATION SOCIO-ÉCONOMIQUES

Parmi les cinq sujets que nous avons répertoriés et analysés, seul un sujet ressort positivement dans l'ensemble de la presse écrite montréalaise : les politiques d'intégration socio-économiques du gouvernement provincial ou du secteur privé destinées aux immigrants (+23 % d'orientation positive). L'explication réside certainement dans le fait que la majorité des acteurs sociaux qui interviennent dans la presse écrite montréalaise, journalistes compris, voient d'un œil favorable l'existence de ces programmes. Ils sont jugés bénéfiques et efficaces dans leur ensemble pour l'intégration économique des immigrants, soit parce que le discours particulier de l'intervenant penche en faveur de ces programmes, soit parce que les données rapportées dans la presse sont globalement positives à l'égard de ces programmes. Le sujet « taux de chômage / taux d'emploi » est celui qui est orienté le plus négativement (-83,5 %). Ceci s'explique aisément du fait que ces taux reflètent en très grande majorité les difficultés que les nouveaux arrivants vivent au Québec lorsqu'ils sont à recherche d'un emploi : c'est difficile pour un journaliste ou n'importe quel intervenant d'en parler de manière positive! Sans grande surprise, les sujets des « facteurs de discrimination » avec -73,6 % et du « taux de revenu » avec 63 % sont tous deux traités négativement par la presse montréalaise pour sensiblement les mêmes raisons.

3.5 À CHACUN SON DISCOURS (BIS)

Les « politiques québécoises de sélection des immigrants », sujet qui jouit de la plus grande visibilité médiatique est aussi celui dont le traitement, avec seulement -11,2 % d'orientation négative, tend le plus vers la neutralité : on en parle en bien comme en mal en proportion quasiment égale. Nous le verrons au moment d'analyser la visibilité médiatique des différents acteurs sociaux, politiques et économiques en lien avec l'intégration, ce sujet davantage que les autres est présenté dans la presse en fonction de discours clairement définis; ceux-ci prenant position en faveur de tel dossier et ceux-là s'affichant contre des aspects de la sélection des immigrants au Québec.



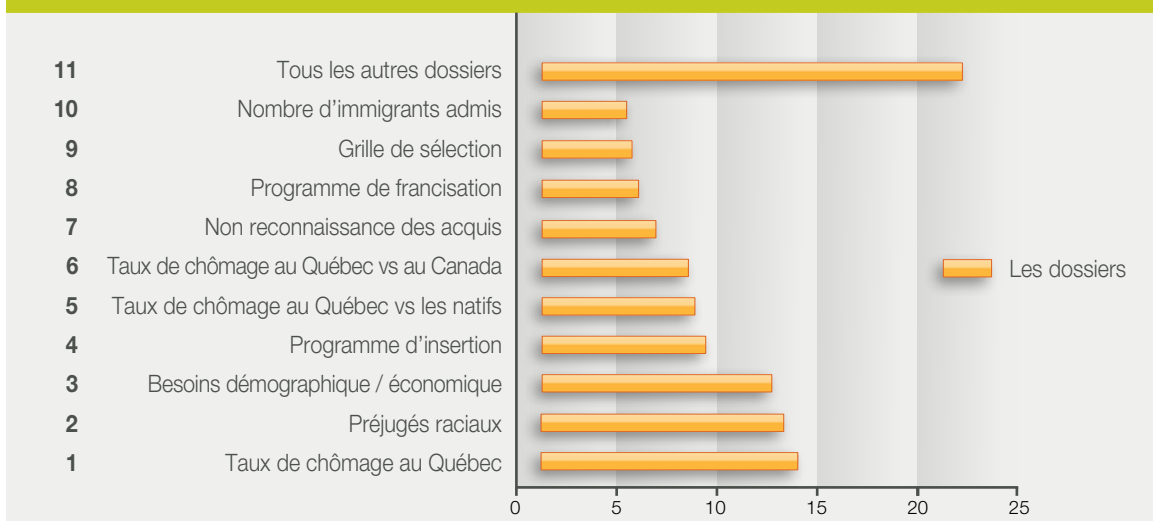
3.6 LE DOSSIER LE PLUS MÉDIATISÉ : LE TAUX DE CHÔMAGE DES IMMIGRANTS AU QUÉBEC

Avec une proportion comparable dans les principaux quotidiens montréalais, trois dossiers parmi les vingt-deux se démarquent un peu des autres. Parmi ceux-ci, le dossier le plus couvert par les journalistes est celui du « taux de chômage ou du taux d'emploi des immigrants au Québec » avec 12,8 % de la visibilité médiatique. Considérant que nous cherchions des articles comportant le mot-clé « taux de chômage », il n'est pas surprenant de retrouver ce dossier en tête de liste. Ce dossier est traité de manière négative par la presse écrite, avec une orientation de 69,4 %. Orienté encore plus négativement (-77,2 %), le dossier des « préjugés raciaux et de la discrimination ethnoculturelle » arrive en deuxième place en terme de fréquence avec 12 % :

si l'orientation de ce dossier est négative, la raison en est que les nouvelles analysées traitent essentiellement de faits vécus ou d'études démontrant des cas de discrimination. Pour compléter le tableau de tête, l'importance accordée au dossier de « l'immigration perçue comme un besoin démographique et économique », avec 11,6 % du total de la couverture a été pour nous l'une des grandes révélations de cette analyse. La forte présence médiatique de ce dossier, abordé de façon neutre (+0,9 %) par la presse écrite montréalaise, signifie-t-elle l'existence d'un consensus dans la société québécoise quant au principe même de l'immigration?

GRAPHIQUE 2

PROPORTION EN POURCENTAGE
DES DIX PRINCIPAUX DOSSIERS RÉPERTORIÉS DANS LA PRESSE ÉCRITE MONTRÉLAISE



3.7 L'IMMIGRATION : ENTRE PRÉJUGÉS ET NÉCESSITÉ DÉMOGRAPHIQUE ET ÉCONOMIQUE

Il se dégage donc de notre analyse des dossiers en lien avec le thème de l'intégration économique des immigrants un certain paradoxe : entre les faits de la réalité de l'immigration au Québec (un taux de chômage élevé) et ce que révèle la recherche sur les médias (la couverture de thèmes en lien avec l'immigration et les immigrants est globalement négative), **le discours dans la presse écrite montréalaise reste très largement pro-immigration**. En cela, les médias se font le reflet de l'opinion publique québécoise sur la question de l'immigration, comme tendent à le démontrer ces deux sondages parus dans *La Presse* durant la période que nous avons soumise à l'analyse :

« Un sondage dévoilé par l'Institut de recherche en politiques publiques (IRPP) indique que les Canadiens, et encore davantage les Québécois, sont ouverts à l'immigration.

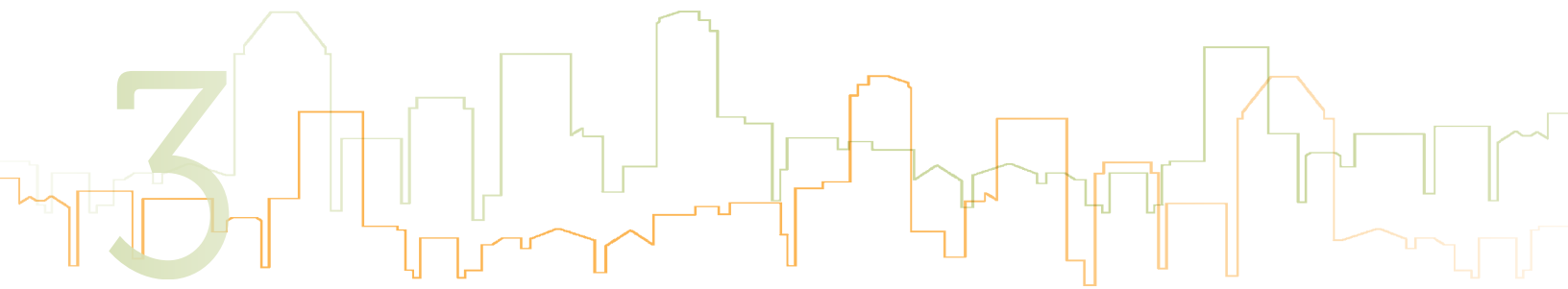
[...] Au Canada, 58 pour cent des répondants se sont dit en désaccord avec l'affirmation voulant que "dans l'ensemble, il y ait trop d'immigration au Canada". La proportion atteint 62,8 pour cent dans les Prairies, **61,8 pour cent au Québec**, 53,5 pour cent en Ontario et 54,4 pour cent en Alberta, par exemple.

[...] Dans les grandes villes du pays aussi, l'ouverture à l'immigration est manifeste. Ainsi, **62,7 pour cent des Montréalais**, 60,3 pour cent des Torontois et 56,4 pour cent des Vancouverois se sont dit en désaccord avec l'énoncé voulant qu'il y ait trop d'immigration au pays. »

« Canadiens et Québécois sont ouverts à l'immigration, dit un sondage », Lia Lévesque, dans *La Presse* du 5 décembre 2011

« Selon un sondage, les Québécois voient d'un œil plus favorable l'immigration que les Ontariens. L'opinion des personnes interrogées varie selon l'endroit où elles vivent et leur profil. [...] Oubliez Toronto contre Hérouxville. Malgré les stéréotypes tenaces, les Québécois seraient plus ouverts à l'immigration que leurs voisins de l'Ontario. »

« Immigration : les Québécois plus ouverts que les Ontariens », Philippe Teisceira-Lessard, dans *La Presse* du 8 septembre 2012



3.8 ENTRE IMMIGRATION ET IMMIGRANTS, UN MONDE

Nous le constatons, l'immigration, en tant que *besoin* est un concept globalement accepté. Mais entre une immigration entendue comme un « besoin » vital pour l'économie et la société québécoise, et la compréhension par cette même société des responsabilités partagées qu'elle implique, voire impose envers les nouveaux arrivants, il existe un important décalage que semble corroborer l'observation partagée par Marie Stabler lors de notre entretien :

« On a raison de dire que le patronat et les chambres de commerce au Québec et même les filières syndicales, toutes origines confondues, vont dire ce [que ton rapport démontre], c'est-à-dire qu'on a besoin d'immigrants. **Mais on dit qu'on a besoin d'immigrants mais pas vraiment : on a besoin de main-d'œuvre.** Là où ça blesse, c'est la compréhension entre ce "J'ai besoin de main-d'œuvre" et la main-d'œuvre qui est disponible. Et le gouvernement, qui a pris un certain nombre de mesures pour me donner, à moi l'entreprise, cette main-d'œuvre, il se trouve qu'elle me donne une main-d'œuvre immigrante. Et là, les gestionnaires de petites et moyennes entreprises, en comparaison des plus grosses entreprises, ont des enjeux fort différents, les perceptions sont forts différentes, les moyens sont forts différents pour traduire main-d'œuvre avec main-d'œuvre immigrante. Et à mon avis, c'est tout là le travail qu'on doit faire... »

Guy Drudi, fort de son expérience des rouages de la Ville grâce notamment à ses recherches dans le cadre de la publication d'un *Avis sur le programme d'accès*

à l'égalité en emploi de la Ville de Montréal pour le compte du CiM, constate aussi ce paradoxe apparent : « Les gens de la Ville de Montréal m'ont dit : "On en a besoin". Et les [immigrants] arrivent formés et c'est une population productive. Mais ils n'ont pas l'expérience canadienne, ils n'ont pas le français nord-américain, ils n'ont pas la reconnaissance du diplôme, ce n'est pas les mêmes universités, etc. Alors on va inscrire des barrières et les gens s'arrêtent là. Mais quels sont les accommodements qu'on peut faire qui vont favoriser la transition? » Pour la professeure à l'École des relations industrielles de l'Université de Montréal Marie-Thérèse Chicha, interviewée par *Le Devoir*, le paradoxe entre le discours consensuel des « besoins » et la difficile intégration économique des immigrants s'exprime ainsi :

« *"Il n'est pas exagéré de parler de discrimination du côté des employeurs", comme l'a montré d'ailleurs la Commission des droits de la personne et de la jeunesse dans un avis paru en 2011. "Ils ont des craintes devant un CV pourtant très impressionnant. Et leurs craintes sont liées à des préjugés. Ils ont peur des accommodements raisonnables, imaginent que des candidats pourraient demander des congés religieux ou vouloir prier au travail, et ils refusent des candidatures sur la seule base d'un accent différent" [relate-t-elle]. "Nous sommes loin des problèmes de déqualification dans ces cas-là. On parle de barrière discriminatoire, simplement. La force d'inertie est très grande chez les employeurs. Ils sont conscients du problème, mais ils ne veulent pas changer leurs manières de faire." »*

« Pièges et paradoxes de l'intégration au travail », Marie-Andrée Chouinard, dans *Le Devoir* du 1^{er} décembre 2012

Michel Leblanc, de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain, émet l'hypothèse que l'embauche de travailleurs natifs est plus confortable pour les entreprises : « Il est possible que le processus et les compétences nécessaires à la reconnaissance des acquis étrangers fassent en sorte que les employeurs vont vers ce qu'ils connaissent mieux en terme d'études et d'expériences. » Embaucher des natifs serait simplement plus commode pour les employeurs, surtout pour les PME qui n'ont pas les départements de ressources humaines adéquats pour vérifier les demandes des nouveaux arrivants.

Guy Drudi apporte toutefois une nuance à cette explication : « L'employeur qui veut embaucher une main-d'œuvre immigrante a dans sa tête une main-d'œuvre faite sur mesure, il veut que la personne qui arrive soit aussi fonctionnelle que celle qui vient de partir. Déjà, ce n'est pas facile lorsqu'on recrute dans un bassin parmi les personnes natives mais lorsque vous ajoutez d'autres variables ethnoculturelles, ça devient encore plus difficile. **Or, on remarque que les gens cherchent des personnes qui leur ressemblent.** » N'est-ce pas, en somme, ce qu'a révélé l'enquête de Paul Eid pour la CDPDJ dans laquelle des Québécois de deuxième et troisième générations issus de l'immigration, ayant acquis une formation et une expérience professionnelle québécoise, voyaient leur CV rejeter par les employeurs? Malgré l'ouverture affichée des Québécois à l'immigration, il nous semble à la lumière de ce paradoxe que l'accueil que l'on réserve aux

immigrants laisse à désirer. Les données sur le taux de chômage des immigrants au Québec en comparaison des natifs, révélées par le rapport CIRANO, n'en est que le symptôme. Cet extrait d'un article de *The Gazette* nous le rappelle :

« *“The advantage of this study is that it demonstrates that when [minority candidates] are not offered an interview, it is not just due to the fact that they were trained elsewhere and got their diploma elsewhere. It's also based on the origins of your name and on **the perception that you come from elsewhere, even if you have been here for three or four generations**”* [Gaétan Cousineau, président de la Commission des droits de la personne et de la jeunesse]said.

« Quebecois name helpful in job search », par Marian Scott, dans *The Gazette* du 30 mai 2012

3.9 RACISME OU IGNORANCE : L'INFLUENCE DES MÉDIAS?

Pour Marie Stabler de la CDEC Lasalle-Lachine, qui par son travail soutient les PME dans leur embauche de travailleurs issus de l'immigration, la méfiance des employeurs québécois relève davantage d'une méconnaissance de la réalité immigrante : « Lorsqu'il y a discrimination, ce n'est pas une discrimination pure et dure, **c'est une discrimination par ignorance**. Je ne crois pas que le Québécois soit raciste et soit anti-Maghrébin, par exemple. Je crois que les gens ne savent pas, qu'ils n'ont pas suffisamment d'outils, de support et n'ont pas une information dans les médias, juste et positive, qui leur permettrait de dépasser cette ignorance-là. » Cette méconnaissance trouverait-elle sa source, en partie du moins, dans la représentation médiatique négative des immigrants? Dans cette tendance qu'ont les médias à mettre l'accent sur une polarisation entre un *Nous* majoritaire et les *Autres*, les nouveaux immigrants et les immigrants de deuxième et de troisième génération? Quelle influence tout cela a-t-il finalement sur l'embauche des immigrants? Pour tenter de répondre à cette vaste interrogation, nous citerons un extrait de notre entretien avec la journaliste Rima Elkouri. Même s'il évoque à la fin la question de la fréquence du thème de l'intégration économique des immigrants dans les médias, l'extrait aborde sans équivoque la capacité des médias à influencer nos perceptions :

« Mais il y a comme un jeu de rôle : si les médias parlent beaucoup de problèmes, les politiques vont s'y intéresser car c'est politiquement plus payant. Donc il y a comme une danse, ça se fait à deux. Et ça, ça a des effets pervers. Je me rappelle, il y a des années, le SPVM avait dit que c'était une priorité pour eux de lutter contre les gangs de rue alors qu'un rapport montrait que c'était 1,6 % des crimes commis à Montréal qui était lié aux gangs de rue. Alors pourquoi c'est votre priorité si c'est vraiment une proportion infime des crimes à Montréal? Et on nous disait : "Parce que les gens ont peur." Les médias en parlent alors les gens ont peur! Ce qui fait que c'était devenu une priorité parce que médiatiquement c'était un sujet dont on parlait beaucoup : "les gangs de rue, les gangs de rue." Et c'est venu modifier les priorités du SPVM. Donc j'ai l'impression qu'avec ces problèmes de chômage, d'intégration économique, c'est exactement l'exemple inverse, c'est-à-dire que les médias en parlent peu, on sous-estime le problème parce que médiatiquement il n'est pas mis à l'avant-plan. Ça pose une bonne question sur la médiatisation d'un problème et l'envie d'y trouver une solution politique. »

3.10 QUI INTERVIENT DANS LA PRESSE ÉCRITE?

Qui, justement, met à l'avant-plan médiatique les problèmes vécus par les nouveaux arrivants sur le marché du travail? Si l'on considère que l'ordre du jour public est dans une large mesure l'ordre du jour des médias, qui nourrit les médias d'une information sur l'intégration économique des immigrants? *Qui* commente l'actualité en lien avec celle-ci, et ils en disent *quoi*? Dans le cadre méthodologique de notre analyse, une intervention *directe* dans la presse écrite correspond essentiellement à un propos cité entre guillemets recueillis par un journaliste auprès de différents acteurs sociaux, qu'ils soient politiciens ou issus du monde universitaire, qu'ils viennent des milieux économique ou communautaire ou qu'il s'agisse de l'immigrant à qui l'on a posé une question. Malgré l'absence de guillemets, le journaliste qui commente l'actualité dans une chronique ou un éditorial est lui aussi un intervenant (une intervention dite *indirecte*) Les deux exemples ci-dessous vont illustrer la différence entre une intervention citée dans une nouvelle (dans ce cas un représentant du gouvernement provincial) et le commentaire individuel d'un journaliste, dans une chronique ou dans un éditorial, ou d'un lecteur dans une lettre d'opinion.

Exemple d'un intervenant cité :

« Selon le ministre [des finances et responsable de la Métropole, Raymond Bachand], le chômage plus élevé à Montréal s'explique en partie par la réticence des gens d'affaires québécois à embaucher les nouveaux arrivants. **“Montréal est la ville qui accueille les immigrants. Dans le taux de chômage de la région, l'immigration pèse lourd. Comme Québécois, on prend plus de temps que les Ontariens à intégrer les immigrants sur le marché du travail. Il y a du travail à faire. J'ai lancé plusieurs mesures dans le budget sur cet aspect-là”**, dit-il. »

« Plan Sud : beaucoup d'éléments déjà en marche, selon Bachand », André Dubuc, dans *La Presse* du 27 juin 2012

Exemple d'une intervention d'un journaliste :

« Les seuils d'immigration sont fixés à l'estime, sans autre politique que l'optimisme bon-enfant et l'idéal pluraliste de Kathleen Weil. »

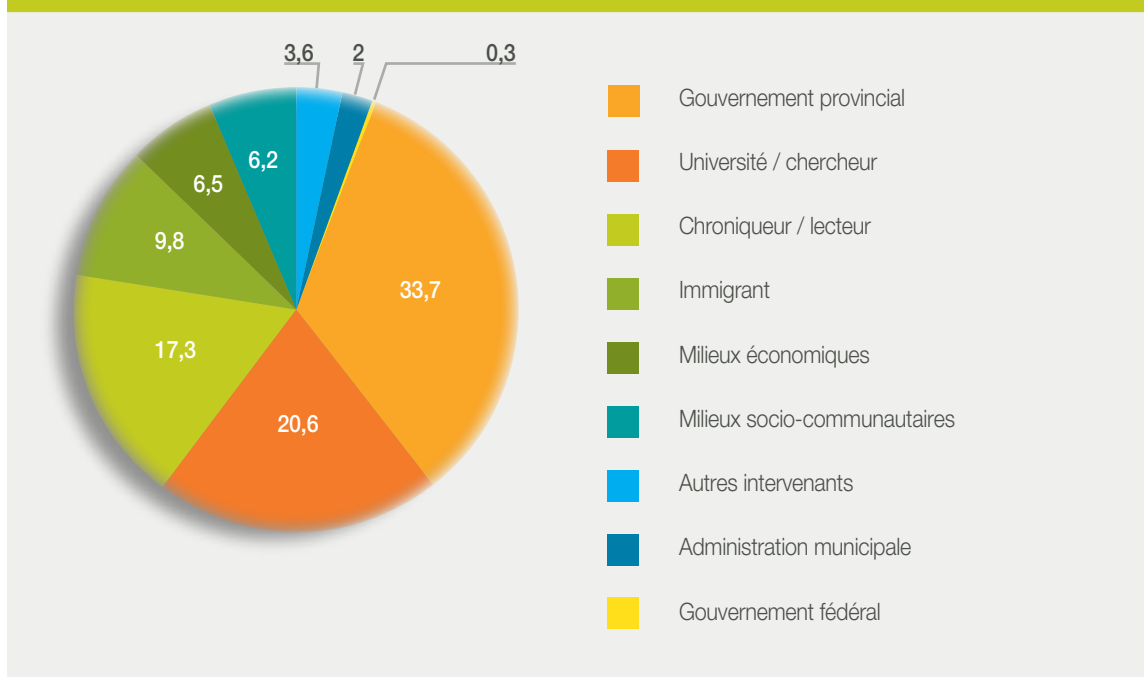
« L'immigration au pifomètre », Robert Dutrisac, dans *Le Devoir* du 3 septembre 2011

3

3.11 LA VISIBILITÉ MÉDIATIQUE DES INTERVENANTS : UN PELOTON DE TÊTE ET DES NÉGLIGÉS

GRAPHIQUE 3

PROPORTION EN POURCENTAGE
DES INTERVENANTS CITÉS DANS LA PRESSE ÉCRITE MONTRÉALAISE



Notre analyse des interventions dans la presse écrite des acteurs sociaux sur la question de l'intégration économique des immigrants a révélé que **les représentants du gouvernement provincial** sont en toute logique les acteurs le plus souvent cités : les politiques et les programmes en matière d'immigration et d'intégration pour les immigrants de la catégorie économique, de la famille et des réfugiés sont principalement de la compétence du gouvernement du Québec. Cette catégorie d'intervenants inclut tant le gouvernement, ministres et députés, que les hauts fonctionnaires tels les sous-ministres ou le vérificateur général ainsi que

les porte-paroles des partis d'opposition. Parce qu'ils sont sollicités directement par les médias, ou parce qu'ils se prononcent sur la question à travers des communiqués ou lors de conférences de presse, les propos des représentants du gouvernement provincial sont largement repris par les médias. Avec +10,2 %, l'orientation donnée à leur intervention est positive : cela résulte essentiellement de la nature *politique* de leurs interventions. *Les représentants du gouvernement provincial se font d'ailleurs champions du discours de l'immigration perçue comme un besoin socio-économique vital pour le Québec.*

Les universitaires et les chercheurs (le CIRANO, l'IRIS, la CDPDJ et tout organisme dédié à la recherche) arrivent en deuxième position avec une proportion élevée de 20,6 % mais, au contraire des représentants du gouvernement provincial, une orientation très négative à -60,7 %. Ceci est lié à la nature des résultats des recherches qu'ils communiquent et qu'ils dénoncent aussi dans une très large mesure : *le dossier le plus commenté est celui des préjugés raciaux et de la discrimination ethnoculturelle*. Cette grande visibilité médiatique des acteurs issus du monde universitaire nous démontre l'intérêt des journalistes et des médias pour la recherche scientifique. Cela indique par ailleurs l'influence, médiatique du moins, que les chercheurs peuvent avoir sur les débats de société au Québec.

Un journaliste, nous l'avons vu, doit demeurer le plus impartial possible lorsqu'il communique l'information à partir de sources. Par contre, un chroniqueur ou un éditorialiste, et ce, même si les caractéristiques de leur mandat journalistique différent, interviennent dans le débat en laissant filtrer une opinion qui est clairement la leur ou celle du média qu'il représente. De la même manière, dans sa lettre, un lecteur se prononce sur l'actualité en émettant aussi son opinion. **Les journalistes et les lecteurs** arrivent donc en troisième position avec 17,3 % des interventions répertoriées dans notre analyse de la presse écrite : c'est dire l'influence qu'ils peuvent avoir sur un débat sociétal donné. Avec une orientation négative de -40 %, les journalistes/chroniqueurs et les lecteurs ont émis leur opinion sur principalement trois dossiers : *le programme de francisation*

des immigrants, les préjugés raciaux et la discrimination ethnoculturelle, l'immigration perçue comme un besoin démographique et économique.

Les immigrants, avec 9,8 % des interventions citées dans la presse écrite montréalaise, sont appelés à commenter leur situation et par conséquent l'orientation de leurs interventions est aussi négative avec -53,6 %. L'intérêt des journalistes pour cette catégorie d'intervenants n'est pas surprenant en soi : par exemple, qui d'autres que des joueurs de hockey interrogerait-on à la suite d'un match (sinon le *coach*)? Parce qu'ils sont les principales victimes des discriminations à l'embauche, c'est normal que les journalistes fassent appel à leurs commentaires et l'orientation très négative de leurs propos reflète alors clairement les difficultés de leur intégration au marché de l'emploi de la Métropole.

Les journalistes font relativement peu intervenir **les intervenants des milieux économiques**, considérant leur responsabilité directe en matière d'embauche : un maigre 6,5 % des interventions. Cette catégorie d'intervenants inclut notamment les représentants d'entreprises privées et les employeurs en général, le Conseil du patronat du Québec, la Chambre de commerce du Montréal métropolitain ainsi que les économistes issus des milieux financiers. Leurs interventions sont orientées positivement à 10,5 % : cela indique à notre sens un positionnement ferme de ce milieu vis-à-vis certains messages clés. Le discours des intervenants des milieux économiques porte en premier

lieu sur le besoin vital que représente l'immigration pour la société québécoise et son économie, traitent dans une plus faible mesure et de manière neutre les préjugés raciaux et de la discrimination ethnoculturelle mais dénoncent la non-reconnaissance des diplômes ou des acquis professionnels par leurs pairs. Tout en faisant donc bonne mention du sujet des facteurs de discrimination à l'égard des immigrants sur le marché de l'emploi, les intervenants des milieux économiques participent involontairement à créer ce paradoxe que nous avons évoqué précédemment : selon plusieurs études, dont le rapport de l'IRIS, la discrimination à l'embauche, qui prend des formes multiples (corporatisme des ordres professionnels, non-reconnaissance des acquis, préjugés ethnoculturels, etc.) demeure le principal obstacle à l'intégration économique des immigrants (IRIS, 2012, p. 7-8).

Les intervenants des milieux sociocommunautaires, à l'image des intervenants du milieu de la recherche scientifique, dénoncent la situation des immigrants sur le marché de l'emploi, de là l'orientation négative de l'ensemble de leurs interventions à -61,1 %. Avec 6,2 % de la couverture médiatique, les intervenants issus des organismes communautaires sont à parité avec ceux des milieux économiques : ceci dénote l'esprit de revendication derrière leurs interventions, ce qui pousse certainement les journalistes à leur prêter une attention, quoique toute relative. El-Hadji Diaw, de l'organisme en employabilité CARI Saint-Laurent, évoque dans l'extrait d'entretien ci-dessous ce manque d'intérêt des médias pour les intervenants issus des milieux sociocommunautaires qui bien souvent sont les premiers à défendre les intérêts des nouveaux arrivants et des plus défavorisés. En ce sens, il fait écho aux propos de Rima

Elkouri et de Christian Agbobli sur la nécessité de développer un message positif eu égard aux immigrants :

« Approcher les médias n'est pas toujours facile. Comme on dit, le triptyque des médias, c'est faire court, faire simple, faire ce qui se vend. [...] Quand on a fait notre salon de l'emploi, on avait invité les journalistes de la presse. Il n'y a eu que le Journal de Saint-Laurent, c'est pas tout le monde qui est venu. [...] Tu disais tout à l'heure que le communautaire ne parle pas d'une seule voix et je te le concède volontiers parce que dans le communautaire, on n'a pas tous les mêmes réalités et donc évidemment c'est difficile de parler de la même voix. Mais ce qui est sûr, c'est qu'il faut qu'on change notre mode de fonctionnement pour qu'on ne travaille pas en mode silo, et déjà on ferait beaucoup avancer la cause du développement harmonieux de la société québécoise pluri-culturelle et inclusive. **On fait beaucoup de travail mais on est dans l'obscurité, il faut qu'on sorte de cette obscurité-là, il faut que l'on soit plus visible.** Il nous faut des *modèles*, des exemples de réussite de personnes immigrantes. Il faut montrer ces *modèles* de réussite et en faire des cas inspirants pour les nouveaux arrivants mais aussi pour la société d'accueil pour changer les visions. »

La catégorie « **Autres intervenants** » correspond à tout intervenant non assimilable aux catégories prédéfinies. Elle représente 3,6 % des interventions répertoriées en cours d'analyse.

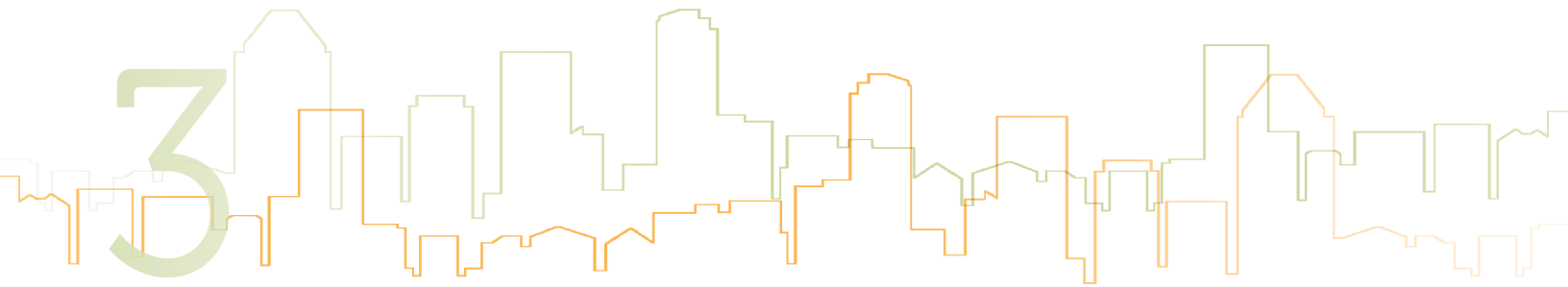
3.12 VILLE DE MONTRÉAL : UNE INVISIBILITÉ MÉDIATIQUE

Les intervenants de l'Administration municipale se composent des élus de l'administration en place (notamment le Maire et l' élu responsable des communautés d'origines diverses), des porte-paroles de l'opposition et des fonctionnaires œuvrant au sein des différents services ainsi que des quatre principaux candidats à la mairie lors de l'élection de 2013. Avec un très maigre 2 % des interventions dans la presse écrite montréalaise sur la question de l'intégration économique des immigrants, pouvons-nous tirer la conclusion que l'Administration municipale, durant la période allant d'avril 2010 à mars 2014, s'est désengagée de toutes responsabilités vis-à-vis de cet enjeu pourtant vital pour la vie communautaire et économique de la Métropole? Les intervenants de l'Administration municipale, en ne prenant pas position sur les résultats du rapport du CIRANO et en ne se prononçant qu'une fois sur une étude démontrant la situation accablante des nouveaux arrivants sur le marché de l'emploi (l'enquête de Paul Eid pour la CDPDJ), ne voyaient-ils pas de liens entre l'intégration économique des immigrants et les relations interculturelles à Montréal?

Pourtant, dans la *Déclaration de Montréal pour la diversité culturelle et l'inclusion*, la Ville de Montréal, consciente de sa responsabilité morale envers ses citoyens, s'engageait à « prendre des mesures afin d'assurer l'égalité en dignité et en droits des individus et des groupes humains partout où cela est nécessaire sur son territoire. À cet égard, **une attention particulière est accordée aux groupes vulnérables socialement ou économiquement défavorisés.** » Si les intervenants de l'Administration municipale ont effectivement porté « une attention particulière » à leurs

concitoyens issus de l'immigration, cela n'a pas été relevé par les journalistes dans la presse écrite montréalaise : la Ville a été, en pratique, *médiatiquement invisible* sur la question de la difficile intégration économique des immigrants.

Le manque d'intervention dans la presse du municipal s'explique-t-il par le partage actuel des compétences en matière d'immigration entre les différents paliers de gouvernement? L'Administration municipale, dans sa « Présentation générale des actions de la Ville de Montréal en relations interculturelles » de juin 2011, en nous rappelant d'abord qu'elle est devenue « un acteur de premier plan dans le domaine [interculturel] », surtout parce que « la grande majorité de l'immigration internationale du Québec s'établit à Montréal », se targue d'être « l'entité politique la plus proche des citoyennes et des citoyens », et en ce sens de jouer « **un rôle important dans l'intégration sociale des immigrants et [contribuer] à une meilleure cohésion sociale à l'échelle locale.** » N'aurait-il pas fallu que des intervenants de l'Administration municipale, qui se disent pleinement conscients de leur rôle, comme semblent l'indiquer ces énoncés, se prononcent dans l'espace public sur le sort réservé à une portion importante de leurs concitoyens? Les médias, en l'occurrence, auraient certes rapporté les propos émanant de l'Hôtel de Ville, comme le croit Rima Elkouri : « Si [par exemple] Denis Coderre fait une déclaration fracassante sur l'immigration demain matin, c'est clair qu'il y aura un intérêt, en tout cas je le pense... Ça peut déclencher quelque chose. Des fois c'est l'intérêt médiatique qui va pousser le politique à s'y intéresser mais le contraire est aussi vrai. »



3.13 « MONTRÉAL DOIT DONNER L'EXEMPLE »

Louise Harel, alors chef de l'opposition officielle dans le parti Vision Montréal, est l'une des deux seules intervenantes élues du monde municipal, avec Josée Duplessis de Projet Montréal, à avoir été citées dans la presse écrite montréalaise sur la question de l'intégration économique des immigrants. Dans tous les cas, l'orientation des interventions est très positive à +83 %, essentiellement parce que l'on promet des changements ou des améliorations aux mécanismes déjà existants d'intégration des minorités à la fonction publique montréalaise. Le dossier abordé est donc celui des programmes d'insertion en emploi pour les immigrants. Voici deux extraits d'un premier article qui fait intervenir ces deux représentants de l'Administration municipale :

« Selon une étude récente, à qualifications égales, un Québécois de souche a 60 % plus de chances d'être invité à une entrevue d'embauche qu'un membre d'une minorité visible ou ethnique, a rappelé la chef [Louise Harel] de Vision Montréal en point de presse hier. **« Il faut secouer la résignation de l'opinion publique face à ce constat troublant. Montréal doit donner l'exemple. À qualifications égales, il doit y avoir égalité d'accès à l'emploi. »** [...] »

À propos d'inclure des critères de pointage sociaux des entreprises dans les appels d'offres : « Ça peut porter sur l'économie sociale, l'environnement, la parité hommes femmes ou la représentation des minorités, explique Josée Duplessis, conseillère de Projet Montréal dans l'arrondissement Plateau-Mont-Royal. On a dans nos compétences de Ville beaucoup de flexibilité. **Commençons donc où on a les pouvoirs.** » »

« Embauche des minorités : Montréal doit forcer la main de ses partenaires, avance Harel », Karim Benessaïeh, dans *La Presse* du 5 juillet 2012

Un autre intervenant identifié au monde municipal qui commente l'actualité en lien avec notre thème est le candidat à la mairie feu Marcel Côté qui, durant la

campagne électorale de 2013, fait l'annonce que son parti, si élu, s'attaquera à améliorer la situation économique des immigrants à Montréal. Il y promet d'augmenter l'embauche des minorités au sein de l'administration municipale (dossier des programmes d'insertion en emploi dans l'extrait cité), de développer un programme pour les immigrants investisseurs et de mettre en place des mesures de rétention pour les étudiants étrangers. Nous vous rappelons que Marcel Côté, en tant que président du Groupe Secor, était déjà intervenu dans les médias montréalais en avril 2010 en commentant le taux élevé de chômage des immigrants du Québec en comparaison de leurs semblables dans le reste du Canada (voir extrait cité dans le présent avis, p. 28). C'est à noter que les candidats à la mairie MM. Coderre et Bergeron ainsi que Mme Joly, au moment de la campagne de 2013, ne se sont jamais spécifiquement prononcés dans la presse écrite sur la question de la difficile intégration économique des immigrants. Voici l'intervention du candidat à la mairie, identifiée en caractère gras :

« The Coalition also promises to look closely at the city's hiring practices and job requirements to ensure hiring does not **“systematically discriminate against immigrants”**, Cote said. Long-term unemployment of immigrants is significantly higher in Montreal than in other large cities like Toronto, he noted. The Coalition says it will address that disparity by offering more support to immigrants interested in starting new businesses, and by working with the provincial government to try to encourage more foreign graduates of Montreal universities to settle in the city. »

« Cote vows to target corruption at city hall; Mayoral hopeful would appoint ethics commissioner », Riley Sparks, dans *The Gazette* du 16 septembre 2013

Finalement, l'intervention de **représentants du gouvernement fédéral** en lien avec l'intégration économique des immigrants au Québec est tout à fait négligeable avec 0,3 %.

3.14 LE CASSE-TÊTE DE LA SÉLECTION DES IMMIGRANTS

Nous l'avons vu précédemment, le sujet des « politiques québécoises de sélection des immigrants » bénéficie de la plus grande visibilité et c'est le seul qui tend vers la neutralité dans la presse écrite montréalaise. Analysé plus exhaustivement, nous constatons que ce sujet davantage que les autres polarise l'opinion des différents acteurs qui se prononcent médiatiquement sur la question : il est présenté dans la presse en fonction de discours clairement définis. Chacun des intervenants commente alors un aspect de la politique de sélection des immigrants, orientant celui-ci négativement, cet autre positivement, selon son « angle d'expertise », pour reprendre l'expression de Marie Stabler.

Un exemple : dans les milieux universitaires et de la recherche, un débat a cours quant aux réels besoins économiques et démographiques du Québec en matière d'immigration. Si chez les représentants du gouvernement provincial et des milieux économiques, cet aspect de la sélection des immigrants fait consensus (respectivement +40 % et +16,7 % d'orientation positive), parmi les chercheurs, avec une orientation négative de -33 %, les positions des uns et des autres ne sont pas aussi tranchées. Selon certains, et notamment les auteurs du *Remède imaginaire*, essai qui remet en cause le « mythe » de l'immigration perçue comme vitale au développement démographique et économique de la province, l'immigration représente sans doute davantage un fardeau qu'un bienfait pour la société québécoise. Ce débat chez les chercheurs a connu une visibilité médiatique relativement faible dans la presse écrite mais il a néanmoins teinté l'orientation globale de ce dossier, comme en témoigne cet extrait d'une chronique parue dans le *Journal de Montréal* :

« Les politiciens, les journalistes et les lobbyistes peuvent bien placoter, mais des tas de démographes ont étudié la question [des besoins de l'immigration] dans plusieurs pays. Leurs conclusions sont si convergentes qu'on peut parler d'unanimité. On retrouvera une excellente synthèse de l'ouvrage de Marois et Dubreuil, *Le Remède Imaginaire*. »

« La Grande Illusion », Joseph Facal,
dans le *Journal de Montréal* du 21 septembre 2011

Les discours sur les critères de sélection des immigrants au Québec varient en fonction des intérêts et de la réalité quotidienne des différents acteurs sociaux : démographes, sociologues, psychologues, économistes, politiciens, fonctionnaires, travailleurs sociaux, agent en employabilité, etc. Lors de notre entretien, Michel Leblanc de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain nous renvoyait cette question : « Est-ce que notre sélection d'immigrants est faite en fonction d'une bonne lecture des besoins du marché? Est-ce que la sélection fait en sorte qu'on a des immigrants qui s'intègrent dans des emplois rapidement? [...] Ce n'est pas seulement un enjeu de société d'accueil mais aussi un enjeu de sélection à l'étranger. » Des critères spécifiques de la grille de sélection (principalement le nombre d'immigrants admis et la langue des immigrants admis) ainsi que le processus même de la sélection sont sujets à d'éternels débats, dont la presse se fait l'écho. Des points de vue sur l'immigration, en apparence opposés, sont-ils irréconciliables? Comment faire concorder la réalité québécoise et la réalité montréalaise ainsi que l'accueil de 50 000 immigrants annuellement et leur intégration au marché de l'emploi?

L'exemple du critère linguistique est représentatif de cette absence de consensus, voire de concertation entre les différents acteurs qui œuvrent à l'intégration socio-économique des nouveaux arrivants. Ce manque de dialogue peut avoir des répercussions négatives et insoupçonnées sur l'employabilité de certaines populations immigrantes, notamment des Maghrébins. Alors que les représentants du gouvernement provincial maintiennent une position ferme en faveur de critères favorisant les immigrants francophones, d'autres intervenants souhaitent plutôt un assouplissement de ce critère de sélection. Le constat d'El-Hadji Diaw, intervenant du milieu sociocommunitaire et qui parle au nom des immigrants à la recherche d'un emploi concorde avec celui de Michel Leblanc, représentant des milieux économiques, qui lui se place davantage du côté de l'employeur :

El-Hadji Diaw : « Un autre aspect qui peut expliquer cette difficulté d'intégration est le fait qu'on recrute des gens qui parlent français. On dit que c'est pour défendre le fait français. Mais les règles du marché du travail, c'est que c'est bilingue, il y a l'exigence du bilinguisme par les employeurs. »

Michel Leblanc : « On encourage le gouvernement à revoir les critères de sélection des immigrants parce qu'on pense que ceux-ci font partie de l'enjeu de l'intégration professionnelle. Dans les critères de sélection, il ne doit pas y avoir une pondération excessive de la connaissance du français au détriment d'un meilleur arrimage entre les qualifications des immigrants et les besoins des entreprises. Il doit y avoir pour certains postes une valeur accordée à une connaissance fonctionnelle de l'anglais, exigée pour certains emplois qualifiés. *CiM* : C'est ce qui ressort d'ailleurs avec la communauté maghrébine. Exact. Et il y a une frustration chez eux. La réalité c'est que dans certains métiers maintenant, il faut être capable de transiger avec des clients qui sont internationaux qui transigent en anglais. »

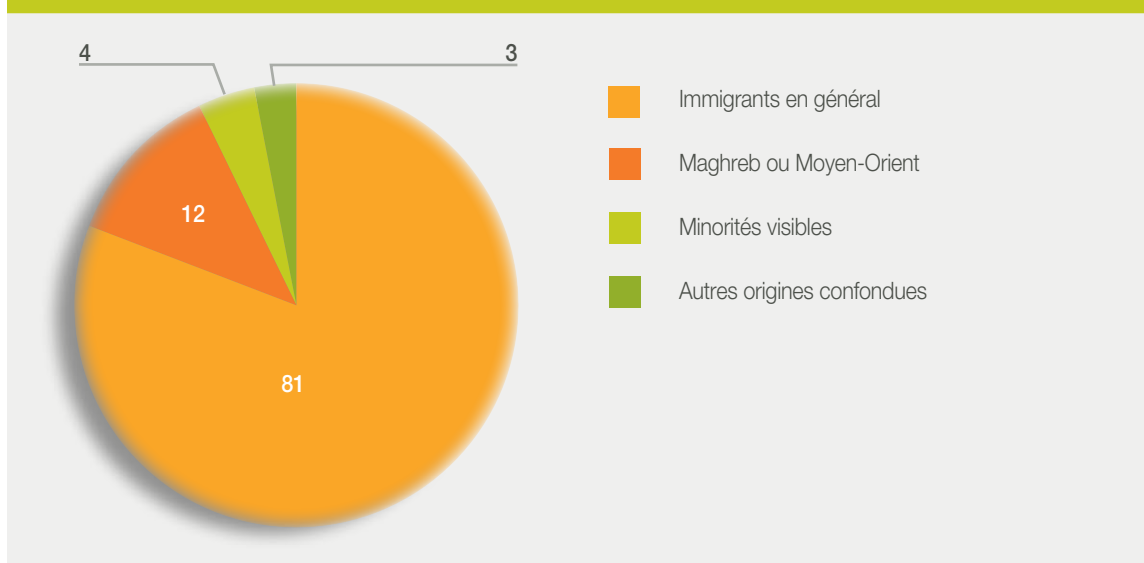
3.15 L'ORIGINE DE L'IMMIGRATION : DES IMMIGRANTS...

D'abord, quelques chiffres. En 2013, le Québec a accueilli 51 959 immigrants, toutes catégories d'immigration confondues. Parmi ceux-là, 35 984 (70,6 %) se sont établis dans la région administrative de Montréal (MIDI, 2014, p. 9-10). Plus que toute autre région du monde, les immigrants du Québec proviennent en grande majorité d'Afrique du Nord (Maghreb) : ils étaient 9780 en 2013, soit plus de 21 % de tous les immigrants admis au Québec. Suivent l'Europe de l'ouest et du nord, avec 9,7 %, les Antilles (essentiellement Haïti) avec 9,2 %, l'Asie orientale à 9,1 % et l'Amérique du Sud, avec 8,2 % (ibid., p. 7). Pourquoi ce nombre comparativement élevé d'immigrants issus du Maghreb? Parce que la politique de l'État québécois en matière de sélection des immigrants attribue une pondération élevée à la connaissance de la langue française. Comme les ressortissants d'Afrique du Nord (Algérie et Maroc en tête) maîtrisent notre langue, ils se trouvent donc favorisés au moment de l'attribution des points, selon la grille de sélection en vigueur. Mais le contexte social actuel et passé se prête sans doute mal à l'intégration économique des Maghrébins, comme nous le fait observer Christian Agbobli :

« On se demande si ce n'est pas pour ça qu'il y a un impact sur le taux de chômage [des Maghrébins] finalement, si ce type d'immigration ne serait pas perçu comme un poids pour l'employeur : "Est-ce que le vendredi il ne va pas travailler? Est-ce que le visage va être voilé?" Bref, il reste beaucoup d'interrogations autour de ça. [...] Et en même temps, avec cette communauté maghrébine, il y a ce rapport avec septembre 2001 déjà d'une part et ensuite, les accommodements raisonnables qui ont joué et enfin la fameuse Charte des valeurs. Avec les plus récents accommodements et la Charte, qu'on le veuille ou non, les non-dits parlent des Musulmans mais même si ce n'est pas le voile qu'on vise, que ce n'est pas la religion, c'est sûr qu'indirectement ça touche. **Donc, je pense qu'on voit là un lien entre l'intégration religieuse et la question de l'intégration en emploi.** »

GRAPHIQUE 4

PROPORTION EN POURCENTAGE DE LA MENTION DES ORIGINES DES IMMIGRANTS DANS LA PRESSE ÉCRITE MONTRÉALAISE



Dans quelle mesure la difficile intégration économique des nouveaux arrivants et plus particulièrement des Maghrébins est le fait de représentations négatives véhiculées dans les médias? L'analyse de la fréquence de la mention des origines des immigrants dans la presse écrite montréalaise en lien avec leur intégration au marché de l'emploi ne permet pas de répondre directement à cette question. Cependant, elle met un visage sur le portrait médiatique que dressent les journalistes lorsqu'ils abordent des sujets en lien avec l'intégration économique des immigrants : *de quels immigrants parlent-ils?*

Dans un premier temps, l'analyse a révélé que pour 80,8 % des unités d'information répertoriées par notre étude, les différents quotidiens montréalais n'ont pas évoqué spécifiquement l'origine géographique ou ethnique des nouveaux arrivants. L'expression générique « immigrants » décrit alors toute population qui s'établit au Québec et au Canada. Par opposition à un « natif », un « immigrant » est né à l'étranger. À l'instar de la grande majorité des études portant sur le thème de l'immigration et des immigrants dans les médias, **la mention**

de l'expression « immigrant » associée à l'intégration économique est orientée négativement à -34 % dans la presse écrite montréalaise. Ceci va dans le sens de l'orientation négative donnée à l'ensemble du thème dans la presse : il aurait été d'ailleurs surprenant d'établir un résultat contraire.

Dans le cadre de notre recherche, nous avons établi huit classifications selon l'origine ethnique ou géographique : l'Afrique du Nord ou le Moyen-Orient (aussi compris comme les « Maghrébins », les « Arabes » ou les « Musulmans »); l'Europe continentale; l'Afrique subsaharienne ou les Caraïbes (les « Noirs »); l'Afrique continentale (les « Africains »); l'Amérique latine (les « Latinos »); l'Asie continentale (les « Asiatiques »); l'Asie orientale (les « Chinois »); l'Asie du Sud (les « Indiens », les « Hindous » et le Pakistan). Nous avons aussi établi une classification « minorités visibles » car dans la presse, dans les milieux de la recherche ainsi qu'au niveau gouvernemental, cette catégorie de la population décrit toute personne qui n'est pas de « race » blanche ou qui n'a pas la peau blanche.

3.16 ... ET DES MAGHRÉBINS

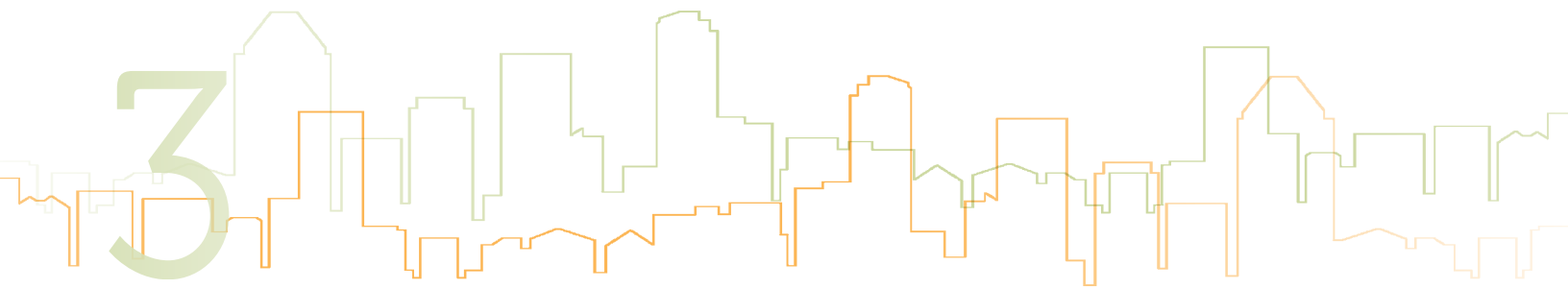
« Effectivement, au Québec [...] on remarque que ce sont **les immigrants venant de l'Afrique du Nord** qui s'intègrent le moins bien au marché du travail, avec un taux de chômage de 19 % », a dit Mme Boulet [coauteure du rapport du CIRANO] en marchant sur des œufs. « Mais cela ne veut pas du tout dire qu'il ne faut pas accepter d'immigrants d'Afrique du Nord ou dire que c'est leur faute. Mais on peut avancer le fait que ces immigrants subissent plus de discrimination à l'emploi », a-t-elle précisé. »

« Immigrants qualifiés cherchent emploi »,
Lisa-Marie Gervais, dans *Le Devoir* du 8 avril 2010

Lorsque les journalistes traitent le sujet du chômage des immigrants dans les quotidiens montréalais, ils évoquent 12,1 % du temps spécifiquement la communauté immigrante issue d'Afrique du Nord, comprise aussi généralement comme les « Maghrébins » ou plus rarement, les « Arabes ». Cette association entre le taux de chômage et les immigrants issus du Maghreb oriente très négativement cette catégorie avec -69,5 % car l'intégration économique des Maghrébins est particulièrement difficile au Québec. Nous pouvons désigner l'évocation de cette population immigrante comme un sujet à part entière pour l'ensemble de notre étude : plusieurs articles parus dans les journaux durant la période soumise à l'analyse traitent *spécifiquement* le sujet des discriminations subies par nos concitoyens d'Afrique du Nord sur le marché de l'emploi. Par ailleurs, la grande majorité des immigrants que font intervenir les journalistes dans la presse écrite sont d'origine maghrébine. Sur les 28 interventions par des immigrants que nous avons répertoriées dans la presse, 10 mentions ne font aucun cas des origines et une seule spécifie l'origine africaine subsaharienne de l'intervenant : les 17 autres intervenants sont clairement identifiés comme des Maghrébins ou dans une moindre mesure, comme des Arabes.

Cette visibilité négative, il faut d'abord la comprendre dans le contexte hypermédiatisé de la crise des accommodements et de l'influence du traitement médiatique sur l'opinion publique québécoise et montréalaise, comme l'a souligné Maryse Potvin dans son ouvrage de 2008 *Crise des accommodements raisonnables : une fiction médiatique?* Mais aussi et plus largement le contexte mondial depuis les attentats du 11 septembre 2001 a malheureusement fait des « Musulmans » et des « Arabes » les cibles de discriminations dans beaucoup de pays d'Occident. Cela peut contribuer à considérer cette communauté selon les représentations sociales négatives que les médias de masse (radio, télévision, cinéma, etc.) véhiculent à leur sujet. Et comme nous le révèlent cette anecdote racontée par El-Hadji Diaw, il devient difficile de distinguer main-d'œuvre immigrante issue du Maghreb et le stéréotype médiatique de « l'Arabe » :

« Il y a quelques années, j'ai reçu l'appel du président d'une société, c'était pour vérifier les références d'une personne usagère du Centre. Quand on a commencé à parler, il me demande s'il peut poser une question qui n'a rien avoir avec ça. J'ai dit oui et il me dit : "Je reçois souvent des candidatures maghrébines mais je les mets de côté. Comment sont les Maghrébins?" Et je lui dis : "Je vais te répondre mais avant ça j'ai une question à te poser : comment sont les Québécois?" Et là, il a commencé à rire! Il s'était rendu compte finalement que la question qu'il avait posée n'avait pas de sens parce qu'il n'y a pas un modèle de Québécois typique. Je lui ai dit : "Vous voyez que vous avez des difficultés à me dire comment sont les Québécois parce qu'effectivement, il n'y a pas qu'un Québécois, il y a des Québécois." »



3.17 LES AUTRES MINORITÉS

Le groupe des « minorités visibles » est le troisième groupe en importance couvert dans la presse et l'information est orientée très négativement à -65,8 % : les minorités visibles sont rarement les bénéficiaires de nouvelles positives dans la presse écrite montréalaise. Tous les autres groupes ne sont mentionnés qu'à l'occasion de la publication de données sur l'emploi par les chercheurs et les organismes statistiques ou à titre de comparatif pour illustrer le taux de chômage élevé des immigrants issus du Maghreb. Toutes les classifications sont associées à de l'information orientée négativement, hormis le groupe européen (« les Blancs ») qui, sans trop de surprise, est lié à de l'information très positive sur leur intégration économique avec +75 %. Voici les résultats de l'indice d'orientation pour les autres groupes : l'Afrique subsaharienne ou les Caraïbes et l'Afrique continentale avec -100 %; l'Asie continentale et l'Asie orientale avec -50 %; finalement, l'Amérique latine à -25 %.

C'est intéressant de noter l'écart entre la très faible présence médiatique des immigrants d'Asie orientale, à 0,2 %, et les statistiques du MIDI pour 2013 qui attribuent la première place aux immigrants chinois : 5125 Chinois accueillis au Québec en 2013, soit 9,9 % du total (ibid., p. 6). Pour leur part, les 4155 Algériens sont au deuxième rang. Ceci s'explique par le fait que l'immigration chinoise n'est comparativement importante que depuis peu : ils n'étaient que 2525 à immigrer ici en 2009, ce qui les plaçait à l'époque au quatrième rang. Ce n'est donc pas étonnant de constater l'invisibilité médiatique des Chinois dans la presse écrite montréalaise durant la période analysée, du moins dans le contexte de leur intégration économique tel qu'il est abordé par les journalistes.

3.18 LES JOURNAUX MONTRÉLAIS : TROIS CONTRE UN

Parmi les quatre quotidiens de Montréal soumis à notre analyse du traitement du thème de l'intégration économique des immigrants au Québec, c'est *Le Devoir* qui arrive largement en tête avec 37,8 % de la visibilité totale consacrée à ce thème dans l'espace médiatique montréalais. *La Presse* et *The Gazette* suivent, avec respectivement 28,6 % et 27,7 % de la couverture médiatique. Cependant, c'est *The Gazette*, avec une orientation de -42,2 %, qui oriente le plus négativement l'information diffusée, quoique suivi de près par *Le Devoir* avec -41,8 % : *The Gazette* est le quotidien montréalais qui a le plus traité dans ses pages le dossier des préjugés raciaux et de la discrimination ethnoculturelle, dossier négatif s'il en est un. *The Gazette* est également le premier pour le nombre d'énoncés d'information répertoriés dans des éditoriaux et des chroniques, tandis que les lecteurs du *Devoir* sont les plus nombreux à avoir émis leur opinion au moyen de lettres. *La Presse* est le plus modéré des médias analysés mais sa couverture demeure tout de même négative à -33,9 %. C'est aussi dans *La Presse* que le sujet spécifique du taux de chômage élevé des immigrants à été le plus couvert.

En comparaison des trois autres grands quotidiens de la Métropole, **Le Journal de Montréal semble totalement négliger cet aspect de la question de l'immigration au Québec.** L'analyse du contenu de ce média nous révèle une très faible présence du thème à l'étude, avec un peu moins de 6 % de la couverture totale (et une orientation de -39,3 %). Ceci nous donne une indication claire du peu d'intérêt que les lecteurs du *Journal de Montréal* portent envers des thèmes liés à l'immigration sans doute moins médiatiques, moins *sensationalistes*. C'est aussi le reflet de choix qui s'opèrent au sein même de la rédaction. Comme nous le fait remarquer Rima Elkouri au sujet de *La Presse*, la presse d'information n'est pas du tout représentative de la population montréalaise, à

qui justement elle s'adresse. Nous croyons que cette observation est aussi valable pour les milieux de l'emploi et de l'entrepreneuriat ainsi que pour le monde de la politique en général :

« Ça reste un milieu qui n'est pas du tout à l'image de la population. À *La Presse*, comme dans la plupart des médias francophones, seule une infime proportion des journalistes sont issus de l'immigration. [...] Mais de façon générale, nos médias au Québec ne sont pas du tout à l'image de la diversité de la population. Veut, veut pas, c'est inconsciemment dans le choix des sujets, de la même façon que quand tu as une rédaction où tous les patrons sont des hommes, ça va faire que les sujets dits "féminins" vont être moins à l'avant-plan. C'est la même chose pour l'immigration. [...] Plus on aura de gens issus des minorités, plus on aura une diversité de sujets qui seront abordés. »

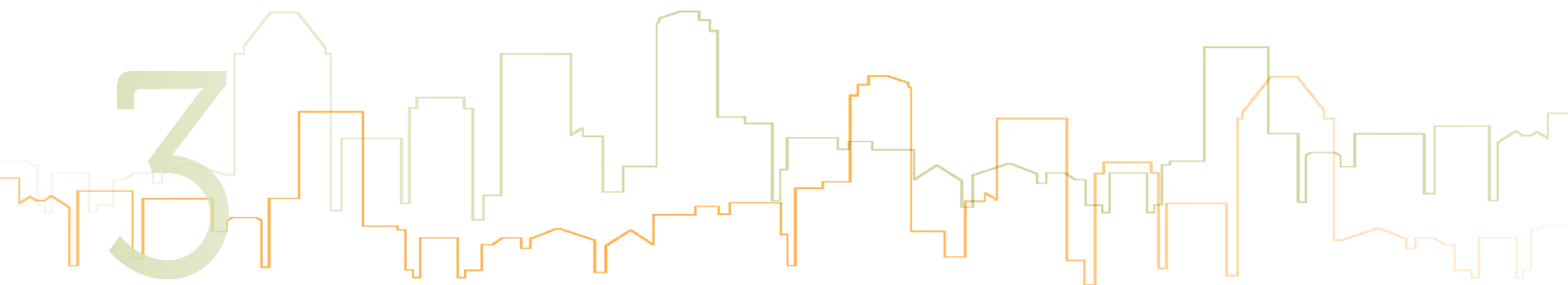
3.19 LA VISIBILITÉ DANS LA LONGUE DURÉE

Comme pour tout phénomène médiatisé, l'attention des médias dans la plus longue durée envers un sujet varie selon divers facteurs. Nous l'avons vu, la présence dans les médias de représentations négatives des immigrants ou des minorités en général découlerait, selon la chercheuse Maryse Potvin, « des contradictions entre objectifs commerciaux, objectifs civiques et souci d'objectivité » de la presse d'information (Potvin, 2008, p. 39) : la crise des accommodements en est l'exemple le plus récent au Québec. Le point de départ de notre analyse étant la publication par le CIRANO au début d'avril 2010 d'un rapport accablant sur le sort des immigrants sur le marché de l'emploi au Québec, nous pouvons alors parler d'un « évènement médiatique » qui a fait du thème à l'étude un sujet amplement couvert par les différents quotidiens montréalais. Pourquoi?

Parce qu'il était alors *un sujet d'intérêt public* : il s'agissait d'informer le public et les acteurs sociaux quant à une réalité jusqu'alors méconnue ou sous-estimée. Mais que s'est-il passé depuis? Si les journalistes en parlent moins, pouvons-nous affirmer que la situation des immigrants sur le marché de l'emploi s'est améliorée? Et que les différents intervenants, politiciens en tête, considèrent le problème résolu?

Les plus récentes statistiques sur le taux de chômage des immigrants au Québec le fixe à 12,4 % pour l'année 2011 (MICC, 2012, p. 4), voire 11,9 % selon Statistiques Canada (Stats Can, 2012, p. 17). On constate donc une légère baisse de 0,4 ou même de 0,9 point de pourcentage par rapport à 2006 et les données utilisées par les chercheurs du CIRANO. Pour la même période cependant, le taux de chômage des natifs se situe à 5,6 % (ibid., p. 17). **L'écart entre les taux de chômage des immigrants et des natifs en 2011 se situe alors entre 6,8 et 6,3 points de pourcentage, soit 0,8 ou 0,3 point de plus qu'en 2006.**

La crise économique de 2008-2010 peut certainement expliquer le creusement de l'écart observé entre ces deux groupes. Mais ce qui est certain, c'est que le problème de l'intégration économique des immigrants au Québec, à la lumière de ces statistiques, n'a pas trouvé résolution; il persiste et s'aggrave. Le constat établi en 2010 par Brahim Boudarbat et Maude Boulet du CIRANO demeure donc le même aujourd'hui. L'analyse dans la longue durée de la couverture de notre thème dans la presse écrite montréalaise nous révèle si l'intégration économique des immigrants au Québec est un sujet auquel s'intéressent encore non seulement les journalistes mais aussi les acteurs sociaux qui nourrissent ces mêmes journalistes de leurs préoccupations quant au sort des immigrants. Car nous posons encore cette question : *qui parle au nom des immigrants?*



3.20 L'ATTENTION MÉDIATIQUE : DES HAUTS MAIS SURTOUT DES BAS

Notre analyse démontre que **38,7 %** de la visibilité médiatique du thème de l'intégration économique des immigrants se concentre dans la première période allant d'avril 2010 à mars 2011. **Les seuls mois d'avril et de mai 2010 correspondent à 22,7 % de la couverture totale dédiée à notre thème.** La fréquence du thème est ensuite à peu près constante pour les trois périodes suivantes : **20,4 %** d'avril 2011 à mars 2012; **19,6 %** d'avril 2012 à mars 2013; et **21,1 %** pour la période d'avril 2013 à mars 2014. Hormis la « bombe médiatique » provoquée par la publication du rapport du CIRANO, la régularité de la couverture du thème par les journalistes depuis avril et mai 2010 ne nous autorise pas à croire que le problème de l'intégration économique des immigrants au Québec est un sujet très porteur sur la longue durée, malgré quelques soubresauts médiatiques engendrés par certaines interventions ou par la publication de statistiques ou d'ouvrages consacrés à la question. Voici les principaux exemples qui expliquent ces « soubresauts médiatiques », suivis d'un graphique illustrant la couverture du thème sur la longue durée et qui recouvre les quatre périodes analysées, soit 48 mois :

- > Le mois de février 2014 : aucun évènement unificateur ne vient expliquer le résultat obtenu. Un article de *The Gazette* souligne le changement de cap de la ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles Diane de Courcy quant à une potentielle modification de la grille de sélection. Un autre du même journal dresse le portrait d'un chercheur maghrébin renvoyé d'un poste à l'UQAT et qui peine toujours à réintégrer le marché de l'emploi deux années plus tard. Un troisième, dans *Le Devoir*, rapporte les plus récentes données de l'ISQ sur le taux de revenu des immigrants. Cette forte présence du thème à l'étude durant le mois de février 2014 relève d'un certain hasard et illustre le caractère presque anodin du thème dans la presse : le profil du parcours d'un immigrant paru dans *The Gazette* aurait très bien pu paraître le mois suivant, reléguant ainsi le mois de février 2014 au bas de la liste : on rapporte d'ailleurs une nouvelle qui a déjà été traitée dans un média francophone quelques mois plus tôt.
- > Pour le mois d'août 2011, se sont deux articles très étoffés parus dans *The Gazette* sur les politiques de la CAQ en matière d'immigration qui expliquent la grande visibilité de notre thème durant ce mois.
- > Les mois de novembre 2012 et de décembre 2012 correspondent à la publication d'une étude de l'IRIS intitulée « L'Intégration socio-économique des immigrants et immigrantes au Québec » par les chercheurs Mathieu Forcier et Laure Handal, et qui fait écho aux données du rapport du CIRANO. En combinaison, ces deux mois représentent, avec une couverture de 7,8 %, la deuxième place au classement général, derrière la publication en avril 2010 du rapport du CIRANO.
- > Les mois de mars 2011 et de février 2011 correspondent à la publication de l'essai *Le Remède imaginaire* des chercheurs Benoît Dubreuil et Guillaume Marois. Cet ouvrage polémique pose la question de la pertinence économique et démographique de l'immigration. Cependant, *Le Devoir* et *Le Journal de Montréal* sont les seuls à traiter de l'ouvrage : le sujet est ignoré par les deux autres quotidiens montréalais. Nous constatons par ailleurs l'orientation tout à fait neutre donnée à la couverture médiatique durant le mois de mars 2011; ceci s'explique par un article du *Devoir* orienté - de manière particulièrement positive et qui vient

contrebalancer les informations plutôt négatives avancées dans les autres articles parus durant ce mois. Il faut se demander à présent quel a été l'impact médiatique réel du *Remède imaginaire*.

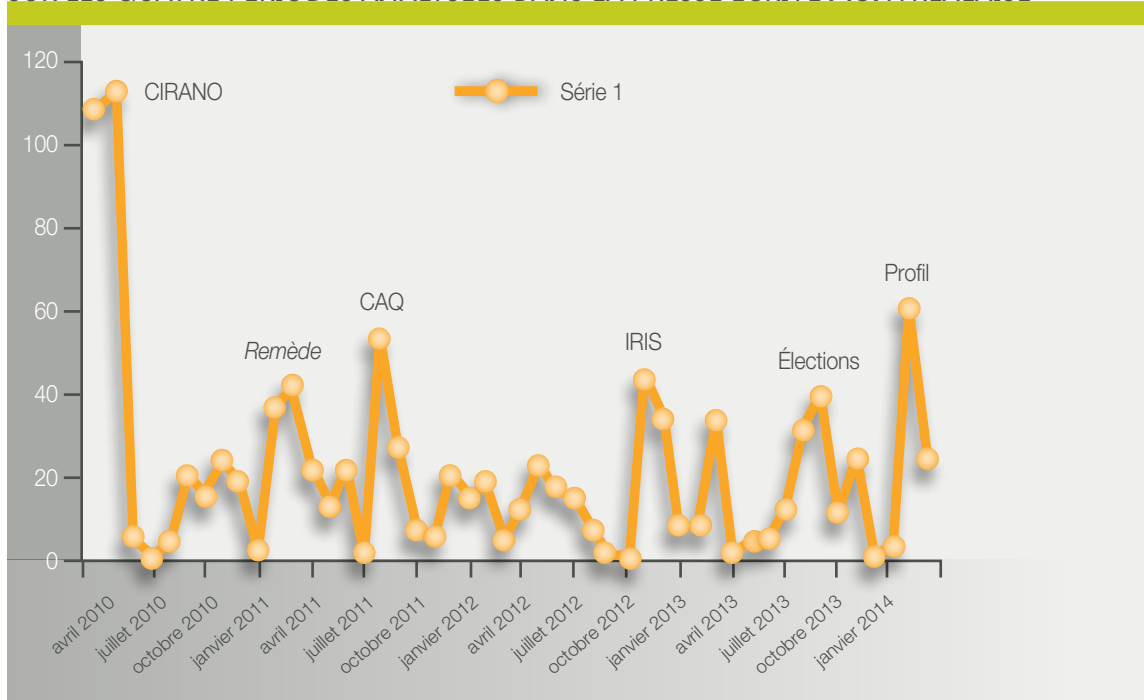
- > Le mois de septembre 2013 correspond aux premiers jours de l'élection municipale à Montréal : la faible visibilité du thème de l'intégration économique des immigrants dans la presse écrite durant la période, à peine 4 %, est-elle révélatrice du peu de visibilité de cet enjeu dans la campagne électorale? Il faut noter par ailleurs **qu'un seul article, paru dans *The Gazette*, met de l'avant notre thème durant le mois d'octobre 2013, soit au plus fort de la campagne.**

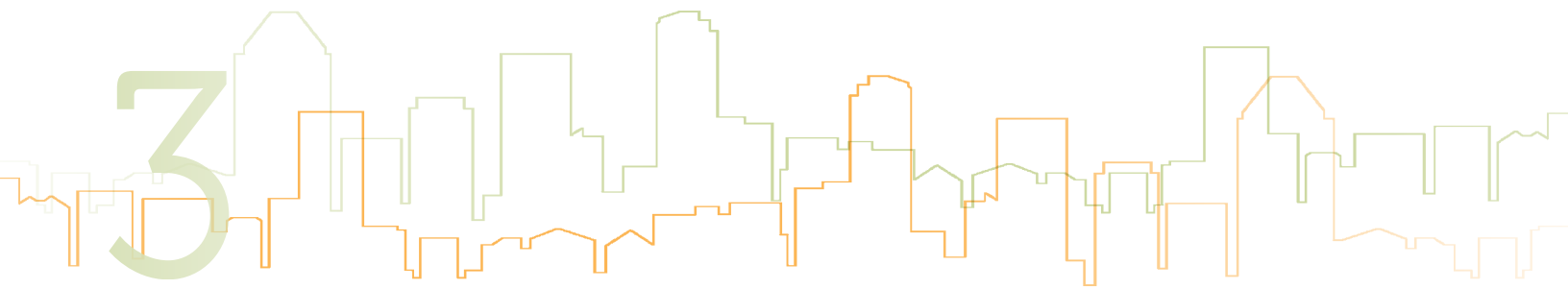
Autres événements significatifs :

- > Mars 2013 : le seul article de fond sur la question de l'intégration économique des immigrants paraît dans *Le Journal de Montréal*.
- > Septembre 2011 : lancement des « Consultations sur la planification de l'immigration pour la période 2012-2015 » par le Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles.
- > Mars 2014 : élections provinciales. Il faut noter, comme pour les élections municipales, la très faible visibilité du thème à l'étude dans la campagne électorale provinciale. D'autres enjeux liés à la question de l'immigration y ont cependant occupé une place importante, quoique relative.

GRAPHIQUE 5

COUVERTURE DU THÈME SUR LES QUATRE PÉRIODES ANALYSÉES DANS LA PRESSE ÉCRITE MONTRÉALAISE





3.21 QUI PARLE AU NOM DES IMMIGRANTS?

« La presse étant la presse, elle a un pouvoir extraordinaire. La crise des accommodements raisonnables a été ce qu'elle a été à cause de la presse, dans la façon qu'ils ont eu de magnifier cet enjeu-là. Donc l'inverse est aussi vrai mais est-ce que les choses avancent? Et ça c'est le nerf de la guerre : il faut trouver une manière que les gens en parlent de façon positive, que [les immigrants] deviennent des acteurs de premier plan. Mais il faut aussi que les médias en aient pour leur compte, et pour qu'ils aient leur compte, il faut que ça se vende. Il n'y pas d'objectif sociétal derrière la presse, c'est une *business*, il faut trouver une façon pour que ça vende. »

Cette reprise d'un extrait de notre entretien avec Kerlande Mibel, dont nous avons cité une partie dans l'introduction, illustre le caractère commercial de l'entreprise de presse : il faut vendre. Et c'est normal! Mais ce diktat, à lui seul, explique-t-il pourquoi la couverture du thème dans la presse écrite montréalaise reçoit une attention déclinante depuis la parution du Rapport CIRANO en avril 2010? Pourtant, le problème de l'intégration économique des immigrants au Québec est toujours d'actualité. Au CiM, nous sommes portés à croire que les difficultés vécues par nos concitoyens issus de l'immigration à intégrer le marché de l'emploi de la Métropole suscitent peu l'intérêt des médias car ce sujet semble peu intéresser les seuls acteurs sociaux probablement capables d'y remédier : les représentants du monde politique.

Nous y revenons encore une fois mais s'il existe comme l'affirme Maryse Potvin une correspondance « entre l'importance que les médias donnent à une question et l'importance que le public va lui donner » (Potvin,

2008, p. 30), alors il manque aux immigrants ce porte-parole capable d'orienter la presse d'information sur les problèmes réels auxquels ils font face quotidiennement. Capable de leur donner l'espoir qui suscite le changement. Capable de faire en sorte que le constat d'André Pratte ne se révèle pas immuable lorsqu'il écrit, au lendemain de la parution du rapport du CIRANO, qu'au moment de la publication « des données illustrant les graves difficultés d'intégration des immigrants au Québec, elles sont accueillies par une indifférence généralisée. C'est alors la majorité qui porte un voile intégral, refusant de voir une réalité pourtant bien plus préoccupante que le comportement de quelques exaltés religieux. » Sa collègue Rima Elkouri a également soulevé cet enjeu lors de notre entretien :

« Un porte-parole, oui, ça doit jouer. N'importe quel problème, quand il y a un lobby bien organisé, s'il y a des gens qui vont au micro et qui parlent au nom du monde, c'est sûr que ça va faire bouger les choses politiquement. Mais on ne parle pas de gens qui sont là depuis des décennies, on parle de populations qui sont là depuis peu de temps, qui sont moins organisées, qui connaissent moins les rouages médiatiques, qui ne vont pas vouloir non plus se plaindre parce qu'ils viennent d'arriver. Ça peut aussi être que ces gens viennent de pays où les médias ne sont pas bien vus alors il n'y a pas cette même confiance médiatique d'aller parler à un journaliste. Tu te méfies un peu, tu ne veux pas faire de vagues, tu ne veux pas faire de bruit. Donc oui, le manque d'organisation... Il faut une espèce de groupe qui dit : "Oui, nous on va le régler le problème du taux de chômage, on va le mettre à l'avant-plan, on va en parler jusqu'à tant qu'on puisse faire bouger les choses." »



4 PRINCIPALES CONCLUSIONS DE L'ÉTUDE

> **La couverture de ce thème dans la presse écrite est orientée très négativement :**

La première conclusion que nous pouvons tirer des résultats de notre analyse de la couverture médiatique du thème de l'intégration économique des immigrants au Québec est l'orientation très négative de ce sujet dans la presse d'information : les journalistes privilégient une information négative au détriment d'une information plus positive. Bien sûr, l'information dite « négative » peut servir à dénoncer l'intégration difficile des nouveaux arrivants sur le marché de l'emploi de Montréal et du Québec. Mais alors, ne serait-ce que par esprit d'équité, voire d'objectivité, les médias de la presse écrite ne devraient-ils pas contrebalancer les nouvelles négatives par d'autres, plus positives, et permettre ainsi de voir l'intégration économique des immigrants sous différents angles?

> **Le thème est presque inexistant dans le Journal de Montréal :**

Il faut aussi chercher à comprendre ce que révèle la couverture anémique du thème à l'étude au *Journal de Montréal* : qu'est-ce que cela dit de l'intérêt que porte le lectorat du journal francophone le plus lu de la province envers les difficultés économiques vécues par bon nombre de leurs concitoyens? Le désintéressement des journalistes du Journal de Montréal pour cette question reflète-t-il les choix éditoriaux d'une rédaction qui préfère les sujets plus sensationnalistes liés à l'immigration?

> **Il y a peu d'intérêt pour le thème dans la longue durée malgré la persistance du taux de chômage comparativement élevé des immigrants :**

La publication du rapport du CIRANO en 2010 a révélé le taux de chômage élevé des immigrants au Québec. Malgré le fait que les statistiques canadiennes et québécoises relatives au taux de chômage élevé des immigrants au Québec soient toujours d'actualité (l'écart entre immigrants et natifs a même augmenté depuis), nous observons pour les trois dernières périodes analysées un net déclin de la couverture médiatique du thème dans la presse écrite montréalaise par rapport à la première période analysée. Le désintéressement de la presse d'information pour cet enjeu est-il de la responsabilité des médias ou plutôt celle des acteurs sociaux qui œuvrent à améliorer l'intégration des immigrants du Québec au marché de l'emploi?

> **L'Administration municipale n'intervient pas médiatiquement sur la question de l'intégration économique des immigrants :**

La très faible présence médiatique d'intervenants issus du monde municipal montréalais laisse perplexe dans la mesure où la très grande majorité des immigrants s'établissent dans la Métropole et parce que les représentants de la Ville ont une responsabilité morale envers leurs concitoyens des communautés d'origines diverses. Bien que l'immigration ne soit pas directement du champ de compétences de l'Administration municipale, il existe une volonté affichée des élus de la Ville de Montréal, passés et présents, à revendiquer de nouveaux pouvoirs en matière d'immigration et de relations interculturelles. Le fait de commenter l'actualité en lien avec le vécu des immigrants, en l'occurrence les difficultés qu'ils vivent à intégrer le marché de l'emploi de la Métropole économique du Québec, participe assurément à cette volonté d'action, du moins dans la perception des lecteurs des principaux quotidiens montréalais, nouveaux arrivants inclus.

> **Le discours des représentants des milieux économiques entre en contradiction avec les réalités de l'embauche des immigrants :**

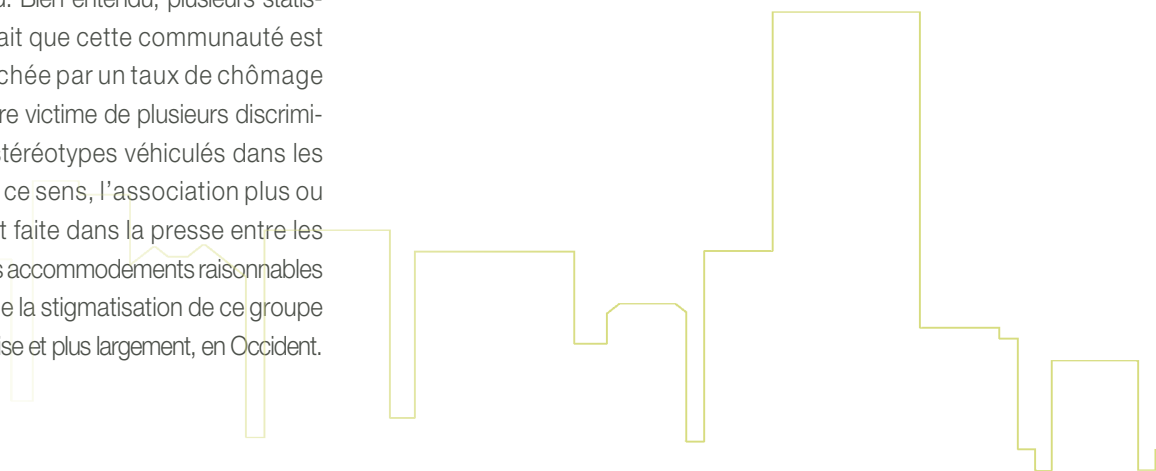
Les intervenants des milieux économiques, dans le discours qu'ils livrent aux médias de la presse écrite, reconnaissent le besoin vital à la fois démographique et économique que la main-d'œuvre immigrante représente pour l'économie québécoise. Cependant, plusieurs études (CIRANO, IRIS, CDPDJ) démontrent la persistance d'obstacles au niveau de l'embauche par les employeurs d'une main-d'œuvre issue de l'immigration : la non-reconnaissance des diplômes ou des acquis professionnels; le corporatisme des ordres professionnels; la déqualification des travailleurs immigrants et les préjugés raciaux ainsi que la discrimination ethnoculturelle. À notre sens, cela crée un paradoxe auquel les représentants des milieux économiques doivent répondre.

> **La presse écrite établit un lien entre les difficultés d'intégration économique et les Maghrébins :**

Nous constatons qu'il s'est établi dans la presse écrite montréalaise un lien entre l'intégration difficile des immigrants au marché de l'emploi et l'immigration issue d'Afrique du Nord. Bien entendu, plusieurs statistiques confirment le fait que cette communauté est particulièrement touchée par un taux de chômage élevé et qu'elle demeure victime de plusieurs discriminations résultant de stéréotypes véhiculés dans les médias de masse. En ce sens, l'association plus ou moins explicite qui est faite dans la presse entre les Arabo-musulmans et les accommodements raisonnables illustre le phénomène de la stigmatisation de ce groupe dans la société québécoise et plus largement, en Occident.

> **L'immigration représente un besoin vital pour le Québec :**

Enfin, et sur une note plus positive, un consensus semble se dégager dans la presse écrite montréalaise, tant de la part des chercheurs et des universitaires que des représentants du gouvernement provincial et du monde des affaires, sur la nécessité même de l'immigration comme moyen de résolution de problèmes à la fois économiques et démographiques. Ce consensus, démontré notamment dans des sondages qui décrivent les Québécois comme étant favorables à l'immigration, est aussi observable dans les écrits de la grande majorité des chroniqueurs et éditorialistes, à l'exception notable d'une poignée de textes publiés dans *Le Devoir* (Robert Dutrisac) et d'un texte signé Joseph Facal dans *Le Journal de Montréal*, tous en réponse aux conclusions de l'essai de Dubreuil et Marois, *Le Remède imaginaire*. Il faut noter cependant que tous les journalistes sans aucune exception dénoncent, parfois même en termes virulents, les difficultés vécues par les immigrants au Québec au plan économique mais aussi eu égard aux multiples discriminations auxquelles ils sont quotidiennement confrontés.



5 PISTES DE RÉFLEXION : vers un nouveau pacte pour un meilleur vivre-ensemble

« *“Avec le vieillissement de la population, les départs à la retraite et le taux de natalité qui ne peut à lui seul renouveler la population active, un grand défi démographique nous attend, a expliqué la ministre [Kathleen Weil] à La Presse. Il faut absolument mettre le talent des immigrants à profit. Ces gens sont dynamiques et créatifs. Et ce, sans compter qu’ils parlent souvent plusieurs langues et peuvent établir des ponts avec leur pays d’origine, ce qui est très intéressant pour un Québec qu’on veut ouvert sur le monde.”*

« Défi Montréal lance un site internet pour les immigrants et les employeurs », Iris Gagnon-Paradis, dans *La Presse* du 17 novembre 2010

5.1 NOUVELLE GOUVERNANCE : ÉLARGIR LES RESPONSABILITÉS DE LA VILLE

Les membres du Conseil interculturel de Montréal, à l’instar de l’ensemble des intervenants que nous avons rencontré pendant l’élaboration de notre avis sur l’impact des médias, considèrent l’emploi comme étant l’une des clés fondamentales de l’intégration des diverses communautés ethnoculturelles à la société d’accueil. Nous estimons par ailleurs que les difficultés vécues par les nouveaux arrivants à intégrer le marché de l’emploi dans la Métropole, principal lieu d’établissement des immigrants au Québec, exigent une intervention de la Ville sur cette question, non seulement dans l’espace médiatique mais par des actions concrètes sur le terrain qui pourront apporter des solutions tout aussi concrètes à ce problème qui touche un grand nombre de nos concitoyens montréalais.

Le mandat du CiM consiste à fournir des avis sur toute question d’intérêt pour les communautés d’origines diverses ou sur toute autre question relative aux relations interculturelles dans le domaine des compétences municipales, puis à soumettre des recommandations.

Comme l’Administration municipale, nous croyons aujourd’hui que la Ville de Montréal doit élargir ses responsabilités et affermir sa capacité d’action en matière de relations interculturelles, de politique d’immigration et ultimement, d’intégration socio-économique des nouveaux arrivants. Le CiM propose donc, en conclusion de l’étude, une série de recommandations à caractère communicationnel réalisables dans le cadre des compétences municipales actuelles mais qui tiennent compte du contexte politique favorable à cette « redéfinition de la mission des grandes villes, de leurs besoins et de leurs outils » car, comme le soulignaient MM. Labeaume et Coderre dans leur communiqué *Redéfinition de la mission des grandes villes : un nouveau pacte pour la Capitale et la Métropole* du 19 mars 2014, « le rôle des villes a changé radicalement et le partage formel des responsabilités ne correspond plus à la réalité, et encore moins aux besoins futurs ».

5.2 MONTRÉAL CONTRE TORONTO

« [...] in 2006, Toronto achieved unique inter-governmental recognition in immigration matters. The City had long complained that despite its stature as Canada’s leading immigration gateway city, it had no voice in shaping immigrant policies and programs. Flowing from COIA’s [Canada-Ontario Immigration agreement] commitment to strengthening the municipal role in immigration integration, a Canada-Ontario-Toronto Memorandum of Understanding (MOU) on Immigration and Settlement was signed to give Toronto a seat at the table with the Federal and Provincial government in immigration discussions that have an impact on Toronto. » (Siemiatycki, 2010, p. 40)

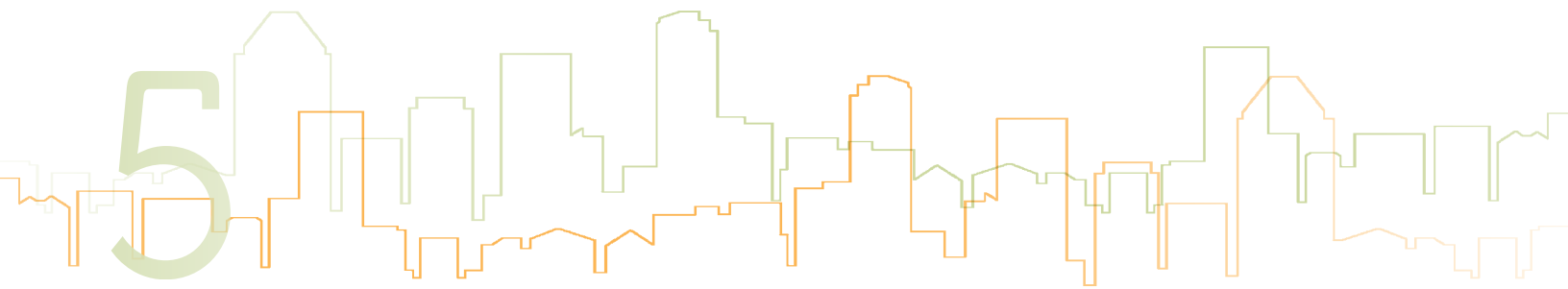
L'administration municipale de Toronto, première ville canadienne pour le nombre d'immigrants reçus annuellement, est depuis 2006 un partenaire égal à la table qui réunit les trois paliers de gouvernement. La Ville de Toronto, dès 2001, s'était donné une tâche très ambitieuse mais jugée nécessaire pour son avenir : comme municipalité, faire tout en son pouvoir afin de retirer les barrières systémiques qui nuisent au plein engagement économique et social des immigrants (ibid., p. 40). Ce cadre, intitulé « Immigration and Settlement Policy Framework », précisait les responsabilités futures de la Ville vis-à-vis sa population issue de l'immigration et identifiait six champs d'action prioritaires : **intégration économique des immigrants; consultation et collaboration intergouvernementale; accès et équité pour les services; planification et concertation entre acteurs de la société civile; défense des intérêts des immigrants et éducation populaire; participation civique des nouveaux arrivants.**

Pour la Ville de Toronto, il s'agissait de réclamer une autorité accrue en matière d'immigration et par le fait même de contribuer positivement à l'intégration sociale et économique d'une grande partie de ses citoyens. Les élus torontois de l'époque ont fait preuve de courage en démontrant une vision claire quant à leur volonté de voir reconnaître pour leur ville des compétences dans le domaine de l'immigration. Nous souhaitons ardemment que la Ville de Montréal poursuive sa réflexion en s'inspirant elle aussi des champs d'action identifiés par la Ville-reine. L'Administration municipale peut compter sur le soutien entier des membres du Conseil car nous croyons, comme M. Coderre, que faisant « face à de nombreux enjeux et dossiers sur lesquels elle n'a pas de prise décisionnelle », la Ville doit contribuer le plus tôt possible et de manière plus directe au bien-être de nos concitoyens des communautés

d'origines diverses et réaliser ainsi pleinement l'établissement de relations interculturelles harmonieuses sur son territoire. Par nos recommandations, nous espérons pouvoir la Ville en outils qui sauront répondre à la fois aux besoins de l'Administration et à ceux des nouveaux arrivants à la recherche d'un emploi dans leur nouvelle terre d'accueil.

Pour la chercheuse Irena Guidikova, qui a œuvré au sein du Conseil de l'Europe à la mise en place de politiques d'intégration interculturelle dans le cadre des Villes interculturelles, groupe sélect de villes dans le monde dont fait partie Montréal, les villes du 21^e siècle pourront mieux que quiconque assumer les responsabilités qui accompagnent la diversité ethnoculturelle parce que, étant l'entité politique la plus proche des citoyennes et des citoyens, elles sont à même de reconnaître les besoins sur le terrain et d'apporter des solutions créatives aux problèmes en lien avec la diversité :

« Many cities experiment with new policies and try to develop a discourse that endorses cultural pluralism. Cities are therefore natural laboratories where such approaches can be tested. This policy paradigm, called *intercultural integration*, is based on the notion of diversity advantage – **considering migrants as a resource for local economic, social and cultural development, and not only as vulnerable groups in need of welfare support and services, or a threat to social cohesion.** Intercultural integration implies a strategic re-orientation of urban governance and policies to encourage adequate representation, positive intercultural mixing and interaction, and institutional capacity to deal with cultural conflict. » (Guidikova, 2014, p. 1)



5.3 NOUVELLES RESPONSABILITÉS, NOUVELLE COMMUNICATION

Avec les nouvelles responsabilités réclamées par l'Administration municipale en matière d'immigration dans le cadre des négociations sur le statut de Métropole, ce sera maintenant à la Ville d'apporter en concertation avec les acteurs du milieu et les représentants du gouvernement provincial des solutions au problème réel de l'intégration économique des immigrants. Mais alors, ce sera à elle aussi d'intervenir sur la place publique et de réagir sur le front médiatique sur les questions en lien avec les difficultés vécues par une partie de ses citoyens à intégrer le marché de l'emploi. L'Administration se devra d'imposer son message en matière de politiques d'immigration et de relations interculturelles et de faire sien l'ordre du jour médiatique en participant activement à la construction de l'agenda médiatique. *Quel sera alors ce message?*

Pour la chroniqueuse Rima Elkouri, l'invisibilité médiatique des politiciens montréalais sur la question de l'intégration économique des immigrants au Québec ne résulte sans doute pas uniquement de leur désengagement vis-à-vis de responsabilités propres à un champ de compétence qui n'est pas le leur : « C'est peut-être parce que ce sont des sujets qui sont extrêmement délicats et où c'est difficile de faire l'unanimité. Ça va expliquer peut-être aussi pourquoi politiquement ce n'est pas rentable. Je pense qu'il faut être très habile comme politicien pour amener le sujet sur la place publique et faire l'unanimité. » Mais en communiquant un discours positif sur l'immigration et les immigrants, en prenant la parole pour la défense des intérêts des Montréalaises et des Montréalais membres des communautés d'origines diverses, les politiciens d'une Métropole du Québec ne feraient que le devoir pour lequel ils ont été élus : représenter les citoyens, *tous les citoyens*. Montréal doit donner le ton pour le reste

du Québec et ainsi **faire de la Ville un véritable modèle au plan des relations interculturelles**. Irena Guidikova nous rappelle le défi communicationnel que représente la diversité ethnoculturelle :

« [...] native citizens often perceive immigration as a nuisance or a threat with a resulting potential for weakening social cohesion and trust and increasing discrimination and even xenophobic violence. *Diversity can have high social costs if public authorities fail to communicate properly about the reality of migration, develop a social pedagogy of diversity and put in place institutional and governance structures and policies which effectively minimize the threats and maximize the benefits of diversity.* » (Ibid., p. 1)

5.4 L'IMMIGRATION N'EST PAS UN PROBLÈME MAIS UNE RICHESSE

En proposant par le présent avis et ses recommandations un nouveau pacte pour un meilleur vivre-ensemble, le CiM fait sien le souhait de Rima Elkouri de mettre à l'avant-plan la richesse de notre diversité ethnoculturelle : « On est toujours à la recherche d'un *branding* pour la Ville et moi je pense que ça doit faire partie du *branding*. Que ces questions-là ne soient pas des questions taboues, que le politique s'y intéresse davantage. » *L'immigration n'est pas un problème mais une richesse*. Voilà essentiellement le message qui doit être véhiculé, non seulement par les politiciens mais aussi de la part de tous les acteurs sociaux : l'intégration économique réussie des nouveaux arrivants est assurément l'affaire de tous.

5.5 UN DÉFICIT DE COMMUNICATION?

« *Des solutions? Outre la lutte au corporatisme, les auteurs Laura Handal et Mathieu Forcier suggèrent entre autres de multiplier les programmes de stage et de mentorat et d'accroître l'autorité des avis publiés par le service d'évaluation des diplômes du ministère de l'Immigration – qui souvent sont ignorés par les employeurs.* »

« Les immigrés sont désavantagés au Québec », Louise Leduc, dans *La Presse* du 28 novembre 2012

« *Les solutions? D'abord une meilleure coordination entre les vœux d'immigration et nos manières de soutenir ceux qu'on accueille. "Et moins d'hésitation du côté gouvernemental pour intervenir du côté des employeurs, car c'est là que le bât blesse", insiste Marie-Thérèse Chicha, qui observe le passage d'un concept d'égalité et de lutte contre la discrimination, beaucoup plus coercitif, à un concept de diversité, infiniment plus volontariste, comme une porte ouverte vers le flou artistique.* »

« Pièges et paradoxes de l'intégration au travail », Marie-Andrée Chouinard, dans *Le Devoir* du 1^{er} décembre 2012

Les solutions existent. Les chercheurs, les intervenants des milieux économiques et communautaires, les politiciens et les fonctionnaires, tant provinciaux que municipaux, développent et mettent en place depuis des années des dizaines de programmes, de mesures, d'incitatifs afin d'aider les nouveaux arrivants à intégrer le marché de l'emploi. Durant l'élaboration du présent avis, nous n'avons pris connaissance que d'une partie seulement des outils conçus par et pour les divers acteurs sociaux : notre mandat n'était pas d'en faire l'inventaire, ni d'en faire la critique. Nous cherchons cependant, comme les autres, à résoudre ce problème. Mais dans le présent avis, nous l'avons considéré sous l'angle de la *communication*.

Comme Marie Stabler de la CDEC lors de notre entretien nous le faisait observer, « on se rend compte qu'il y a beaucoup plus de lacunes de communication organi-

sationnelle que de communication interculturelle. La communication interculturelle n'est que l'extension d'un déficit de communication point! » L'ancien diplomate Claude-Yves Charron, aujourd'hui professeur au département de communication internationale et interculturelle de l'UQÀM, lorsqu'on lui demande « quelles sont les principales difficultés que rencontrent les immigrants sur le marché du travail, et pourquoi? », nous fournit un exemple de ce déficit de communication :

« Au niveau macro enfin, la tension entre le manque de concertation entre les différentes agences gouvernementales avec une multitude de programmes fragmentés d'une part, et la déresponsabilisation des ministères et institutions visés par les plans d'action du MICC, d'autre part. Cette tension conduit parfois à une dynamique d'incohérence, au niveau institutionnel. » (Charron, 2010, p. 73)

La multiplicité des points de vue entraîne une multiplicité d'approches car tous ne s'entendent pas sur la nature du problème à la base des difficultés d'intégration économique des immigrants. La chercheuse Marie-Thérèse Chicha, dans son ouvrage *Le mirage de l'égalité : Les immigrées hautement qualifiées à Montréal*, pose ainsi le problème de la reconnaissance des diplômes et illustre du même coup les difficultés inhérentes à résoudre des problèmes complexes et transversaux : « Le système de reconnaissance des diplômes étrangers par les ordres professionnels devrait être assoupli et adapté à la situation de la population immigrée. **La multiplicité des acteurs, l'insuffisance de la concertation entre eux, le caractère incomplet, contradictoire ou peu transparent des informations offertes rendent le parcours d'accréditation ardu et hasardeux. Il faudrait favoriser les partenariats afin d'assurer une cohérence entre les interventions des nombreux acteurs.** » (Chicha, 2009, citée dans COCDMO, 2010, p. 22). C'est exactement ce que nous proposons.

6 RECOMMANDATIONS : le dialogue et la prise de parole

6.1 DEVENIR UN MODÈLE D'INTÉGRATION

Faire de Montréal et de son Administration un véritable modèle en matière d'accessibilité en emploi pour les minorités visibles.

« Bien que près du tiers des postes vacants à la Ville de Montréal aient été comblés par des membres issus de minorités visibles en 2013, ceux-ci demeurent sous-représentés parmi les employés par rapport à la population sur l'île. »

En effet, les minorités visibles et ethniques représentent un maigre 10 % des effectifs de la Ville au total, d'après ce que révèle le bilan 2013 du service des ressources humaines de la Ville en matière d'accès à l'égalité en emploi, publié mercredi par l'administration Coderre. »

« Les minorités visibles nettement sous-représentées », Patrick Georges, dans le 24h du 29 mai 2014

La Ville doit donner l'exemple, essentiellement parce qu'elle se doit d'être crédible dans ses prises de position vis-à-vis des autres employeurs mais également dans le contexte de ses interventions médiatiques sur des enjeux en lien avec l'intégration économique des immigrants. Elle possède aujourd'hui tous les outils nécessaires à la pleine réalisation de ses objectifs en matière d'intégration des minorités visibles au sein de la fonction publique municipale : elle doit maintenant les appliquer avec plus de rigueur, dans un esprit d'**imputabilité**. Guy Drudi, qui a déjà conseillé la Ville en matière d'intégration des minorités, a partagé avec nous ce constat :

« On peut améliorer les problèmes de structure, on peut améliorer les problèmes politiques, avec des déclarations et une vision claire. Maintenant, il reste à voir la gestion parce que vous pouvez avoir un énoncé politique, ça ne veut pas dire que le gestionnaire de premier niveau va être d'accord et va l'appliquer. **Donc il doit y avoir une imputabilité.** On a toujours eu peur d'inclure l'imputabilité chez le gestionnaire. Par exemple, bientôt il y aura des restrictions budgétaires et certainement on aura à faire des rapports périodiques qui montreront l'évolution des objectifs à atteindre pour chaque gestionnaire. Cependant, ça, j'en ai rarement entendu parler au niveau de l'embauche : "Qu'est-ce que votre service a fait pour vous rendre plus accessible à votre population? Combien devez-vous avoir de [membres des communautés d'origines diverses dans votre service?]" [...] Et la Ville de Montréal, si elle publicise les avancées qu'elle fait, crée un effet d'entraînement pour les autres employeurs. C'est pour ça que pour nous, c'est important que les PAÉE (Programmes d'accès et d'égalité en emploi) puissent être fonctionnels et créer des avancées. »

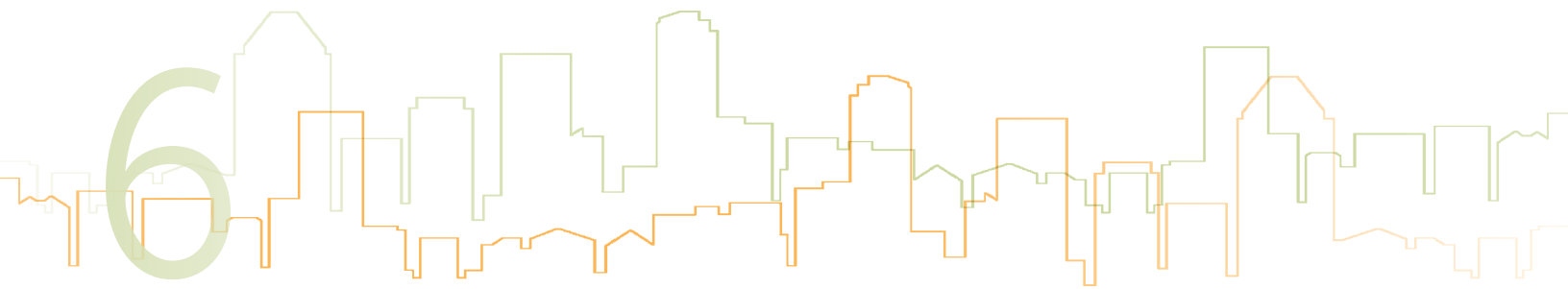
6.2 ORGANISER UN SOMMET

Mettre sur pied à Montréal, sous l'égide de l'Administration, une rencontre (Forum, Sommet ou autre appellation) afin d'engager un dialogue entre tous les acteurs clés de la société pour trouver des solutions concertées au problème de l'intégration économique des immigrants au Québec.

Voici l'extrait d'un entretien que nous avons eu plus tôt cette année avec Dimitrios (Jim) Beis, maire de l'arrondissement Pierrefonds-Roxboro et actuel responsable des communautés d'origines diverses au Comité exécutif. Ses propos illustrent l'importance et la nécessité de la concertation entre les acteurs socio-économiques dans le but d'optimiser l'offre de services disponibles à nos concitoyens issus de l'immigration :

« Au niveau de Montréal, ce que je vois dans le futur [...] c'est de faciliter le travail entre [les différents acteurs] parce que souvent, tu as des organismes dans la même communauté mais ils ne savent pas comment travailler ensemble. C'est souvent le cas, et pas parce qu'il n'y a pas de volonté, pas parce qu'on ne sait pas travailler ensemble, ou parce qu'on n'a pas les outils. C'est parce qu'on n'a pas les gens qui nous mettent alentour de la table pour discuter des choses ensemble. Je vous donne un exemple. J'avais une réunion ce matin et on parlait de ça. Je lui ai dit : « On n'a jamais mis ces groupes-là alentour de la table pour discuter. Qu'est-ce que tu fais toi? Moi, c'est ça que je fais, etc. » [Il devient nécessaire] de faire un partage des services et de donner un service global à la communauté. Il ne faut plus dédoubler les services. Il faut utiliser en même temps l'expertise de chaque organisme et présenter ça comme une offre de service à la ville ou à la population. Et c'est ça, je pense, notre rôle pour les années à venir.

La rencontre que nous proposons à la Ville de mettre sur pied réunirait des participants de tous horizons : des élus et des fonctionnaires fédéraux, provinciaux et municipaux; des chercheurs et des universitaires; les représentants des milieux économiques; les organismes communautaires; **et surtout, les représentants des communautés d'origines diverses.** Ce chantier où la diversité sera en dialogue, lancera un signal fort, d'un point de vue médiatique, d'une reconnaissance de l'apport social et économique des nouveaux arrivants, et permettra la concertation des acteurs du milieu jugée nécessaire et déficiente par plusieurs. Au Conseil interculturel de Montréal, nous croyons fermement que la Ville de Montréal, par son statut de Ville interculturelle et son cosmopolitisme, doit porter à l'échelle de la province la responsabilité d'instaurer ce dialogue non seulement sur l'intégration économique mais aussi sur l'intégration au sens large, « au sens de bien vivre ensemble », pour reprendre les mots de Michel Leblanc.



6.3 DÉVELOPPER UN GUICHET UNIQUE

Cette rencontre, idéalement, débouchera sur la création d'un « guichet unique » montréalais, voire provincial, basé sur des structures préexistantes, tel Défi-Montréal. L'objectif à atteindre est de faciliter l'accès, d'un point de vue surtout communicationnel, à la vaste gamme de services offerts (mesures et programmes), et ce, tant au bénéfice des travailleurs immigrants que des organismes voués à l'intégration économique de ces derniers.

« *“Nous avons mis en place des projets fabuleux pour aider les immigrants à s'intégrer, mais il est sidérant de voir à quel point **les acteurs de première ligne n'en sont même pas informés**”, explique Frédéric Boisrond, directeur général du CAMO-PI [Comité d'adaptation de la main-d'œuvre, personnes immigrantes], dont la mission est précisément de soutenir tous les milieux (privé, public, parapublic, communautaire et syndical) pour favoriser l'intégration économique des immigrants.* »

« Pièges et paradoxes de l'intégration au travail », Marie-Andrée Chouinard, dans *Le Devoir* du 1^{er} décembre 2012

Avec la multiplication des initiatives prises par différents organismes, communautaires comme privés, et par divers ministères au sein de l'appareil gouvernemental, il devient apparent que l'une des solutions au problème de l'intégration des immigrants au Québec soit la mise-en-place d'une sorte de « guichet unique » capable de répondre adéquatement, d'un point de vue tant structurel que communicationnel, aux besoins des acteurs de première ligne, selon l'expression de Frédéric Boisrond ainsi qu'aux besoins et aux attentes des nouveaux arrivants à la recherche d'un emploi. Les propos de Dimitrios (Jim) Beis cités précédemment reflètent

non seulement cette nécessité de conjuguer les efforts de tous afin « de faire un partage des services et donner un service global à la communauté » sans dédoubler les services mais aussi de rendre ces services cohérents et les plus accessibles possible : cela ne peut se faire que par une communication adéquate.

L'exemple de Défi-Montréal

Le lancement de Défi-Montréal, organisme mis en place en 2009 par le MICC dans le cadre du plan de mesures *Pour enrichir le Québec – Intégrer mieux*, avait comme objectif la mobilisation des acteurs socio-économiques en vue d'améliorer l'offre de services. Dans une optique de concertation, Défi-Montréal travaille à « déployer une stratégie d'action et des conditions favorisant l'insertion professionnelle des Montréalaises et des Montréalais issus de l'immigration, particulièrement les personnes originaires du Maghreb, les minorités visibles, les femmes et les nouveaux arrivants³. » Nous estimons que Défi-Montréal assure actuellement, par son volet « mobilisation », le leadership régional en jouant ce rôle de *fédérateur* . Mais plus encore, la création par Défi-Montréal d'un site Internet (<http://www.travailimmigrants.com/>), guichet unique d'informations pour les immigrants à la recherche d'emploi, et pour les organismes et les employeurs, simplifie les démarches déjà complexes d'accessibilité aux ressources disponibles. C'est un pas dans la direction convoitée : la Ville de Montréal en collaboration avec ses partenaires, aura tout intérêt à s'inspirer de ce modèle. Nous ne prenons pas position explicitement pour Défi-Montréal : nous considérons cependant louables ses efforts à rendre intelligibles l'offre de services en matière d'employabilité des personnes immigrantes.

3 Informations tirées du site du MICC : <http://www.midi.gouv.qc.ca/fr/dossiers/defi-montreal/index.html>.

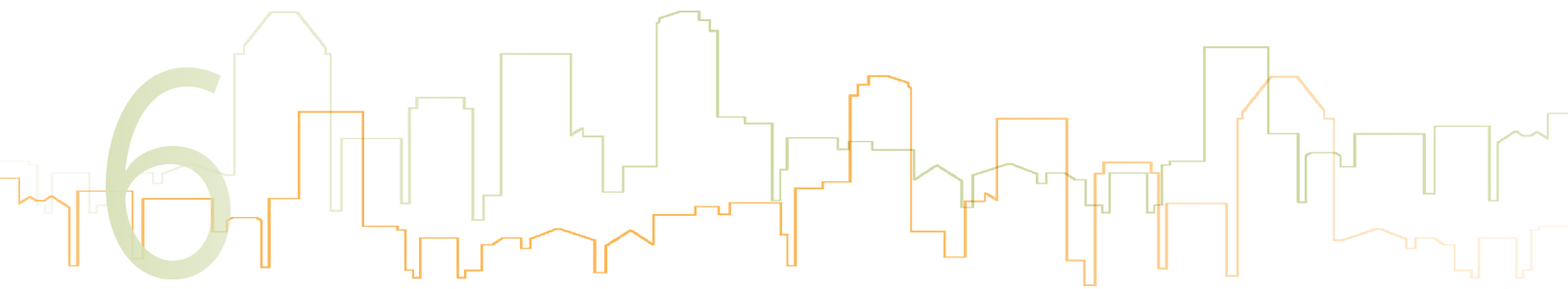
6.4 DÉSIGNER UN PORTE-PAROLE

Cette rencontre désignera finalement un porte-parole voué à la défense des intérêts des immigrants sur les plans politique, économique, social et médiatique. Ce porte-parole parlera aussi au nom de l'ensemble des intervenants du milieu.

« Un porte-parole ne doit pas s'autodésigner, il doit sortir d'une concertation plus large. Il faut que le communautaire, le palier municipal, d'autres intervenants se rencontrent et c'est là qu'on va désigner un porte-parole. Mais il ne faut pas que la Ville se désigne comme porte-parole, ou que la TCRI [Table de concertation des organismes au service des personnes réfugiées ou immigrantes] se désigne comme porte-parole, ça ne marche pas comme ça. Changeons la logique de fonctionnement : le fonctionnement mur-à-mur ne fonctionne pas. Il faut qu'on évite de travailler en silo parce qu'actuellement, tout le monde travaille en silo, tout le monde espère s'en sortir seul [...], il faut qu'on arrive à se faire confiance, à travailler ensemble, permettre à chacun d'utiliser ce potentiel qui est le sien. **Au lieu de se voir en rivaux, on doit se voir en partenaires.** »

En filigrane de cet extrait de notre rencontre, El-Hadji Diaw nous pose cette question : *Qui parle au nom des immigrants?* Car si nous l'avons posée à plusieurs reprises dans le présent avis, c'est que nous nous interrogeons aussi sur la nécessité d'une prise de parole plus ferme pour la défense des intérêts de nos concitoyens membres des communautés d'origines diverses. À la lumière de cette analyse du contenu de la presse écrite montréalaise, l'absence apparente d'interventions de représentants de l'Administration

municipale sur la question de l'intégration économique des immigrants au Québec nous interpelle vivement : nous estimons cette quasi-invisibilité médiatique contraire aux responsabilités que la Ville s'est conférées au fil des ans en matière de relations interculturelles. La dimension médiatique de la question de l'intégration des immigrants sur le marché de l'emploi ne doit pas être négligée car elle est aussi intimement liée à la participation civique et politique des minorités. L'ordre du jour public étant bien souvent l'ordre du jour médiatique, il devient aujourd'hui capital que les Montréalaises et les Montréalais issus de l'immigration parlent d'une seule et même voix, et qu'ils soient soutenus en ce sens par les acteurs de la société civile et par les élus. Si nous voulons faire avancer ce dossier, il nous faut un porte-parole et nous croyons que sous l'égide de la Ville de Montréal, ce porte-parole pourra émerger de la concertation de tous les acteurs clés, en premier lieu desquels, les immigrants.



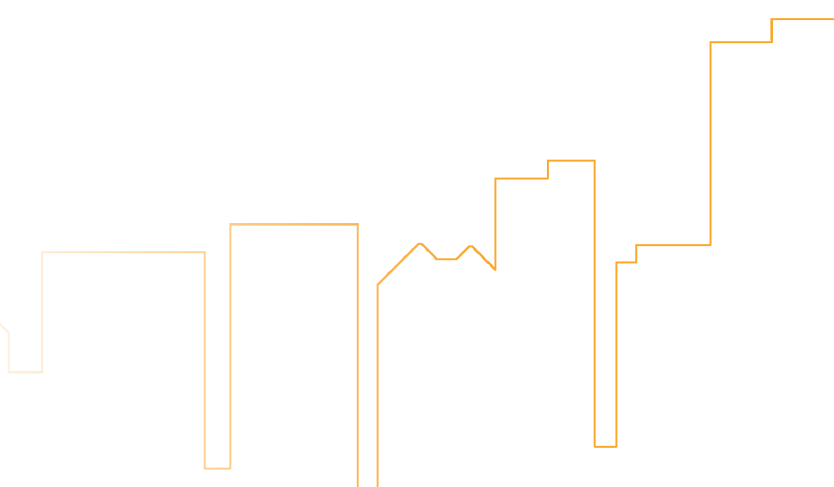
6.5 ÉLABORER UNE CAMPAGNE DE SENSIBILISATION

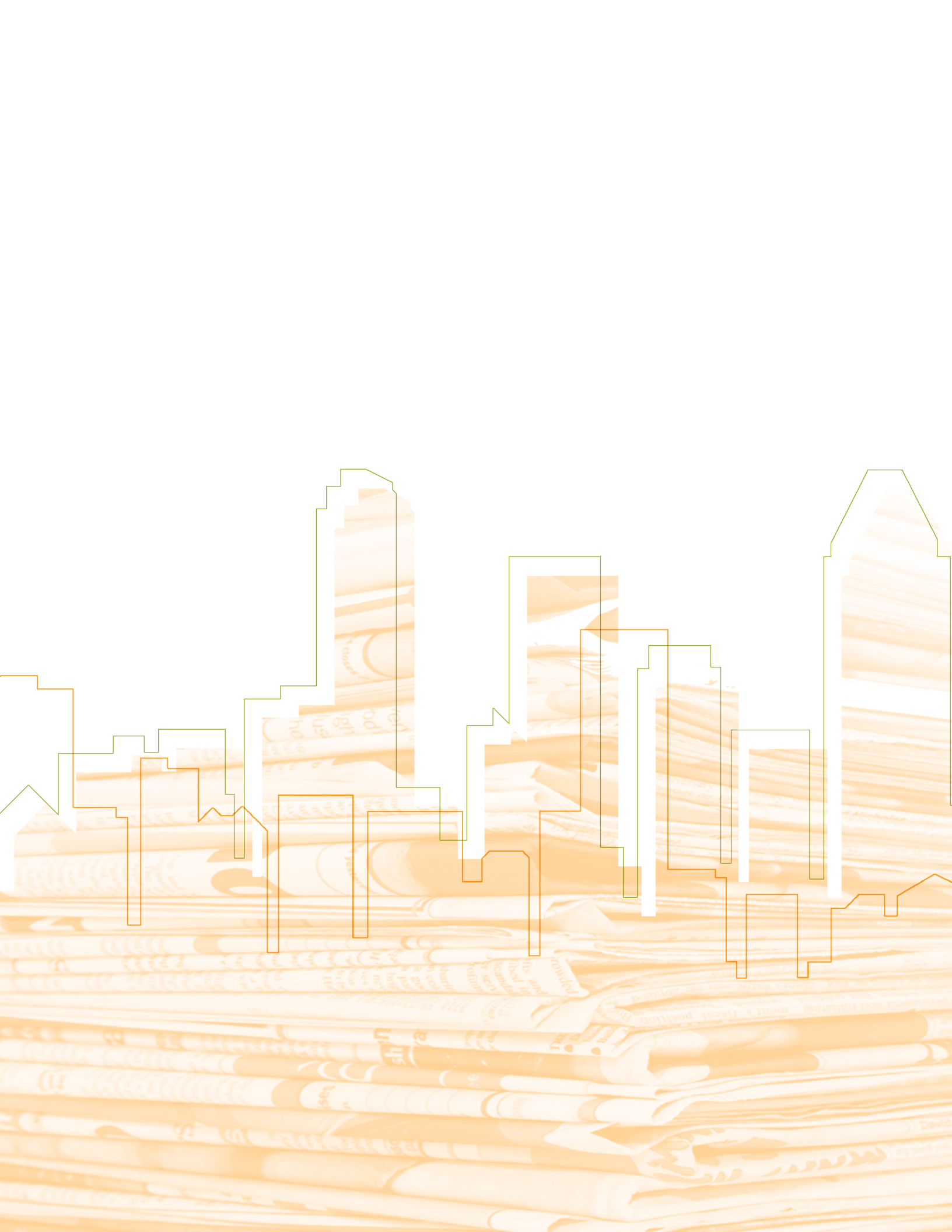
Préparer une campagne médiatique afin de sensibiliser les Montréalaises et les Montréalais aux difficultés vécues par nos concitoyens issus de l'immigration à intégrer le marché de l'emploi de la Métropole. Cette campagne mettrait l'accent sur la richesse que représente l'embauche d'une main-d'œuvre immigrante.

Nous avons pu le constater : il existe non seulement un consensus parmi les « experts » sur le besoin vital que représente l'immigration pour la société québécoise mais l'immigration est aussi perçue positivement dans les populations montréalaise et québécoise. Cependant, la reconnaissance des difficultés vécues par les immigrants du Québec sur le marché de l'emploi demeure un phénomène moins connu du grand public et même sans doute parmi les employeurs. Il faut remédier à cela. Exception faite des quelques interventions médiatiques ponctuelles réalisées par différents acteurs sociaux en réaction à l'actualité en lien avec l'immigration ou les immigrants, très peu de sensibilisation se fait aujourd'hui auprès des Montréalaises et des Montréalais sur l'enjeu de l'employabilité de la main-d'œuvre immigrante.

C'est pourquoi nous proposons à l'Administration municipale, en collaboration avec divers partenaires (gouvernement provincial et représentants des milieux économiques en tête) de voir à l'élaboration d'une campagne originale et positive devant être axée sur le thème plus général des relations interculturelles, de la spécificité de Montréal en matière de diversité et sur l'importance du *vivre-ensemble*. Cette campagne devra incarner l'idée que **l'immigration représente une richesse pour Montréal** et pour l'ensemble de

la société québécoise. Mettant en scène des profils d'immigrants dans la vie de tous les jours, notamment des Maghrébins, la campagne sera une sorte de *pitch de vente* pour l'embauche par les employeurs montréalais d'une main-d'œuvre issue de l'immigration. Nous partageons cette observation de Christian Agbobi : « Par rapport à l'intégration en emploi, on n'a pas des **modèles** autant dans l'actualité que dans ce qui relève du divertissement, des modèles qui vont montrer des gens *fonctionnels*. » Simplement fonctionnels. Montrons alors des modèles d'intégration. Devenons *nous-mêmes*, en tant qu'Administration, Ville et Métropole, un modèle. Voilà, pour l'essentiel, le message qui devra être véhiculé à tous nos concitoyens.





7

LES PRIORITÉS DU CONSEIL INTERCULTUREL DE MONTRÉAL

Les présentes recommandations cherchent à répondre à quatre priorités que le Conseil interculturel de Montréal s'est fixées pour 2014 et 2015 :

- > Optimiser les communications internes et externes.
- > Lancer un nouveau site Internet.
- > Créer et consolider des partenariats avec le milieu.
- > Participer à des activités de représentation.

1 Réfléchir à une forme parallèle de communication pour le CiM, autre que l'avis, et qui serait plus en lien avec l'actualité des relations interculturelles à Montréal.

« C'est sûr que les médias sont en attente d'être nourris parce qu'ils doivent meubler les informations, l'actualité. C'est certain aussi que l'Administration municipale peut orienter ces sujets-là. En écoutant par exemple Radio-Canada le matin, on les entend souvent parler de Twitter et rigoler sur les mots du Maire Coderre. Mais admettons que le Maire Coderre dans ses tweets ou dans son émission à venir commence à parler des problèmes de l'immigration pendant une semaine ou deux *non-stop*... Alors, un moment donné, ça va lever cette affaire-là! Les journalistes vont essayer dans parler plus. [...] Aussi, si les partis municipaux s'entendent et se disent : "On va mettre à l'agenda, au Conseil de ville, cette question", c'est sur que ça va lever. Faut donc que ça parte des élus eux-mêmes. »

Ces propos tenus par Christian Agbobli du département de communication publique et sociale de l'UQÀM, représente pour l'essentiel la vision des membres du CiM sur l'impact que peuvent avoir les médias dans notre société. Il nous faut donc maintenant les outils adéquats. L'avis représente une forme de communication certes efficace pour aborder les problèmes de fond et proposer les solutions que le Conseil estime appropriées mais son exécution demeure longue et coûteuse. D'autres moyens de communication mis à

la disposition du CiM permettraient une réaction plus rapide vis-à-vis des enjeux médiatiques du moment. Cet outil, par exemple un fil Twitter, serait lié au bureau de l'élu responsable des communautés d'origines diverses, et l'information pourrait alors être relayée par le Maire s'il le juge pertinent. Ainsi, l'Administration municipale sera en mesure de rejoindre et de mobiliser un plus grand nombre de personnes et avoir l'impact médiatique conséquent. La recommandation d'une utilisation ciblée des médias sociaux par le CiM, représentant pour la société civile des communautés d'origines diverses, et par son pendant politique, l'élu responsable au Comité exécutif, démontre l'importance à nos yeux d'une intervention médiatique de la Ville sur ces questions : c'est une reconnaissance de la réalité telle que vécue par nos concitoyens issus de l'immigration. Cependant, cet outil peut et doit servir également de vecteur d'informations **positives** sur les relations interculturelles à Montréal.

2 Améliorer les communications du CiM avec l'extérieur de manière générale, notamment avec un *re-branding* de notre image, une refonte du site Internet et une présence médiatique et physique accrue sur le terrain.

Dans l'optique de mieux se faire connaître par les citoyens montréalais et **d'optimiser notre mandat qui est de solliciter des opinions, recevoir et entendre des requêtes et suggestions de toute personne ou tout groupe sur les questions relatives aux relations interculturelles**, nous souhaitons mettre tout en œuvre dans la prochaine année afin de répondre à ce double objectif. Au CiM, nous nous penchons sur des questions jugées sensibles par la plupart des acteurs sociaux, journalistes compris. Lorsque nous abordons un thème spécifique en lien avec la diversité ethnoculturelle, nous devons pouvoir le faire avec confiance en sachant que nous avons le soutien des acteurs présents sur le terrain. Nous le constatons, nous sommes relativement méconnus des organismes de première ligne. Qu'en est-il alors du grand public?

Cela doit changer. Kerlande Mibel, présidente d'une agence de communication et de marketing multiculturel, a su bien rendre la nécessité et la pertinence d'un réel ancrage dans le milieu :

« C'est un sujet qui dérange, et tu peux te gourer facilement! On l'a vu avec les accommodements raisonnables. C'est une petite affaire qui a pris de grandes proportions. Alors il faut que vous demeuriez ancré. Vous allez avoir une pertinence quand vous allez être ancré auprès des organismes : n'en faites pas quelque chose de trop intellectuel. [...] La Ville va vous écouter si elle sait que vous êtes ancré sur le terrain, soutenu par les organismes de la société civile : "Nous, on a apporté nos doléances au CiM. Nous sommes d'accord avec les recommandations du CiM. Ce que fait le CiM nous représente. C'est le reflet de notre réalité." Pour ça, il faut que vous soyez ancré. Or, actuellement, c'est une affaire qui est peut-être désincarnée. »

3 Améliorer la communication avec l'élu responsable des communautés d'origines diverses au Comité exécutif.

Le but de cette recommandation est **d'établir un contact direct entre la présidence du CiM et l'élu responsable** favorisant ainsi un dialogue qui permettrait aux deux parties de répondre plus efficacement aux attentes de l'autre et par le fait même aux attentes des citoyens quant à l'amélioration des relations interculturelles dans la Ville de Montréal. Cela pourrait prendre la forme d'une série de rencontres formelles établies dans l'année. Cependant, l'aspect informel de ces rencontres doit aussi être discuté et entendu.

4 Utiliser à bon escient les médias dits « ethniques », la radio ou les journaux communautaires, qui ont un écho important au sein de communautés spécifiques, afin de faire passer des messages ciblés.

Laissons la parole à la spécialiste des médias multiculturels, Kerlande Mibel :

« Il y a des communautés, il faut aller dans l'oral, pour d'autres, ce sont les médias communautaires, dits "ethniques", qui sont très importants. Et ce n'est pas tant le message qui est important que *la reconnaissance de l'effort de communiquer* qui est fait. Là on va écouter le message. [...] Le marketing interculturel c'est ça : c'est de prendre en considération les codes culturels, les valeurs et ce qui motive les gens. [...] Si les politiciens font une bonne utilisation [des médias communautaires], ça va être un outil extraordinaire d'intégration. Ce n'est peut-être pas le premier but visé mais les gens vont finir par se reconnaître là-dedans, ils vont se dire : "Ils font les efforts nécessaires pour me rejoindre." Ça donne une impulsion positive dans leur relation avec les différents paliers gouvernementaux ou avec l'organisme. [...] En tant qu'Haïtienne, j'ai besoin de me reconnaître dans les communications qui se font. Les Maghrébins ont besoin de se reconnaître dans les communications qui se font. C'est une reconnaissance de leur présence, une reconnaissance qu'ils sont des citoyens à parts égales du Québec. **Et c'est dans ce sens-là que [les médias sont] un outil d'intégration : ils vont se reconnaître dans ce que tu veux dire.** Ça peut impliquer d'envoyer le même message à tout le monde mais dans différents canaux ou dans différentes langues ou encore, ça peut vouloir dire d'avoir un message spécifique pour chacun des groupes. Tu t'assures qu'ils ont compris ton message et à la fin, les gens vont dire : "Tu sais quoi, X veut me parler." Et ils vont écouter ce que tu as à dire. »

CONCLUSION

« Dans son nouveau rapport, le CIRANO dénote une baisse importante de l'écart entre le taux de chômage des natifs et celui des immigrants au Québec. Selon les plus récentes données obtenues à partir du recensement de 2021, l'écart n'est plus que de 1,5 point de pourcentage, bien en dessous de la moyenne canadienne qui est de 1,8 %. Le taux de chômage des immigrants au Québec est inférieur à celui observé en Ontario, et ce pour la première fois depuis 1971. Les chercheurs du CIRANO expliquent l'amélioration de la situation économique des immigrants du Québec par la série de mesures adoptées lors du Sommet de Montréal sur l'Immigration et l'emploi, tenu en novembre 2017 dans le cadre des festivités entourant le 375^e de Montréal.

« Les immigrants du Québec au travail », Mélyssa Firmin, dans *Le Journal de Montréal* du 15 avril 2024

Est-ce que la situation évoluera aussi rapidement que le laisse entendre l'extrait précédent tiré d'un article fictif « publié » dans dix ans? Au Conseil interculturel de Montréal, nous osons l'espérer. Il ne fait aucun doute que l'apport de l'immigration est essentiel au développement démographique, social et économique du Montréal de demain. Tous les acteurs sociaux s'accordent sur ce point. Cependant, les employeurs de Montréal et du Québec hésitent encore à embaucher une main-d'œuvre issue de l'immigration. Nous avons cherché par le présent avis à répondre à cette problématique mais sous l'angle particulier de l'impact des médias et des perceptions du public à l'égard des immigrants. Le CiM s'est donc penché sur la dimension médiatique de cet enjeu en analysant le traitement journalistique du thème de l'intégration économique des immigrants dans la presse écrite montréalaise.

Pourquoi? Parce que les médias, pensions-nous, contribuent à modeler les représentations sociales des immigrants. Ils ont tendance à orienter négativement les sujets en lien avec l'immigration. C'était du moins notre *perception*. Qu'en est-il de la réalité? Et surtout, cela a-t-il un lien avec le taux de chômage comparativement élevé des immigrants au Québec?

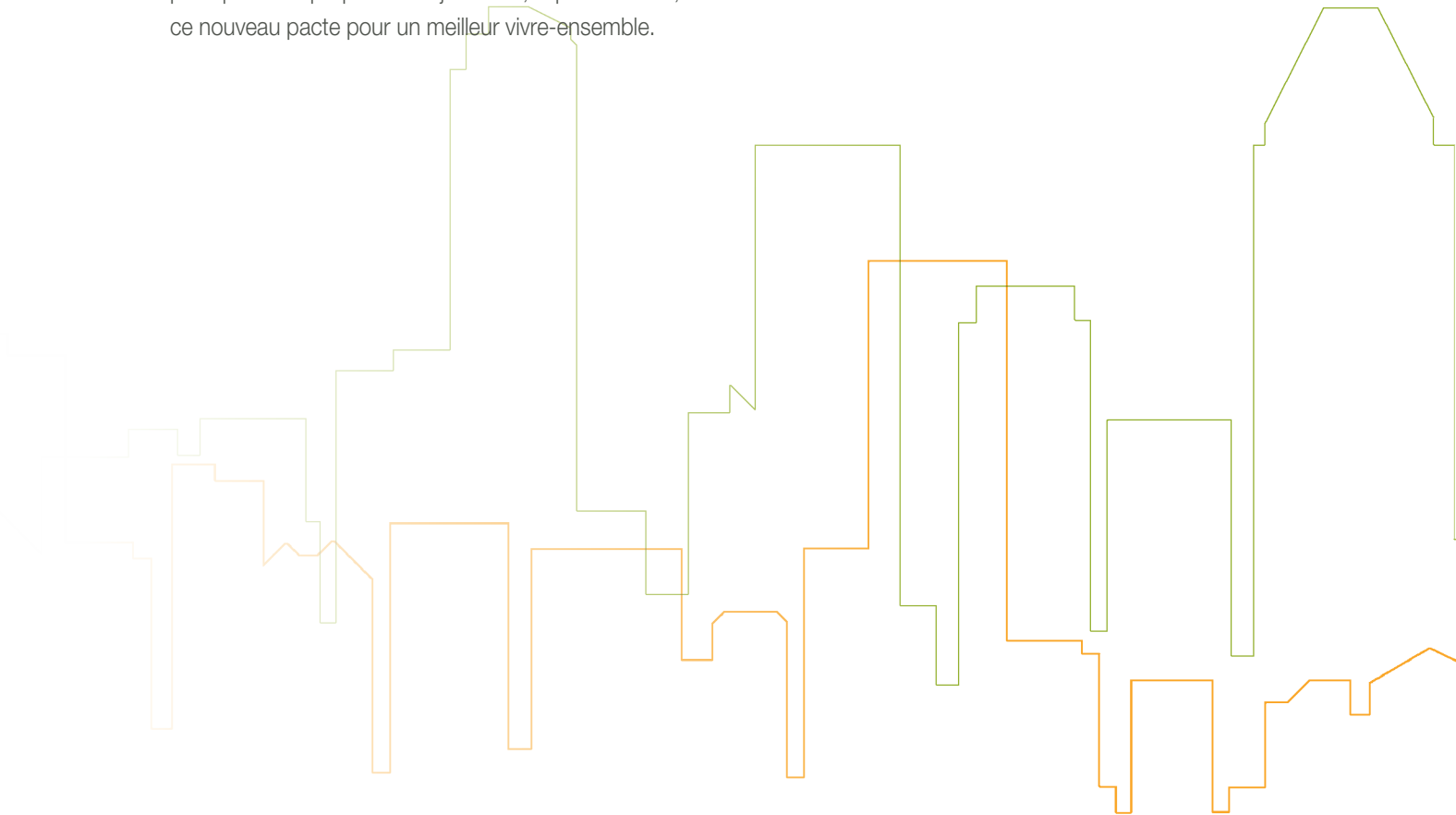
« Le document [de l'ISQ] n'avance aucune explication là-dessus, mais on peut se poser la question : **ce fossé pourrait-il avoir quelque rapport avec la forte proportion d'immigrants maghrébins, et de leur attitude à l'égard de la femme au travail?** »

« Immigrants et emploi : le Québec à la queue », Claude Picher, dans *La Presse* du 5 avril 2011

De tels propos ne sont heureusement pas monnaie courante dans la presse d'information de Montréal et du Québec. Toutefois, ils sont le reflet d'une certaine représentation médiatique de l'*Autre*, en l'occurrence ici, de « l'Arabe ». Ils contribuent inévitablement à modeler les perceptions négatives des nouveaux arrivants. C'est pourquoi le taux de chômage élevé des immigrants issus d'Afrique du Nord ne peut s'expliquer seulement par leur maîtrise ou non de la langue anglaise. Dans sa chronique parue *La Presse* dans la foulée du rapport du CIRANO, et dont nous avons déjà cité l'extrait dans un chapitre précédent, Lysianne Gagnon s'interrogeait sur ce taux de chômage élevé des nouveaux arrivants venus du Maghreb : « [...] comment expliquer que les immigrants maghrébins chôment dans une proportion de 18,8 % au Québec... mais de seulement 7,1 % en Ontario? » Et elle nous livrait une hypothèse qui s'avère tout à fait fondée : « C'est donc qu'il y a au Québec, un climat général qui encourage **la circulation de perceptions fausses**.

Les grandes crises, la plupart artificielles, provoquées par les médias à sensation à propos des « accommodements » ont posé la toile de fond et laissé croire aux gens qu'*immigrant* (surtout musulman) était synonyme de *trouble*. » Maintenant que nous avons dressé ce portrait de la réalité des relations interculturelles à Montréal, que *devons-nous faire*?

Nous souhaitons que cet avis puisse répondre adéquatement à cette question et orienter les actions de la Ville de Montréal en matière de communication interculturelle pour la décennie à venir. Les prochaines années seront déterminantes pour Montréal qui connaîtra des transformations profondes, notamment en ce qui a trait à sa gouvernance comme nouvelle Métropole du Québec. Mais avec ce statut viendra de nouvelles responsabilités en matière de gestion de la diversité et d'intégration socioéconomique des immigrants : c'est pourquoi nous proposons aujourd'hui, et pour demain, ce nouveau pacte pour un meilleur vivre-ensemble.



BIBLIOGRAPHIE

BOUDARBAT, Brahim et Maude BOULET (2010), *Immigration au Québec : politiques et intégration au marché du travail*, Montréal, CIRANO, 106 p.

CHARRON, Claude-Yves (2010), « Une grande dame, une grande inconnue, l'immigration : quelques-uns des enjeux, contraintes et perspectives de développement du Québec face au "Flat World" », *Diversité Canadienne*, volume 8, hiver 2010, p. 72-74.

CHARTIER, Lise (2003), *Mesurer l'insaisissable : méthode d'analyse du discours de presse*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, 255 p.

La Coalition des organismes communautaires pour le développement de la main-d'œuvre (COCDMO) pour le Conseil emploi métropole (CEM) (2010), *Services offerts aux personnes immigrantes par les organismes du secteur communautaire œuvrant à l'insertion et au maintien en emploi dans la région métropolitaine de recensement de Montréal*, août 2010, 64 p.

DESLAURIERS, Jean-Pierre (sous la dir.) (1987), *Les Méthodes de la recherche qualitative*, Sillery, Presses de l'Université du Québec, 153 p.

FORCIER, Mathieu et Laura HANDAL (2012), *L'Intégration socio-économique des immigrants et immigrantes au Québec*, IRIS, novembre 2012, 12 p.

GEORGESCU-PAQUIN, Vanessa (2014), « La Médiation interculturelle vue à travers le schéma de la communication pour favoriser l'intégration des immigrants », *Composite*, vol. 17, no.1, p. 5-17.

GUIDIKOVA, Irena (2014), « Cultural diversity and cities – the intercultural integration approach », *RSCAS Policy Papers* (Robert Schuman Centre for Advanced Studies), European University Institute, février 2014, 7 p.

Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC) et la VILLE de Montréal (2011), *Entente Triennale 2011-2014*, Gouvernement du Québec et Ville de Montréal (Services des affaires juridiques), le 22 mars 2011, 9 p.

Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC) (2011), *Les données de l'Enquête sur la population active (EPA)*, Gouvernement du Québec, octobre 2011, 36 p.

Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion (MIDI) (2014), *L'immigration permanente au Québec selon les catégories d'immigration et quelques composantes 2009-2013*, Gouvernement du Québec, mai 2014, 100 p.

POTVIN, Maryse (2008), *Crise des Accommodements raisonnables : une fiction médiatique?*, Outremont, Éditions Athéna, 277 p.

SIEMIATYCKI Myer (2010), « The View from Ontario : immigration, diversity, & multi-level government response », *Diversité Canadienne*, volume 8, p. 37-41.

Statistiques Canada, par Lahouaria Yssaad (2012), *Série d'analyse de la population active immigrante : les immigrants sur le marché du travail canadien 2008-2011*, Gouvernement du Canada, Ministère de l'industrie, 2012, 90 p. Voir aussi « Les immigrants sur le marché du travail canadien de 2008 à 2011 : Analyse », <http://www.statcan.gc.ca/pub/71-606-x/2012006/part-partie1-fra.htm>.

TAYLOR, Charles (1994), *Multiculturalisme, différence et démocratie*, Paris, Flammarion, 144 p.

VILLE DE MONTRÉAL (2004), *Déclaration de Montréal pour la diversité culturelle et l'inclusion*, Direction de la diversité sociale, le 22 mars 2004.

VILLE DE MONTRÉAL (2011), *Mémoire sur la planification de l'immigration au Québec pour la période 2012-2015*, mai 2011, 12 p.

VILLE DE MONTRÉAL (2011), *Présentation générale des actions de la Ville de Montréal en relations interculturelles à l'intention du Conseil de l'Europe*, Direction de la diversité sociale, juin 2010, 27 p.

VILLE DE MONTRÉAL (2014), *Redéfinition de la mission des grandes villes : un nouveau pacte pour la Capitale et la Métropole*, CNW Telbec, communiqué de presse émis le 19 mars 2014, 2 p.

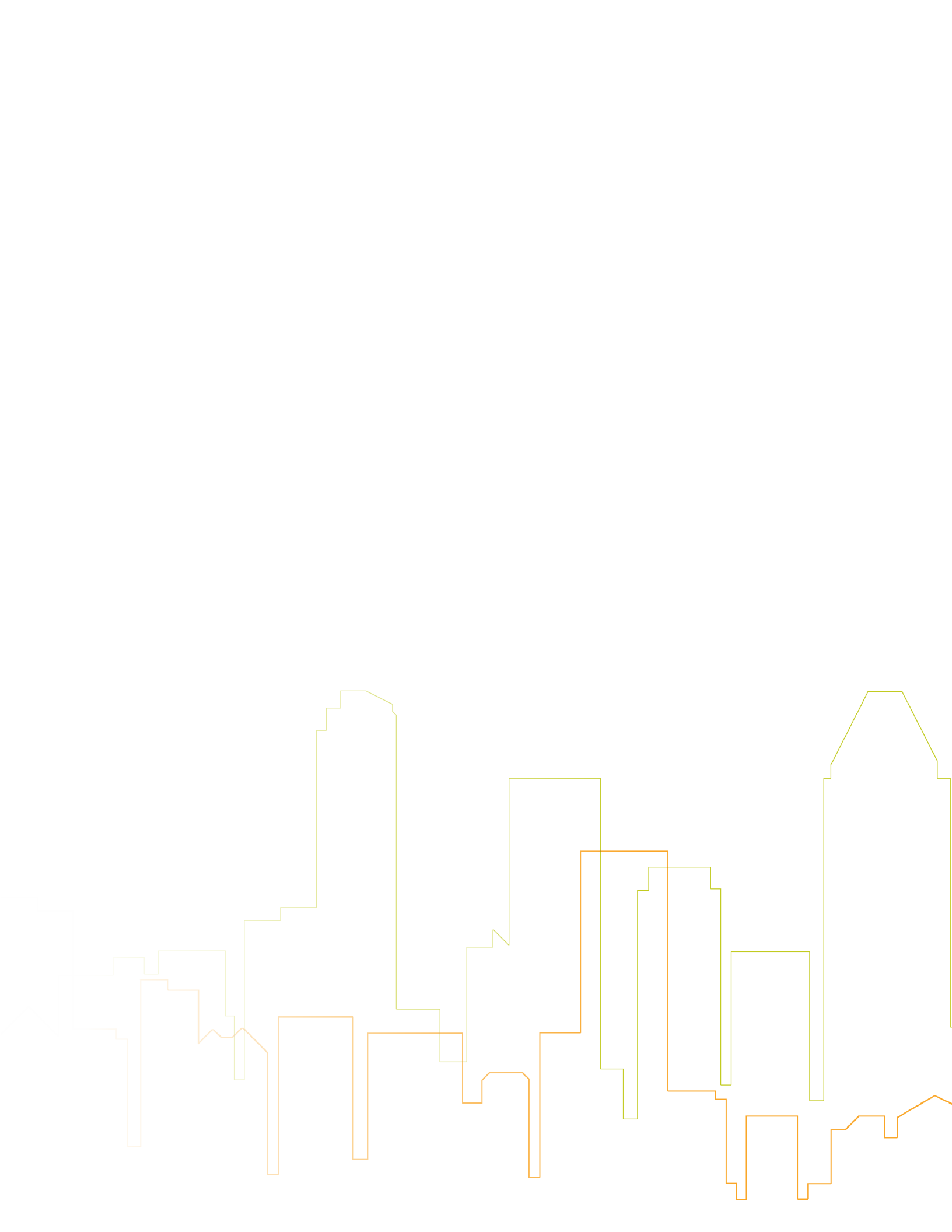


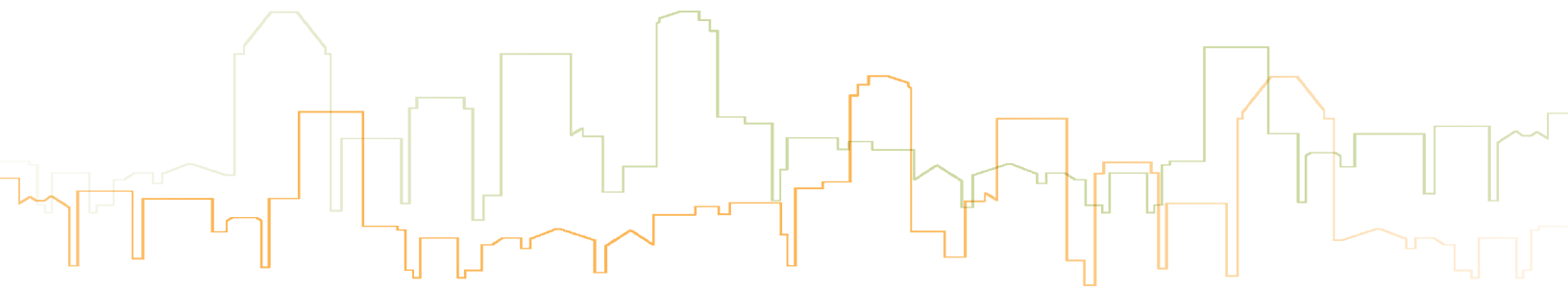
ANNEXES

ANNEXE 1 : EXEMPLAIRE DE QUESTIONNAIRE POUR LES ENTRETIENS

Questions :

- 1 Pouvez-vous commenter les conclusions du rapport?
- 2 Quels sont les facteurs les plus marquants qui, selon vous, nuisent à l'intégration économique des immigrants?
- 3 Comment [x] s'attaque-t-il à la source du problème de la difficile intégration économique des immigrants? Et d'abord, quelle est cette source, selon vous?
- 4 Comment expliquer que malgré les efforts consentis par [x] et une foule d'organismes dédiés à l'amélioration de la situation des immigrants sur le marché du travail, le taux de chômage de ces derniers ne s'est guère amélioré depuis la parution du rapport CIRANO en 2010?
- 5 Comment interprétez-vous la présence quasiment nulle d'interventions d'élus montréalais dans les médias sur la question des difficultés vécues par nos concitoyens issus de l'immigration?
- 6 Comment les organismes sociocommunautaires peuvent-ils aider l'Administration municipale à assurer une meilleure intégration économique des immigrants? Doivent-ils agir au plan politique? Au plan médiatique?
- 7 Sur quel plan les immigrants, eux, doivent-ils agir? Qui se fait porte-parole de la cause des immigrants?
- 8 La solution peut-elle être en partie médiatique (campagnes de sensibilisation auprès des entreprises, interventions médiatiques du Maire)?
- 9 Quel lien doit-on établir entre la faible visibilité médiatique du thème à l'étude dans la presse écrite montréalaise (par opposition à d'autres thèmes liés à l'immigration tels les accommodements raisonnables) et la situation véritable des immigrants dans la société québécoise?
- 10 Selon vous, qu'est-ce que notre analyse de presse et les études sur l'intégration économique des immigrants ne disent pas à propos de la société québécoise? À propos des médias?
- 11 Finalement, il faut se demander : quel est l'impact réel des médias sur la perception des enjeux liés à l'immigration?





ANNEXE 2 : COMMUNIQUÉ CONJOINT DES MAIRES DE QUÉBEC ET DE MONTRÉAL

Redéfinition de la mission des grandes villes – Un nouveau pacte pour la Capitale et la Métropole

19 mars 2014

Montréal, le 19 mars 2014 – Les villes de Québec et de Montréal ont déposé aujourd’hui, dans le cadre de la campagne électorale québécoise, un document de réflexion proposant un nouveau pacte entre le gouvernement et les grandes villes. Ce pacte est devenu nécessaire pour leur développement mais aussi pour que le Québec dans son ensemble retrouve la voie de la création de la richesse.

Considérant que les échanges mondiaux, au lieu de se faire entre pays, se font entre zones urbaines, considérant que les villes sont placées en concurrence entre elles pour les investissements et le talent, considérant les responsabilités élargies des grandes villes et que le succès d’une société est directement lié à la vitalité de ces dernières et considérant que le cadre dans lequel évoluent les villes a été défini à une autre époque, un changement significatif de la gouvernance dans laquelle les villes évoluent est devenu incontournable.

Les villes proposent donc un projet de réforme majeur de la gouvernance municipale et posent les premiers jalons d’un nouveau cadre de fonctionnement et d’une nouvelle façon d’établir leurs relations avec le gouvernement du Québec. Le pacte proposé repose sur cinq piliers majeurs, soit la reconnaissance du rôle unique des grandes villes du Québec, une nouvelle logique régionale, l’autonomie pour les grandes villes, un nouveau partage des responsabilités et le déséquilibre fiscal.

« Depuis une vingtaine d’années, le rôle des villes a évolué de façon importante. Il est clair qu’il y a un décalage croissant entre les obligations des villes et les outils dont elles disposent pour les assumer. Ce décalage entraîne donc un déséquilibre politique, fiscal et de gouvernance qu’il faut absolument corriger, a déclaré le maire de Québec, M. Régis Labeaume. Il est temps de revoir les choses et de changer la donne. Le fait de donner un statut spécial à nos deux grandes villes sera à l’origine d’un nouveau pacte pour un Québec plus fort et plus prospère. »

« Avec la mondialisation, le monde se définit aujourd’hui autour des grandes villes, qui sont devenues de véritables cités-État, ou ce qu’on appelle parfois des cités globales. Faisant face à des réalités uniques, Montréal doit faire face à de nombreux enjeux et dossiers sur lesquels elle n’a pas de prise décisionnelle quant aux solutions à apporter. Cela doit cesser. Nous demandons aux partis politiques de s’engager à donner un véritable statut de Métropole et de Capitale à Montréal et Québec afin que les deux grandes villes québécoises puissent jouer leur rôle de moteur économique », a ajouté le maire de Montréal, M. Denis Coderre.

Reconnaissance du rôle unique de Montréal Métropole et de Québec Capitale

Le gouvernement du Québec et les partis politiques doivent reconnaître formellement le rôle unique des deux grandes villes du Québec afin de créer les bases qui serviront de guide dans l’action par la suite. Cette reconnaissance est le fondement d’un nouveau pacte. La Ville de Toronto a obtenu une telle reconnaissance du gouvernement de l’Ontario en 2006 grâce à la loi 53. Ni Montréal ni Québec n’ont eu droit à une telle forme de reconnaissance de leur différence, de leur importance, de leur rôle. Une telle reconnaissance mène au respect, à la compréhension des réalités urbaines. Mais surtout, elle est le fondement de tout changement.

Nouvelle logique régionale

Les réalités de la métropole et de la capitale sont différentes des autres municipalités. En ce sens, il est primordial de revoir l'organisation régionale sans pénaliser les autres municipalités, par la création d'institutions dédiées aux grandes villes et la réorganisation de certains organismes provinciaux dont les structures ne tiennent plus compte des réalités des deux grands pôles urbains. De plus, le découpage administratif (régions du Québec), particulièrement dans la grande région métropolitaine de Montréal qui s'étend sur cinq régions administratives, provoque des mouvements excentriques et affaiblit la cohésion. Une réorganisation des opérations régionales de certains ministères et la redéfinition des responsabilités ministérielles s'imposent.

L'autonomie pour les grandes villes

Les villes sont, dans plusieurs dossiers, des joueurs à part entière et doivent participer au processus décisionnel. Le principe de l'autonomie commande de modifier le statut des grandes villes pour qu'elles puissent prendre librement leurs décisions dans les domaines qui sont de leur compétence. Présentement, les villes sont dans une situation de tutelle de facto. Pour plusieurs de leurs initiatives, elles doivent obtenir l'aval du gouvernement et parfois modifier leur charte.

Nouveau partage des responsabilités

Il est nécessaire de repenser le partage des responsabilités entre les grandes villes et le gouvernement. L'émergence des cités-États exige une redéfinition de la mission des grandes villes, de leurs besoins et de leurs outils. Le rôle des villes a changé radicalement et le partage formel des responsabilités ne correspond plus à la réalité et encore moins aux besoins futurs. La structure de financement n'a pas non plus suivi l'évolution des villes.

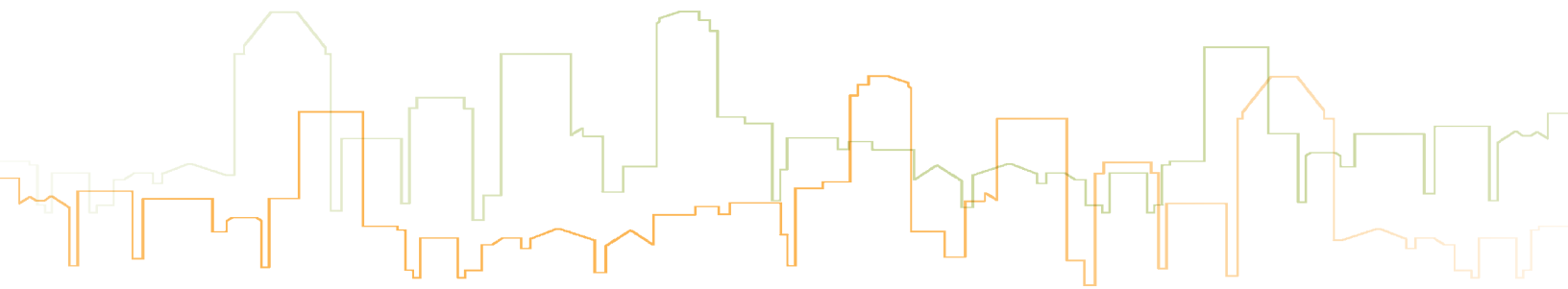
Le partage des responsabilités et des pouvoirs entre les trois niveaux de gouvernement doit également s'inscrire dans une réflexion sur la gouvernance, ainsi que la reconnaissance des compétences des villes dans les domaines du développement économique, de la culture et des loisirs, de l'immigration, du développement social, de la sécurité publique, de l'éducation, des infrastructures et de l'environnement.

Le déséquilibre fiscal

Le régime fiscal actuel, qui repose essentiellement sur les taxes foncières, et accessoirement sur les frais d'usagers, manque de souplesse et ne permet pas aux villes de profiter en termes fiscaux du dynamisme économique. Elles souffrent d'un sous-financement important pour leurs grands projets, leurs infrastructures, ou le transport en commun. Leurs obligations croissantes ne s'accompagnent pas de revenus équivalents.

Les objectifs d'une correction du déséquilibre fiscal sont multiples, soit de donner les moyens aux villes de taxer intelligemment sans alourdir le fardeau des contribuables, d'assurer la stabilité du financement qu'elles reçoivent et d'assurer que les nouvelles responsabilités soient accompagnées des ressources adéquates.

La redéfinition de la mission des grandes villes et de l'organisation municipale et régionale au Québec a pour objectif un partage des responsabilités et des ressources mieux pensé, plus moderne, plus à même de bien servir les citoyens, et ce, dans l'intérêt collectif. Cette réflexion va exactement dans le même sens que les conclusions du Livre blanc municipal déposé par l'Union des municipalités du Québec en novembre 2012.



ANNEXE 3 : DÉCLARATION DE MONTRÉAL POUR LA DIVERSITÉ CULTURELLE ET L'INCLUSION

La Déclaration de Montréal pour la diversité culturelle et l'inclusion a été signée le 22 mars 2004 et remplace la *Déclaration de Montréal contre la discrimination raciale*.

Préambule

ATTENDU QUE tous les citoyens et toutes les citoyennes de la Ville de Montréal bénéficient des droits et des libertés proclamés et garantis par la *Déclaration universelle des droits de l'homme* du 10 décembre 1948 et par les instruments internationaux et interaméricains des droits de la personne, auxquels le Canada est partie et à l'égard desquels le Québec s'est déclaré lié;

ATTENDU QUE tous les citoyens et toutes les citoyennes de la Ville de Montréal bénéficient des droits fondamentaux proclamés et garantis par la *Charte des droits et libertés de la personne du Québec* (1975) et par la *Charte canadienne des droits et libertés* (1982);

ATTENDU QUE la *Déclaration de Montréal contre la discrimination raciale* (1989), que la *Proclamation du 21 mars « Journée internationale pour l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale »* (2002) ont été formellement adoptées, et en tenant compte de la proposition de la *Charte montréalaise des droits et responsabilités* (10 décembre 2003);

ATTENDU QUE la Ville de Montréal souhaite engager les élus et les élues de la Ville ainsi que ceux des arrondissements, son personnel, ses sociétés paramunicipales et les sociétés dont elle a le contrôle, dans une démarche destinée à la promotion des principes et des pratiques qui valorisent la diversité culturelle et l'inclusion;

Par la présente ***Déclaration de Montréal pour la diversité culturelle et l'inclusion***, la Ville de Montréal souhaite que tous les Montréalais et que toutes les Montréalaises développent le respect de ces principes et de ces engagements et en assurent l'application effective.

Partie I : Principes et orientations

Les valeurs communes fondamentales que partagent toutes les cultures sont : la dignité, le respect de la vie humaine, l'ordre social, la protection contre l'arbitraire;

L'Administration municipale entend :

- > Interpeller l'ensemble de l'administration, les services centraux et les arrondissements, dans l'atteinte des objectifs de mise en pratique des principes de la Déclaration;
- > Structurer les interventions municipales dans une approche inclusive;
- > Adapter les interventions nécessaires à la mise en vigueur de la Déclaration aux réalités des différents arrondissements, des quartiers et des milieux de vie.

L'Administration municipale décide d'agir pour :

- > Prendre toutes les mesures en son pouvoir pour promouvoir le rapprochement interculturel, le dialogue des cultures et à favoriser une meilleure gestion de la diversité culturelle;
- > Effectuer une veille stratégique des tendances et des innovations dans le domaine de la lutte à la discrimination raciale.

Partie II : Engagements de la Ville de Montréal

CHAPITRE 1 : ÉQUITÉ

L'Administration municipale de Montréal s'engage :

- > À instaurer les programmes d'accès à l'égalité en emploi comme moyen d'accueillir en son sein une plus grande représentativité de la population qu'elle dessert;
- > À mettre en action une politique administrative vigoureuse prévoyant l'imputabilité des cadres et la « *tolérance zéro en matière de racisme* »;
- > À prendre des mesures afin d'assurer l'égalité en dignité et en droits des individus et des groupes humains partout où cela est nécessaire sur son territoire. À cet égard, une attention particulière est accordée en matière de logement, d'emploi et de services de proximité (sécurité publique, sécurité incendie, sports et loisirs, environnement et développement durable, développement culturel, social et communautaire et transport).

CHAPITRE 2 : ENGAGEMENTS À AGIR

La Ville de Montréal s'engage :

- > À promouvoir la non-violence et l'inclusion au moyen de programmes et par le biais de ses institutions dans les domaines de sa compétence, notamment dans les équipes scientifiques, au sein de son réseau de centres de diffusion culturelle, dans les bibliothèques et dans ses différents points de services directs aux citoyens;
- > À proclamer solennellement sa participation et à souligner, chaque année, le 16 novembre « *Journée internationale de la tolérance* »;
- > À développer son programme de formation institutionnelle, outil essentiel pour assurer la diffusion d'une culture de la diversité dans l'administration, afin de sensibiliser le personnel et lui fournir des moyens pratiques, dont les compétences interculturelles, dans l'appropriation de modes de gestion de la diversité au quotidien.

ANNEXE 4 : RAPPORTS D'UNITÉS PAR CATÉGORIE D'ANALYSE

Rapport unités par Sujet

Sujet	Quantité	Fréquence %	Partialité %	Orientation %	Poids Tendance
Les politiques de sélection	258	27,2	57,0	-11,2	-4,0
Le taux de chômage / taux d'emploi	237	25,0	93,7	-83,5	-27,0
Les facteurs de discrimination	235	24,8	83,8	-73,6	-23,6
La politique d'intégration	183	19,3	74,3	23,0	5,7
Le taux de revenu	27	2,8	100,0	-63,0	-2,3
Autres	9	0,9	44,4	0,0	0,0
Total	949	100,0			
Indices généraux			77,2	-39,5	-51,2

Rapport unités par Dossier

Sujet	Quantité	Fréquence %	Partialité %	Orientation %	Poids Tendance
Des immigrants au Québec	121	12,8	90,9	-69,4	-11,5
Préjugés raciaux	114	12,0	89,5	-77,2	-12,0
Besoins économiques et démographiques	110	11,6	66,4	0,9	0,1
Programme d'insertion à l'emploi	78	8,2	73,1	42,3	4,5
Des immigrants au Québec VS natifs au Québec	73	7,7	98,6	-95,9	-9,5
Des immigrants au Québec VS immigrants au Canada	70	7,4	95,7	-87,1	-8,3
Non-reconnaissance des diplômes ou acquis professionnels	55	5,8	81,8	-74,5	-5,6
Programme de francisation	46	4,8	76,1	-2,2	-0,1
La grille de sélection	42	4,4	52,4	-28,6	-1,6
Nombre d'immigrants admis	41	4,3	53,7	-19,5	-1,1
Langue	31	3,3	41,9	-3,2	-0,1
Formation (scolarité ou expérience de travail)	27	2,8	59,3	-29,6	-1,1
Autres	24	2,5	54,2	-12,5	-0,4
Mesures pour la reconnaissance des compétences / la requalification	21	2,2	81,0	-4,8	-0,1
Surqualification / déqualification	20	2,1	100,0	-100,0	-2,7
Linguistiques	18	1,9	50,0	-50,0	-1,2
Rétention des immigrants économiques	15	1,6	80,0	-26,7	-0,5
Campagne de recrutement	11	1,2	72,7	72,7	1,1
Non-reconnaissance des diplômes	10	1,1	70,0	-30,0	-0,4
Âge	9	0,9	33,3	-11,1	-0,1
Corporatisme	5	0,5	60,0	-60,0	-0,4
Non-reconnaissance des acquis professionnels	4	0,4	100,0	-50,0	-0,3
Rétention des étudiants étrangers	3	0,3	100,0	100,0	0,4
Aucun	1	0,1	0,0	0,0	0,0
Total	949	100,0			
Indices généraux			77,2	-39,5	-51,2

Rapport unités par Intervenant

Sujet	Quantité	Fréquence %	Partialité %	Orientation %	Poids Tendance
Aucun	659	69,4	78,6	-46,4	-41,7
Gouvernement provincial	98	10,3	79,6	10,2	1,4
Universitaires/chercheurs	60	6,3	80,6	-61,7	-5,0
Chroniqueur/lecteur	50	5,3	81,6	-40,0	-2,7
Immigrant	28	3,0	82,6	-53,6	-2,0
Milieux économiques	19	2,0	83,6	10,5	0,3
Milieux sociocommunautaires	18	1,9	84,6	-61,1	-1,5
Autres	10	1,1	85,6	-30,0	-0,4
Administration municipale	6	0,6	86,6	83,3	0,7
Gouvernement fédéral	1	0,1	87,6	0,0	0,0
Total	949	100,0			
Indices généraux			77,2	-39,5	-51,2

Rapport unités par Origine des immigrants

Sujet	Quantité	Fréquence %	Partialité %	Orientation %	Poids Tendance
Immigrants en général	767	80,8	76,0	-34,0	-35,6
Maghreb ou Moyen-Orient	115	12,1	85,2	-69,6	-10,9
Minorités visibles	38	4,0	76,3	-65,8	-3,4
Europe	8	0,8	75,0	75,0	0,8
Afrique subsaharienne ou Caraïbe	7	0,7	100,0	-100,0	-1,0
Afrique continentale	5	0,5	100,0	-100,0	-0,7
Amérique latine	4	0,4	75,0	-25,0	-0,1
Asie	2	0,2	50,0	-50,0	-0,1
Asie orientale	2	0,2	50,0	-50,0	-0,1
Asie du Sud-est	1	0,1	0,0	0,0	0,0
Total	949	100,0			
Indices généraux			77,2	-39,5	-51,2

Rapport unités par Média

Sujet	Quantité	Fréquence %	Partialité %	Orientation %	Poids Tendance
Le Devoir	359	37,8	74,7	-41,8	-20,5
La Presse	271	28,6	78,2	-33,9	-12,6
The Gazette	263	27,7	78,7	-42,2	-15,1
Journal de Montréal	56	5,9	82,1	-39,3	-3,0
Total	949	100,0			
Indices généraux			77,2	-39,5	-51,2

Rapport unités par Période

Période	Quantité	Fréquence %	Partialité %	Orientation %	Poids Tendance
Mai 2010	109	11,5	77,1	-40,4	-6,0
Avril 2010	107	11,3	88,8	-64,5	-9,4
Février 2014	58	6,1	74,1	-46,6	-3,7
Août 2011	52	5,5	67,3	-13,5	-1,0
Novembre 2012	42	4,4	76,2	-61,9	-3,5
Mars 2011	39	4,1	61,5	0,0	0,0
Septembre 2013	38	4,0	78,9	-31,6	-1,6
Février 2011	35	3,7	77,1	-31,4	-1,5
Décembre 2012	32	3,4	93,8	-68,8	-3,0
Mars 2013	32	3,4	81,3	-6,3	-0,3
Août 2013	30	3,2	66,7	-26,7	-1,1
Septembre 2011	26	2,7	84,6	-53,8	-1,9
Mars 2014	23	2,4	65,2	-47,8	-1,5
Novembre 2013	23	2,4	56,5	-21,7	-0,7
Novembre 2010	22	2,3	72,7	9,1	0,3
Avril 2011	21	2,2	76,2	-38,1	-1,1
Juin 2011	21	2,2	81,0	-61,9	-1,8
Mai 2012	21	2,2	95,2	-95,2	-2,7
Décembre 2011	19	2,0	84,2	-52,6	-1,4
Septembre 2010	19	2,0	94,7	-52,6	-1,4
Décembre 2010	17	1,8	94,1	-58,8	-1,4
Février 2012	16	1,7	87,5	75,0	1,6
Juin 2012	15	1,6	60,0	-60,0	-1,2
Janvier 2012	14	1,5	92,9	-92,9	-1,8
Octobre 2010	14	1,5	57,1	-28,6	-0,5
Juillet 2012	13	1,4	61,5	15,4	0,3
Avril 2012	11	1,2	72,7	-72,7	-1,1
Juillet 2013	11	1,2	81,8	-63,6	-1,0
Mai 2011	11	1,2	72,7	-72,7	-1,1
Octobre 2013	10	1,1	50,0	-30,0	-0,4
Février 2013	7	0,7	100,0	-100,0	-1,0
Janvier 2013	7	0,7	42,9	14,3	0,1
Août 2012	6	0,6	16,7	-16,7	-0,1
Octobre 2011	6	0,6	83,3	50,0	0,4
Novembre 2011	5	0,5	100,0	60,0	0,4
Juin 2010	3	0,3	100,0	-100,0	-0,4
Juin 2013	3	0,3	100,0	33,3	0,1
Mai 2013	3	0,3	66,7	-66,7	-0,3
Mars 2012	3	0,3	66,7	-66,7	-0,3
Août 2010	2	0,2	100,0	0,0	0,0
Janvier 2014	2	0,2	100,0	-100,0	-0,3
Janvier 2011	1	0,1	100,0	-100,0	-0,1
Total	949	100,0			
Indices généraux			77,2	-39,5	-51,2



